

Institut Supérieur de Développement Local



Habilitation n° RepSEN/Ensup-priv/HA/038-2018 du 29 Septembre 2017

N°

MANAGEMENT DES PROJETS

SPECIALITÉ : MANAGEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Mémoire présenté et soutenu publiquement par:

YANKOUBA BANDIA

SUJET :

L'Autonomisation économique des jeunes et des femmes à travers le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) : cas de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone

Soutenu publiquement à l'ISDL le 20 février 2021 devant le jury composé de :

Président	Pr Karim Ouei DIAKITE	Enseignant chercheur
Directeur de mémoire :	M. Cheikh Tidiane SAMB	Economiste spécialiste du développement économique local
Examinatrice 1:	Dr Binette NDIAYE	Maitre de Conférence, Géographe, Aménagiste
Examineur 2:	Dr Jeru Achyl HOUNOGBE	Enseignant chercheur, Directeur de Recherche de l'ISDL

Année académique 2019 – 2020

AVERTISSEMENT

L'ISDL n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans les mémoires. Elles doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

DEDICACE

À mes parents, je veux dire maman, papa et mon épouse, sans oublier mes quatre bouts de bois de Dieu qui m'ont accompagné par leurs prières, leurs douceurs, puisse Dieu leur prêter longue vie, beaucoup de santé et de bonheur dans ce monde. Ils sont la lumière de mes jours, la source de mes efforts, la flamme de mon cœur, ma vie et mon bonheur ; chère famille je vous adore.

À mes frères et sœurs, qui n'ont ménagé aucun effort pour ma réussite à ce mémoire, que Dieu leur rétribue à la hauteur de leurs efforts. Je n'oublie pas mes oncles et tantes maternels comme paternels pour leur soutien de taille à mon endroit.

Aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous avez consenti pour mon instruction et mon bien-être. Je vous remercie pour tout le soutien et l'amour que vous me portez depuis mon enfance et j'espère que votre bénédiction m'accompagne toujours.

Que ce modeste travail soit l'aboutissement de vos vœux tant formulés, le fruit de vos innombrables sacrifices, bien que je ne vous en acquitterai jamais assez. Puisse Dieu, le Très Haut, m'accorder la santé, bonheur et longue vie et faire en sorte de ne jamais vous décevoir.

Les collègues aussi ne sont pas restés en reste du directeur général en passant par le secrétaire général jusqu'aux agents.

Je n'oublierai pas le Maire de Boutoupa et son premier adjoint, le chef du village de Yabone, la présidente de la ferme de Yabone, le technicien Monsieur Samb, le directeur de la Bibliothèque de l'Université Assane Seck de Ziguinchor.

REMERCIEMENTS

Je voudrais profiter de ces quelques lignes pour témoigner ma gratitude et mes remerciements à toutes les personnes qui, de près ou de loin ont contribué à ce travail.

Mes remerciements vont d'abord à l'endroit de Monsieur SAMB, enseignant à l'ISDL qui a bien voulu encadrer ce travail car mon premier encadreur empêché, Dr Diop, qu'Allah le rétablisse. Son dynamisme, ses critiques, ses suggestions et ses conseils furent précieux pour mes recherches. Je vous estime mon encadreur comme un frère et ami, toutes ses qualités humaines et scientifiques font de vous un homme hors pair. Soyez rassuré de ma profonde gratitude et veuillez trouver l'expression de mes sincères remerciements.

J'adresse mes vifs remerciements aux membres du jury. Je suis particulièrement honoré de votre présence en qualité d'examineur. Je vous exprime ma profonde gratitude.

Mon vif remerciement s'adresse également à tous nos professeurs pour leurs générosités et la grande patience. Mention spéciale à l'administration de l'ISDL pour la qualité et la pertinence de la formation.

Je voudrais également remercier très profondément Monsieur Youssouph Badji, coordonnateur du PPDC, pour sa disponibilité. Vous avez également été au-delà de nos attentes. Monsieur, soyez rassuré de ma profonde gratitude et de mon admiration.

Mes chers et adorables frères et sœurs : en témoignage de mon affection fraternelle, de ma profonde tendresse et reconnaissance, je vous souhaite une vie pleine de bonheur et de succès et que Dieu, Le Tout Puissant, vous protège et vous garde.

À mes chers neveux et nièces : Aucune dédicace ne saurait exprimer tout l'amour que j'ai pour vous, Votre joie et votre gaieté me comblent de bonheur. Puisse Dieu vous garder, éclairer votre route et vous aider à réaliser à votre tour vos vœux les plus chers.

Mes amis de toujours : pour l'ensemble des camarades auditeurs professionnels et collègues de Ziguinchor : Mohamed Souso, Yaya Diémé, Ousmane Ba, Mamadou Diatta, Ismaïla Diédhiou, Sékou E. Sonko, Abdoulaye Sidibé, Nina Manga, David Diatta, Abdoulaye Barry, Djibril Sow et Boubacar Gassama. Veuillez trouver dans ce travail l'expression de mon respect le plus profond et mon affection la plus sincère.

Mes sincères remerciements vont enfin à toutes les personnes qui nous ont aidés et ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail.

Nos remerciements aux sieurs Konaté du PPDC et Cardoz du SRADL/Zg.

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	II
DEDICACE	III
REMERCIEMENTS	IV
SOMMAIRE	V
LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	VI
<i>Liste des figures</i>	VII
<i>Liste des graphiques</i>	VII
<i>Liste des tableaux</i>	VII
RESUMÉ	VIII
ABSTRACT	IX
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : CADRES CONCEPTUEL ET THEORIQUE	4
CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL	5
1 Etude des concepts	5
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE	12
2 Contexte général	12
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DU PROJET POLE DE DEVELOPPEMENT DE LA CASAMANCE (PPDC) ET DE LA ZONE D'ETUDE	20
CHAPITRE III : PRESENTATION DU PROJET POLE DE DEVELOPPEMENT DE LA CASAMANCE (PPDC)	21
3 Les contextes justifiant la mise en place du PPDC	21
4 Caractéristique physique	41
TROISIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET ANALYTIQUE	63
CHAPITRE V : CADRE METHODOLOGIQUE	64
5 Revues critiques de la littérature	64
CHAPITRE VI : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	72
6 Diagnostic institutionnel de la ferme de Yabone	72
CONCLUSION GENERALE	84
BIBLIOGRAPHIE	85
Annexe 4 : Plaque du PPDC indiquant le chemin de ferme de Yabone ; (Source : Photo de Y. Bandia)	92
Annexe 5 : Carte des planches d'oignon dans la ferme de Yabone ; (Source : Photo de Y. Bandia)	93
Table des matières	94

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

SIGLES	SIGNIFICATIONS
ANPEJ	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ANRAC	Agence Nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en Casamance
ANSD/Z	Agence Nationale de la statistique et de la Démographique
ARD/Z	Agence Régionale de Développement de Ziguinchor
CAD	Centre d'Appui et au développement
DEP	Document D'évaluation de Projet
DER	Délégation à l'Entrepreneuriat Rapide
FONGIP	Fonds de Garanti de l'Investissement Prioritaire
GIE	Groupement d'Intervention Economique
ISDL	Institut Supérieur de Développement Local
MPME	Micro et Petites et Moyennes Entreprises
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONFP	Office National de la Formation Prioritaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAPEJF	Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes
PDL/C	Plan de Développement Local ou Communal
PIB	Produit Intérieur Brute
PPDC	Projet Pôle de Développement de la Casamance
PRAESC	Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance
PSE	Plan Sénégal Emergent
UASZ	Université Assane Seck de Ziguinchor
USAID	United States Agency for International Development / Agence des États-Unis pour le Développement International

Liste des figures

Figure 1: Organigramme du PPDC.....	35
Figure 2 : Répartition des infrastructures sanitaires (Source PDC 2019).....	52
Figure 3: Carte de la Communauté Rurale de Boutoupa Camaracounda.....	55
Figure 4: Commune de Boutoupa Camaracounda	62
Figure 5 : les premières récoltes des courgettes (Source : Photo de Issou Samb)	75

Liste des graphiques

Graphique 1: Répartition du genre des bénéficiaires (Source : calcul de l'auteur).....	77
Graphique 2: Répartition des récoltes à la première campagne	77
Graphique 3: Présence d'un cadre de dialogue.....	78

Liste des tableaux

Tableau 1: Bénéficiaires et Critères de Ciblage	32
Tableau 2 : Evolution de la pluviométrie de 2015 à 2019	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3 : Diversité de la faune	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 4: présentation des 24 villages de la Commune.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5 : Evolution du budget de la Commune	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6 : Evolution des principaux postes de recette.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 7: Répartition des boutiques dans la commune.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 8: Répartition des infrastructures de la santé en 2019	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 9 : Récapitulatif de la carte scolaire de la commune.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 10 : Récapitulatif des salles de classe dans la commune	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 11 : Effectif des élèves réparti par sexe	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 12: Répartition des infrastructures hydrauliques	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 13 : Répartition des membres du conseil municipale de Boutoupa Camaracounda.....	Erreur ! Signet non défini.
Signet non défini.	
Tableau 14: liste des OCB de Boutoupa-Camaracounda	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 15 : Chronologie du conflit	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 16 : Récapitulatif des enquêtes.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 17 : Représentation des résultats du DIP.....	Erreur ! Signet non défini.

RESUMÉ

Le phénomène de l'autonomisation économique est une problématique bien connue à l'échelle mondiale et nationale. Ce qui a fait que le Sénégal en a fait une préoccupation majeure et cela se justifie par la mise en place d'une multitude de projets/programmes allant dans ce sens, à l'exemple du Projet Pôle de Développement de la Casamance. D'où le choix de notre sujet « l'Autonomisation Economique des Jeunes et des Femmes à travers le PPDC : cas de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à yabone ».

La question qui se pose à ce niveau est de savoir par quelle approche, le PPDC a-t-il pu contribuer à la réduction de la vulnérabilité des jeunes et des femmes dans la ferme de Yabone?

L'objectif global de notre étude est de voir la pertinence de l'approche du PPDC dans la mise en œuvre de la ferme horticole de Yabone pour l'autonomisation économique des jeunes et des femmes de la localité malgré les difficultés rencontrées. Cet objectif général se décline en trois objectifs spécifiques à savoir d'abord, faire le diagnostic de la ferme. Ensuite, montrer que l'implication de toutes les parties prenantes a permis au PPDC de parvenir à une implantation réussie de la ferme horticole de Yabone. Et enfin, démontrer l'efficacité de la stratégie mise en place par le PPDC pour l'exploitation et la commercialisation des produits de la ferme horticole de Yabone.

Avant d'aller sur le terrain, nous nous sommes fixés comme hypothèses de recherche qu'en premier lieu, le PPDC est parvenu à surmonter les difficultés rencontrées. En deuxième lieu, que le processus de mise en place de la ferme départementale de Ziguinchor a été une expérience réussie. Et en troisième lieu, que la mise en valeur de la ferme de Yabone est le fruit d'une démarche participative et inclusive des différents acteurs.

En termes de démarche adoptée, nous avons jugé nécessaire de voir dans la première partie : **le cadre théorique et conceptuel**, dans la deuxième : **présentation de la zone d'étude et du PPDC** et dans la dernière partie : **cadre méthodologique et cadre analytique**.

Les résultats ont montré que la PPDC a le mérite de réussir à l'implantation de ladite ferme de Yabone malgré les difficultés mais aussi la réussite de son exploitation de façon durable.

Mots clés : Autonomisation, Economique, Pôle et Projet.

ABSTRACT

The phenomenon of economic empowerment is a well-known issue globally and nationally. This made Senegal a major concern and this is justified by the establishment of a multitude of projects / programs going in this direction. In the natural region of Casamance, which has lived through 38 years of crisis, the State of Senegal supported by the World Bank, relied on the Casamance Development Pole Project (PPDC) to economically empower young people and women. Which leads us to study the case of the horticultural farm in the Ziguinchor department in Yabone.

The question, which arises at this level, is to know by which approach, the PPDC he could contribute to the reduction of the vulnerability of the young people and the women in the farm of Yabone?

The overall objective of our study is to see the relevance of the PPDC approach in the implementation of the Yabone horticultural farm for the economic empowerment of local youth and women. This general objective is broken down into two specific objectives, namely, on the one hand, to show that the involvement of all stakeholders has enabled the PPDC to achieve a successful establishment of the Yabone horticultural farm. On the other hand, demonstrate the effectiveness of the strategy put in place by the PPDC for the exploitation and marketing of the products of the Yabone horticultural farm.

To achieve our goal we used a methodology that consists of doing a literary review and action research work. Through a two-month fieldwork, interviews were carried out in the Commune of Boutoupa Camaracounda. These include the beneficiaries, heads of villages polarized by the farm, opinion leaders (young people and women), the Mayor and his first deputy.

In terms of the approach adopted, we deemed it necessary to see in the first part: the theoretical and conceptual framework and the presentation of the PPDC then in the second part, it will be a question of seeing the general presentation of the study area and the framework methodological and finally, in the last part we will talk about the analytical framework, that is to say the presentation of the results obtained in the surveys on behalf of the farm but also for that of the PPDC.

The results showed that the PPDC has the merit of the successful installation of the said farm but also the success of its operation.

Keywords: Empowerment, Economic, Pole, Project.

INTRODUCTION

La Casamance est une région naturelle composée de trois régions administratives du Sénégal, Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, qui couvrent une superficie totale d'environ 28400 kilomètres carrés et abritent une population de 1,5 million d'habitants. La Casamance présente certaines particularités par rapport au reste du pays : elle a une pluviométrie plus élevée (1000 à 2000 mm) ; sa position frontalière, ses forêts tropicales et ses plages, sa diversité culturelle sont une attraction touristique majeure. A l'instar du reste du Sénégal, l'Islam est la religion dominante en Casamance, bien que d'importantes franges de la population pratiquent le christianisme et/ou des religions traditionnelles. La Casamance naturelle est une région qui se particularise par sa situation de conflit qui date de plus de trente-huit ans, d'où le besoin d'une discrimination positive sur cette partie sud du pays. C'est ainsi que dans le cadre de la résolution du conflit en Casamance, l'Etat du Sénégal a initié à partir de 2003, le Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance (PRAESC). Ce programme visait à mettre en place les conditions d'une réintégration rapide de toute la population casamançaise dans un environnement économique et social favorable et à jeter les bases d'un développement durable. Pour son opérationnalisation, l'Etat a créé en juillet 2004, l'Agence Nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en Casamance (ANRAC).

En 2010, le Gouvernement a décidé, après cinq années d'exécution du PRAESC, de procéder à son évaluation et à sa réactualisation pour tenir compte de l'évolution du contexte en Casamance. Après 2012, le Sénégal s'est résolument engagé dans la voie d'un progrès significatif à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) -2014-2035 et dans la consolidation du processus de décentralisation à travers l'Acte III de la Décentralisation en 2013.

En 2014, le développement économique et social de la Casamance naturelle est devenu une sur-priorité dans les politiques publiques définies par le Gouvernement du Sénégal. Présidant la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres, le Président de la République a demandé au Gouvernement de travailler avec diligence sur le financement de la phase I du Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC). Lancé le 17 mars 2014 à Ziguinchor avec un financement de 23 Milliards FCFA, le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) s'apprête à accueillir une mission de supervision de la Banque Mondiale. Les résultats palpables de la première phase dont le rapport final est déjà bouclé, militent en faveur d'une reconduction.

Initiée par l'Etat du Sénégal, le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) est cofinancé avec la Banque Mondiale. C'est la traduction par le développement économique et social, de l'engagement du Gouvernement à améliorer les perspectives d'une paix durable. La première phase du PPDC prend fin en juin 2019 mais étant bénéficié d'une prolongation d'un an donc la première phase a pris fin en Juin 2020.

L'ambition de l'Etat du Sénégal est de favoriser une croissance économique à fort impact sur le développement humain. Pour ce faire, il s'agira de consolider les acquis, notamment en matière de gouvernance démocratique, et de recentrer les priorités dans la perspective de garantir durablement la stabilité économique, politique et sociale. C'est ainsi qu'il nous paraît important de nous interroger sur « **l'autonomisation économique des jeunes et des femmes à travers le PPDC : cas de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone** ».

Pour mieux traiter notre sujet, il nous paraît judicieux d'aborder notre analyse au plan local et non national encore moins sur toute l'étendue de la Casamance mais plutôt sur une commune du département de Ziguinchor. Ce qui nous permet de voir ce que l'Etat et les partenaires techniques et financiers ont fait dans la localité mais aussi et surtout de mesurer les retombées concrètes de ce projet de développement. La jeunesse de la population constitue une préoccupation majeure pour les pouvoirs publics au Sénégal depuis 1960. Ainsi, les gouvernements successifs se sont focalisés sur les politiques publiques de création d'emplois à travers toute l'étendue nationale au bénéfice des couches les plus vulnérables telles que les jeunes et les femmes, De nos jours on parle d'autonomisation économique ou alors d'indépendance financière des jeunes et des femmes, notamment avec l'actuel régime qui a une attention particulière de ces couches, ce qui se traduit par la mise en place de structures comme l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ), le Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF), le Fonds de Garanti de l'Investissement Prioritaire (FONGIP), la Délégation à l'Entreprenariat Rapide (DER), le Projet Pôle de Développement de la Casamance au Sénégal (PPDC) et c'est sur cette dernière que va porter notre étude. Il faut par ailleurs noter que toutes ces structures ont pour cibles principales, les jeunes et les femmes car étant considérées comme les couches les plus vulnérables dans la société mais aussi les plus importantes au point de vue démographique. Le PPDC étant chargé d'accompagner l'autonomisation économique des Jeunes et des femmes en Casamance, la question qu'il faut se poser à ce niveau est de savoir, par quelle approche, le

PPDC contribue-t-il à la réduction de la vulnérabilité des jeunes et des femmes dans la ferme de Yabone ?

Pour mieux étudier notre sujet, il nous paraît adéquat de scinder le travail en trois parties : en première partie nous verrons, **le cadre conceptuel et théorique**; en deuxième partie nous verrons, **la présentation de la zone d'étude et du PPDC** et en troisième partie nous verrons, **le cadre méthodologique et analytique**.

PREMIERE PARTIE : CADRES CONCEPTUEL ET THEORIQUE

CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL

Dans cette partie, nous définirons les mots clés de notre étude.

1 Etude de concepts

Nous avons quatre concepts à étudier.

1.1 Autonomisation

Autonomisation peut être définie comme le processus par lequel une personne ou une collectivité se libère d'un état de sujétion, acquiert la capacité d'user de la plénitude de ses droits, s'affranchit d'une dépendance d'ordre social, moral ou intellectuel.

L'**empowerment**¹ (prononcé en anglais : [ɪm'paʊərmənt]), ou **autonomisation**^{2,3,4,5}, ou encore **capacitation**, est l'octroi davantage de pouvoir à des individus ou à des groupes pour agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques auxquelles ils sont confrontés⁶.

L'emprunt à l'anglais empowerment est fréquemment attesté en français, notamment dans le français de France. Au Québec, différents termes ou expressions sont parfois employés pour remplacer cet emprunt, en particulier « autonomisation », qui est recommandé par l'Office québécois de la langue française depuis 1998⁷. On trouve aussi le néologisme « agentivation », inspiré du terme « agentivité » rencontré dans les écrits de Judith Butler⁷.

➤ Origine de la notion en Amérique du Nord

Selon Bernard Vallerie, on repère la première utilisation du terme empowerment aux États-Unis, au début du XX^e siècle. Il est alors utilisé par les femmes luttant pour la reconnaissance de leurs droits. On trouve également cette notion dans les méthodes du community organizing de Saul Alinsky dès les années 1930, puis dans le mouvement des droits civiques

¹ Origine du terme [archive] d'après le *Online Etymology Dictionary* de Douglas Harper : (en) « *empower* (v.) 1650s, used by Milton, but the modern popularity dates from 1986; from *en-* (1) + *power*. Related: *Empowered*; *empowering*; *empowerment*. »

² « autonomisation » [archive], *Le Grand Dictionnaire terminologique*, Office québécois de la langue française (consulté le 18 mars 2019)

³ Commission d'enrichissement de la langue française, « autonomisation » [archive], *FranceTerme*, Ministère de la Culture (consulté le 9 février 2018).

⁴ « OBJECTIF 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » [archive], sur *www.un.org* (consulté le 9 février 2018)

⁵ Cairn, Calvès Anne-Emmanuèle, « « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement » [archive], *Revue Tiers Monde*, 2009, (consulté le 02/04/2020)

⁶ Voir aussi Sylvia Zappi, L'"empowerment", nouvel horizon de la politique de la ville [archive], *Le Monde.fr*, 7 février 2013 : « l'expression désigne le processus qui permet aux individus de prendre conscience de leur capacité d'agir et d'accéder à plus de pouvoir. »

⁷ « autonomisation » [archive], *Le Grand Dictionnaire terminologique*, Office québécois de la langue française (consulté le 18 mars 2019).

dans les années 1960. En 1965, un groupe de psychologues l'utilise dans le cadre de pratiques de psychologie communautaire. La notion d'empowerment va alors se diffuser dans de nombreux champs, puis être utilisée dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Au Québec, des associations de lutte contre la pauvreté effectuent la promotion de l'empowerment pour alléger le fardeau social et économique de certains milieux en perdition.

Malgré son introduction au Québec dans les années 1960, l'empowerment est resté très longtemps une notion difficile à traduire en France. Le terme dans le monde anglo-saxon se répand à la fin des années 1970, puis international vers 2000 et est traduit alors par « autonomisation » en français⁸.

Pour Bernard Jouve, (2006), l'empowerment, pour être opérationnel, nécessite la constitution de communautés qui agrègent des acteurs sociaux confrontés à une même problématique⁹.

Marie-Hélène Bacqué (pour qui il s'agit d'un processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, de s'émanciper) et Carole Biewener notent dans leur ouvrage infra consacré au concept que la notion d'empowerment apparaît au cours des années 2000 en France comme « modèle-type de démocratie participative », une « démarche collective d'intervention sociale » mais aussi comme « nouvelle expression de la doxa néolibérale »¹⁰.

Le terme désigne, en périnatalité, le fait pour une femme enceinte ou un couple de se prendre en charge plutôt que de laisser le personnel de santé prendre seul les décisions concernant la naissance à venir. Il s'agit d'encourager, de remettre en avant plan la capacité du corps de la femme à accoucher et non pas de « se faire accoucher »¹¹.

Selon Tim Greacen, directeur du laboratoire de recherche à l'hôpital psychiatrique Maison Blanche et coordinateur de l'ouvrage Pour des usagers de la psychiatrie acteurs de leur propre vie, publié en 2012, l'autonomisation implique un changement de paradigme dans lequel l'usager est impliqué « au sein d'une collectivité dans laquelle il est citoyen à part entière. Les

⁸Cairn, Calvès Anne-Emmanuèle, « « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement » [archive], *Revue Tiers Monde*, 2009, (consulté le 02/04/2020)

⁹Bernard Jouve, Politiques publiques et empowerment : l'exception française [archive], *Économie & humanisme*, No 379, décembre 2006, p. 99-101.

¹⁰Bacqué & Biewener L'empowerment, une pratique émancipatrice.

¹¹<https://materniteetdignite.wordpress.com/2016/05/27/lempowerment-en-periode-perinatale-tremplin-pour-guerir-de-ses-blessures-agressions-a-caractere-sexuel-et-reprise-de-pouvoir-dans-la-maternite/> [archive]

services de santé mentale doivent être configurés de manière à soutenir son autonomie plutôt que de perpétuer son rôle traditionnel de patient¹² ».

L'autonomisation des communautés se réfère au processus d'habilitation (enabling) qui permet aux communautés d'accroître leur contrôle sur leur vie. Les communautés sont des groupes de personnes qui peuvent ou non être liés dans l'espace, mais qui partagent des intérêts, des préoccupations ou des identités communes. Ces communautés peuvent être locales, nationales ou internationales, avec des intérêts spécifiques ou généraux. L'autonomisation désigne le processus par lequel les personnes acquièrent le contrôle des facteurs et des décisions qui façonnent leur vie. Il s'agit du processus par lequel ils augmentent leurs atouts et leurs attributs et renforcent leurs capacités à obtenir un accès, des partenaires, des réseaux et/ou une voix, afin de prendre le contrôle. Le terme habilitier implique que les gens ne peuvent pas être habilités par les autres ; ils ne peuvent s'habiliter eux-mêmes qu'en acquérant davantage de formes différentes de pouvoir. Elle suppose que les personnes sont leurs propres atouts, et le rôle de l'agent extérieur est de catalyser, faciliter ou accompagner la communauté dans l'acquisition du pouvoir¹³.

Ce qui est important à ce niveau et qui est en phase avec l'entendement que nous avons de l'autonomisation, c'est un processus amenant un individu ou groupe d'individu à faire face aux défis qui les attendent dans la vie courante tout en y contribuant. Ceci est d'autant plus important au milieu rural qu'au milieu urbain, surtout orienter vers les couches les plus vulnérables, mieux dans une localité profondément impactée par le conflit en Casamance.

1.2 Economique

L'économie (ou économie politique, science économique ou encore sciences économiques) est une discipline qui étudie l'économie en tant qu'activité humaine, qui consiste en la production, la distribution, l'échange et la consommation de biens et de services.

Le nom économie provient du grec ancien οἰκονομία /oikonomía qui signifie « administration d'un foyer ».

Si dans l'Antiquité Xénophon et Aristote ont chacun écrit un traité sur l'économie, c'est à partir du XVII^{ème} siècle que se développe la pensée économique moderne, avec le mercantilisme, puis au XVIII^{ème} siècle avec les physiocrates. L'économie politique débute

¹²Eric Favereau, « En psychiatrie aussi, il faut avoir cure du patient » [archive], sur *Libération.fr*, 28 mars 2012 (consulté le 21 février 2020)

¹³« WHO | Track 1: Community empowerment » [archive], sur *WHO*(consulté le 7 avril 2020)

à la fin du XVIII^{ème} siècle avec Adam Smith, puis David Ricardo ou encore Jean-Baptiste Say (les classiques) au début XIX^{ème} siècle. C'est avec la révolution marginaliste à la fin du XIX^{ème} siècle que l'économie se constitue comme une discipline scientifique et s'institutionnalise. Au sein de la discipline, on distingue deux grandes approches : la macroéconomie, qui étudie les grands agrégats économiques (épargne, investissement, consommation, croissance économique), et la microéconomie, qui étudie le comportement des agents économiques (individus, ménages, entreprises) et leurs interactions, notamment sur les marchés.

Comme dans d'autres disciplines, l'économie se décline selon un spectre depuis la théorie économique, qui vise à construire un corpus de résultats fondamentaux et abstraits sur le fonctionnement de l'économie, jusqu'à l'économie appliquée, qui utilise les outils de la théorie économique et des disciplines connexes pour étudier des domaines précis comme le travail, la santé, l'immobilier, l'organisation industrielle ou encore l'éducation. Les origines de la pensée économique remontent aux civilisations mésopotamienne, grecque, indienne, chinoise, perse et arabe. À partir de la fin du VI^{ème} millénaire av. J.-C. les cités-États de Sumer ont développé leurs commerces et leurs économies à partir des marchés de matières premières. Les premiers codes de loi de Sumer pourraient être considérés comme les premiers écrits économiques, dont de nombreux attributs sont encore en usage dans la valorisation des prix d'aujourd'hui tels les montants codifiés d'échange d'argent lors des échanges commerciaux (taux d'intérêt), amendes, règles d'héritage, lois concernant la façon dont la propriété privée doit être imposée ou divisée, etc.¹⁴.

Dans la Grèce antique, le terme économique apparaît comme le titre d'un traité de Xénophon (Économique) et d'un ensemble de traités attribués à Aristote (Économiques), dont l'objet est la connaissance et la formulation des lois (« nomos ») permettant d'optimiser l'utilisation des biens d'une maison (« oikos »), considérée comme unité collective de production d'une famille élargie ou d'un clan.

Chez Aristote, la richesse est considérée du point de vue de l'abondance des biens produits et de leur utilité, non de l'accumulation de monnaie par l'usure ou le négoce dont les procédés font l'objet d'une autre discipline qu'Aristote appelle chrématistique de khréma (la richesse) et

¹⁴Horne 1915

-atos (degré superlatif) et qu'il considère comme des activités stériles, voire déshonorantes dans l'Éthique à Nicomaque). L'Économique est explicitement distingué de la Politique, laquelle fait l'objet d'un autre traité d'Aristote et vise à établir l'harmonie et la justice entre les différentes classes de personnes et de familles qui constituent la cité.

Le philosophe indien Chânakya (340-293 av. J.-C.), conseiller auprès du trône de l'empire Maurya de l'ancienne Inde, développe de nombreux concepts économiques, notamment dans son œuvre principale Arthashastra (La Science des richesses et du bien-être)¹⁵. Après avoir découvert la Muqaddima (1377), Joseph Schumpeter voit en Ibn Khaldoun (1332-1406) le plus proche précurseur de l'économie moderne, même si la plupart de ses théories économiques ne furent connues en Europe qu'à une époque relativement récente¹⁶. Au *Moyen Âge* les penseurs économiques sont avant tout des *théologiens* comme *Thomas d'Aquin* ou *Ibn Khaldoun*. Dans sa *Somme théologique*, Thomas d'Aquin examine de nombreuses questions de nature économique, dont la justification de la *propriété privée*, du *commerce* et du *profit*. Raisonnant dans le cadre du *droit naturel*, les penseurs scolastiques, ils préfigurent l'économie moderne dans le domaine de la *politique monétaire*, de l'*intérêt*, et la théorie de la *valeur* dans le cadre du *droit naturel*¹⁷. De façon simple, nous comprenons par économique toute activité menée moyennant un profit pour l'auteur de l'activité mais aussi à toute la chaîne de valeur. Il s'agit notamment de l'Etat, des collaborateurs, des clients, etc.

1.3 Projet

Un projet ou investissement est un ensemble d'activités qui consomme des ressources (matériels, humaines et financière) limités dans le temps et dans l'espace, à réaliser sur un délai bien déterminé en vue d'atteindre un ou plusieurs objectifs. Un projet peut être défini comme étant une substitution d'importation. Un projet est une mise en œuvre des moyens humains, matériels et financiers. En vue d'atteindre un plusieurs objectif. Quelle que soit la définition du projet, il vise à créer de la valeur.

Selon le guide de PMBOK, un projet est un effort temporaire exercé dans le but de créer un produit, un service ou un résultat unique. La nature temporaire des projets implique que le projet a un commencement et une fin déterminés. La fin est atteinte lorsque les objectifs du projet ont été satisfaits, ou lorsque le projet est arrêté parce que ses objectifs ne seront pas ou

¹⁵Jha 1998, p. 267–282

¹⁶Boulakia 1971

¹⁷Schumpeter 1954, p. 97–115

ne pourront pas être atteints, ou lorsque le projet n'est plus utile. Un projet peut également être interrompu si le client (maître d'ouvrage, commanditaire, ou promoteur) souhaite y mettre fin. Le caractère temporaire du projet ne signifie pas nécessairement que sa durée soit courte. Cela fait référence à l'engagement dans le projet et à sa pérennité dans le temps. Par ailleurs, le caractère temporaire ne s'applique pas typiquement au produit, au service ou au résultat créé par le projet ; la plupart des projets sont entrepris pour créer un résultat durable. Par exemple, le projet de construction d'un monument national aboutira au résultat prévu pour durer des siècles. Les projets peuvent également avoir un impact social, économique et environnemental dont la durée est bien plus longue que celle des projets eux-mêmes. Chaque projet crée un produit, un service ou un résultat unique. Le résultat d'un projet peut être de nature tangible ou intangible. Bien que des éléments répétitifs puissent être présents dans certains livrables et dans certaines activités d'un projet, cette répétition ne modifie pas les caractéristiques, qui sont fondamentales et uniques pour tout travail du projet. Par exemple, des immeubles de bureaux peuvent être construits avec des matériaux identiques ou similaires, et par la même équipe, ou par différentes équipes. Néanmoins, chaque projet de construction reste unique, de par son emplacement, sa conception, les circonstances et les situations différentes, les parties prenantes différentes, et ainsi de suite. Un effort en continu est généralement un processus répétitif qui s'exerce en suivant les procédures qui existent dans une organisation. En revanche, en raison de la nature unique des projets, des incertitudes ou des différences peuvent exister entre les produits, les services ou les résultats créés par un projet. Les membres d'une équipe de projet peuvent avoir à faire face à des activités nouvelles, pouvant nécessiter une planification plus spécifique que d'autres travaux plus routiniers. En outre, les projets sont entrepris à tous les niveaux organisationnels. Un projet peut impliquer une ou plusieurs personnes, une ou plusieurs unités organisationnelles, appartenant à des organisations multiples.

1.4 Pôle

La notion de « pôle de croissance » et la théorie que l'on a tenté d'élaborer à partir d'elle étaient à l'origine conçues comme de simples instruments utiles pour la description et l'explication de la dynamique de la croissance dans les économies capitalistes modernes, donc sans aucune préoccupation d'ordre normatif ou instrumental. La lecture des premiers textes de François Perroux, unanimement considéré comme le premier à avoir formulé la notion de

pôle, montre bien que cet auteur part d'une simple donnée d'observation pour en tirer (intuitivement) ce qui a été par la suite désigné comme la « théorie des pôles de croissance »¹⁸. Pour Perroux, la croissance dans les économies capitalistes modernes ne se manifeste pas de façon homogène à l'intérieur d'un espace économique, mais apparaît et se propage à partir de certains points dotés d'intensités de rayonnement variables, se diffuse par des canaux divers et produit des effets différents sur l'économie dans son ensemble¹⁹. Ainsi la croissance consiste en un processus essentiellement « polarisé », dans la mesure où les forces qui l'animent tendent à agglomérer des activités autour de centres d'innovation successifs ; il en résulte des déséquilibres entre secteurs industriels et, par extension, entre les régions où ils se situent.

En supposant qu'il y ait un consensus sur ce qu'est un « pôle de développement » (ce qui est une hypothèse audacieuse), il pourrait peut-être être représenté sous la forme suggérée par Lansuen. Ainsi un pôle de développement serait constitué par un groupe important d'industries a) fortement rattachées les unes aux autres par leurs liaisons d'*input-output* b) à partir d'une industrie principale et c) géographiquement groupées. L'industrie principale d) innove et e) sous son impulsion tout le groupe innove et f) croît g) à un rythme plus rapide que les industries étrangères au pôle. (Selon OenEdition Books)

¹⁸Pour avoir une excellente revue de la « théorie des pôles », voir HERMANSEN T., « Development — El (...) »

¹⁹ Cf. PERROUX F., « Note sur la notion de pôle de croissance », op. cit.

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE

2 Contexte général

Pour arriver au développement du monde, d'un continent ou d'un pays, pendant longtemps les jeunes et les femmes ont toujours été les principales cibles et ont occupé l'essentiel de la population mondiale. Le 31 octobre 2011, la population mondiale a franchi le cap des 7 milliards d'habitants. La moitié de cette population est âgée de moins de 30 ans, et 1,7 milliard d'habitants sont âgés de 10 à 24 ans. Il s'agit là de la génération la plus importante de l'histoire de l'humanité (USAID, 2012). En Afrique subsaharienne et en Afrique du Nord, environ 40 % de la population est âgée de moins de 15 ans, et près de 70 % n'a pas encore 30 ans, ouvrant la porte à une transition importante (USAID, 2012). La mondialisation, les progrès technologiques et la montée des réseaux sociaux offrent aux jeunes de nouvelles possibilités d'établir des liens et de devenir des participants plus actifs dans le développement de leur milieu, tout en rendant leur vie plus complexe et plus exigeante. Cela peut constituer à la fois une menace et une occasion à saisir (USAID, 2012). L'analyse de la situation de l'emploi au Sénégal confirme amplement les difficultés liées à la prise en charge du chômage des jeunes. Le taux de chômage dans notre pays a atteint 15,7 % et les dernières statistiques révèlent que la tranche d'âge des 15-35 ans de la population active est la plus affectée par le phénomène (sources : anpejf)²⁰.

Pour éradiquer ce fléau, l'Etat du Sénégal a mis en place le Plan Sénégal Emergent (PSE) avec ses lots de projets et programmes permettant à développer le Sénégal tout en prenant en charge le problème d'employabilité des jeunes et femmes. Parmi ces projets et programmes on peut citer entre autres le PPDC. Ce projet spécifique à la Casamance a été mis en place depuis 2014 pour une durée de 5ans pour répondre à la problématique de l'employabilité des jeunes et femmes afin d'accompagner une paix durable tant recherchée. Sa mise en œuvre a-t-elle permis d'accompagner ses cibles dans une dynamique de les autonomiser économiquement dans ses zones d'intervention ?

Notre sujet de mémoire intitulé **l'Autonomisation économique des jeunes et des femmes à travers le PPDC : cas de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone**

²⁰ Agence Nationale pour la Promotion des de l'Emplois des Jeunes et Femmes

nous permet de répondre à cette interrogation. De nos jours, s'il y a à peu près le même nombre de femmes que d'hommes sur Terre, les hommes sont légèrement plus nombreux : 102 hommes pour 100 femmes en 2015. Plus précisément encore, sur 1000 personnes, 504 sont des hommes (50,4 %) et 496, des femmes (49,6 %). Il naît un peu plus de garçons que de filles : 107 garçons pour 100 filles. Source: United Nations, Department of Economic And Social Affairs, Population division (2019). En effet, ce contexte montre à suffisance comment les jeunes et les femmes sont importants dans le dispositif de tout développement durable. C'est pourquoi l'acuité du phénomène de la vulnérabilité de cette couche de la société fait de la problématique de l'autonomisation des jeunes et des femmes une priorité. D'où l'orientation de notre étude sur le processus de l'autonomisation des jeunes et des femmes à travers le PPDC : cas de la ferme départementale de Ziguinchor à Yabone.

2.1 Problématique

La Casamance, suite à des années de conflit, l'économie locale basée essentiellement sur les activités agricoles (riziculture, grandes cultures, horticulture, élevage, arboriculture, pêche et autres) est aujourd'hui dans l'incapacité de procurer des moyens d'existence aux populations à cause des contraintes majeures qui entravent la reprise normale de ces activités : perte de capital productif (salinisation et ensablement des rizières,) ; infrastructures inadéquates (dégradation des pistes de production et des blocs maraîchers) ; prolifération des insectes ravageurs des fruits (mouches blanches, rongeurs...) ; insécurité (présence de mines et de bandes armées) ; manque de formation et sous équipement des producteurs ; manque de moyens financiers, etc.

En outre, après plus de trente-cinq ans de conflits les infrastructures sociales de base sont dans un état de dégradation avancée, limitant ainsi le retour des populations dans leur zone.

Aujourd'hui, avec la situation d'accalmie notée en Casamance spécifiquement dans le département de Ziguinchor, beaucoup de ménages ont entamé une dynamique de retour dans leurs villages d'origine. Face à cette dynamique de retour des populations déplacées, l'Etat du Sénégal doit-il rester les bras croisés ? Non, ce dernier a mis en place des projets/programmes comme le PPDC pour prendre en charge le processus d'autonomisation des jeunes et des femmes dans leurs activités économiques et sociales afin de consolider la paix mais aussi de permettre à ces cibles de s'épanouir chez eux.

Nous essayons de voir par quelle approche le Projet Pôle de Développement de la Casamance est parvenu à l'installation et à l'exploitation de la ferme horticole de Yabone afin de contribuer à l'autonomisation économique des jeunes et des femmes. D'autant plus que nous vivons une actualité dominée par l'émigration clandestine avec un fort contingent de jeunes qui bravent la mer entraînant beaucoup de perte en vies humaines. Face à cette problématique un besoin manifeste d'autonomisation économique des couches les plus vulnérables de la société se fait sentir. N'est-il pas nécessaire de s'interroger sur les approches à mettre en œuvre pour éviter ce fléau plus mortel que la pandémie de la COVID 19 car ayant causé plus de 500 morts alors que le coronavirus n'a fait que 300 morts au Sénégal dans la première vague. En effet, il faut dire que ce sujet peut être inscrit dans le cadre théorique de l'autonomisation économique globalement.

Parler d'autonomisation économique des jeunes et des femmes revient à financer globalement les différentes cibles des politiques publiques définies par tels ou tels projets/programmes dans le monde ou dans la sous-région, à l'exemple du Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF) visant à contribuer à la création d'emplois décents et de revenus durables à travers le renforcement des compétences et l'émergence de micro et petites et moyennes entreprises (MPME) de jeunes et de femmes . Car le Sénégal est confronté depuis 2000 à une crise de l'emploi affectant surtout les femmes, les jeunes et les plus diplômés. En 2011 le pays comptait 461 000 chômeurs et 32,0 % des actifs occupés étaient en fait sous-employés. Les jeunes représentent 36,5 % de la population totale et leur taux de chômage est de 12,7 %. Ce qui fait qu'il y a beaucoup d'investissements mais les résultats escomptés ne sont pas forcément assurés du fait qu'il n'y a pas suffisamment de suivi assurant l'atteinte des objectifs fixés par les autorités politiques. Selon l'ANSD, le taux de chômage des femmes est de 27,6 % et celui des hommes est de 8,6 %, en 2019.

De nos jours, d'après les données théoriques et réelles qui sont à notre disposition, l'Etat du Sénégal a mis en place pas mal de moyens et des mécanismes d'exécution mais aussi de suivi quant à l'autonomisation économique des jeunes et des femmes du pays. Nous pouvons citer le cas du Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF). Le choix de la chaîne des valeurs agricoles et des services permet d'élargir les opportunités d'emploi et de création de revenus, dans les régions ciblées de Kaolack, Fatick, Thiès, Casamance Naturelle (Ziguinchor, Kolda et Sédhiou) et de la banlieue de Dakar. Il faut dire

que le Gouvernement du Sénégal a consacré beaucoup de ressources à cet effet, ce qui s'est traduit par le fait qu'une bonne partie de son budget, depuis les régimes du Président WADE jusqu'à celui du Président SALL, ont consacré à l'emploi des jeunes et des femmes à travers des structures comme l'ANPEJ/F, l'FNPJ, DER, ... Cette volonté politique n'a pas laissé indifférente les trois régions de la Casamance, à l'exemple du Projet Pôle de développement de la Casamance (PPDC). En définitives, il faut s'interroger sur le comment le PPDC est parvenu à la mise en place et à l'exploitation de la ferme de Yabone au profit des jeunes et des femmes de la localité ? Il faut noter par ailleurs que cette étude va nous permettre d'approfondir notre thème de recherche et d'enrichir nos connaissances sur le processus d'autonomisation économique des jeunes et des femmes en Casamance.

2.2 Questions de départ

En effet, il n'est pas facile de traduire une préoccupation souvent floue en un projet de recherche opérationnel. Ainsi, pour éviter de tourner en rond ou d'hésiter ; il nous faut trouver un fil conducteur aussi clair que possible de sorte que notre travail puisse débuter et se structurer avec cohérence : « Peu importe si ce point de départ semble banal et si la réflexion du chercheur ne lui paraît pas encore tout à fait mûre ; peu importe si, comme c'est probable, il change de perspective en cours de route. Ce point de départ n'est que provisoire ». Ici, l'impératif pour nous est, bien entendu, de savoir comment doit se présenter ce premier fil conducteur et à quels critères il doit répondre pour remplir la fonction attendue de lui. Ce qui nous amène à poser la question de savoir :

- **Question de départ Principale :** Comment à travers la ferme de Yabone le Projet Pôle de Développement de la Casamance, contribue-t-il à autonomiser économiquement les femmes et les jeunes ?
- **Question de départ Intermédiaire :** Autrement dit, comment à travers l'horticulture, le PPDC est-il parvenu à accompagner l'autonomisation économique des jeunes et des femmes ?

2.3 Question de recherche

Par quelle approche, le PPDC a-t-il pu contribuer à la réduction de la vulnérabilité des jeunes et des femmes dans la ferme de Yabone ?

2.4 Les objectifs

L'étude se fixe un objectif général. Ce dernier se décline en deux objectifs spécifiques.

2.4.1 Objectif général

Démontrer la pertinence de l'approche du PPDC dans la mise en œuvre de la ferme horticole de Yabone pour l'amélioration du bien-être des populations.

2.4.2 Objectifs spécifiques

Objectif spécifique 1 : Faire l'état des lieux de la ferme dès la première saison d'exploitation.

Objectif spécifique 2 : Montrer que l'implication de toutes les parties prenantes a permis au PPDC de parvenir à une implantation réussie de la ferme horticole de Yabone.

Objectif spécifique 3 : Démontrer l'efficacité de la stratégie mise en place par le PPDC pour l'exploitation et la commercialisation des produits de la ferme horticole de Yabone.

2.5 Hypothèses de recherche

Les hypothèses sont des propositions provisoires de réponses à la question de départ et qu'il faut confronter à des données d'observations. Pour atteindre nos objectifs, nous nous posons des hypothèses suivantes :

Hypothèse I : Le Projet Pôle de Développement de la Casamance a difficilement trouvé la voie de l'autonomisation économique des jeunes et des femmes à l'expérience de la ferme de Yabone.

Hypothèse II : Le processus de mise en place de la ferme départementale de Ziguinchor a été une expérience réussie.

Hypothèse III : La mise en valeur de la ferme de Yabone est le fruit d'une démarche participative et inclusive des différents acteurs.

2.6 Justification du choix du sujet

La répétition des investissements publics comme privés à l'endroit des jeunes et des femmes pour leur permettre d'avoir une autonomie à tout point de vue afin de pouvoir faire aux différents défis de la vie courante. Et malgré les efforts constatés de part et d'autre, la réussite de cette question d'autonomisation économique des principales cibles demeure une préoccupation d'actualité et surtout dans cette partie du pays qui vit un conflit qui date de plus de 35 ans. L'autre argument se justifie par le fait du désenclavement de la région naturelle de la Casamance et du coup cette partie Sud du Sénégal a besoin d'un certain marketing

territorial, d'un accompagnement de la part de ses fils, des bonnes volontés, des pouvoirs publics et autres.

Le choix de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone s'explique par le fait que le département de Ziguinchor soit le département le plus touché par les impacts du conflit et c'est la localité qui a le plus réussi en termes de bonne gouvernance et cela se justifie par le fait qu'à la tête de cette ferme il y a une femme. La réussite de l'implantation et l'exploitation de ladite ferme parmi les 9 à travers la Casamance naturelle par le Projet Pôle de Développement de la Casamance fait de notre thème son originalité. En réalité, le cas de cette ferme constitue un exemple type pour illustrer qu'on peut rester chez-soi et s'épanouir économiquement sans exorde rural ni émigration clandestine et cela quel que soit sa localité. Nous avons fait exprès de prendre l'exemple de l'une des localités les plus critiques du Sénégal au plan d'existence de conditions favorables au développement.

2.7 Contribution du travail

De notre étude pourront ressortir certains enseignements que nous espérons pouvoir contribuer à plusieurs niveaux :

➤ Du point de vue personnel

Cette recherche permet d'accueillir et d'approfondir des connaissances en matière de gestion de projet particulièrement en zone de crise, avec l'existence des mines, des rebelles, des voleurs de bétail, des coupeurs de routes, ... La problématique de la gestion de projet en zones de crise reste un débat actuel dans le monde entier. La question qui revient souvent est de savoir s'il faut attendre le retour définitif de la paix pour investir dans des zones pareilles, ou bien, investir, le temps de négocier la paix ? Notre étude nous a montré que l'Etat du Sénégal n'a pas attendu le retour définitif de la paix pour investir dans cette partie méridionale du pays.

➤ Du point de vue scientifique

Cette étude s'inscrit d'abord dans une logique d'apporter notre contribution dans le développement de la recherche scientifique. Ensuite, les zones de crise sont aujourd'hui une préoccupation majeure qui convoque l'humanité à une réflexion du comportement à adapter et les nouvelles stratégies à mettre en place pour permettre aux populations vivant dans ces zones de mieux vivre quelque soit la densité de la crise. La Casamance est un exemple illustratif, ainsi, cette zone reste une localité où des études doivent être menées pour observer, l'impact de la crise sur les êtres humains et sur ses répercussions sur les activités économiques

de ces populations composées essentiellement de jeunes et de femmes. Nous espérons que ce mémoire constituera un outil précieux pour la communauté scientifique dans les diverses contributions en matière de gestion de projet dans les zones de conflit.

➤ **Du point de vue managérial**

Sur le plan managérial, la gestion d'un projet dans une zone de conflit n'est pas une chose aisée car il y a plein d'aléas, mais aussi de risques. Il faut dire que rien n'est certain dans des situations pareilles alors que la réussite de la gestion est garantie par des exigences qui ne pardonnent quasiment pas de manquement sur la planification faite. Dans des milieux comme celui là pour réussir le management d'un projet, il faut être doté d'une bonne capacité managériale mais aussi disposer d'une équipe dynamique et expérimentée. A tout moment les travaux peuvent être interrompus ou sabotés par des fossoyeurs de la paix ou alors par des gens que profitent la situation de guerre surtout avec l'économie de guerre. L'absence d'une stratégie globale de gestion de projets dans des zones de crise a fait progressivement émerger une prise de conscience sur la nécessité de mettre en place une structure de coordination et d'harmonisation des interventions surtout de l'Etat en Casamance. Il s'agit de la modification des missions de l'ANRAC qui a été créée par décret n°2004-822 du 01 Juillet 2004, modification intervenue en 2016 et allant dans ce sens. Nous espérons que notre étude pourra contribuer à : énumérer les différentes vulnérabilités existant dans la gestion des projets en zone de crise :

- proposer des projets de développement (hautement) appréciés par les populations en zones de crise ;
- analyser des facteurs exogènes et endogènes ;
- améliorer des conditions de travail et de communication entre communautés ;
- atténuer le climat de tension entre les protagonistes ;
- améliorer les attitudes de confiance en soi dans les zones de crise.

➤ **Du point de vue culturel**

Des localités comme la commune de Boutoupa Camaracounda sont à vocation agricole avec des cultures melting-pot : nous y trouvons la culture manding, la culture diola, la culture manjack, la culture bâïnounck, ... la ferme joue un rôle fédérateur de toutes ces cultures autour d'elle.

➤ **Du point de vue socio-économique**

La bonne gestion des ressources agricoles contribue à la croissance économique locale pour la création des activités génératrices de revenus sur le marché local. La mise en valeur de nos ressources ou potentiels contribuent au développement de l'ensemble des Etats dans la mesure où l'union fait la force, ces efforts contribuent à la création d'emplois et donc des richesses. De même, en agissant sur la diversification des projets de développement, on favorise l'activité économique. Ces services sont essentiels à la stabilité économique et au bien-être humain. Les bienfaits que procure la ferme de Yabone qui a été bien gérée sont multiples : légumes de qualité destinées à l'alimentation et au commerce, services d'affaire pour la contraction de protocoles d'accords entre la ferme et des partenaires, sédentarisation des jeunes et des femmes de la zone, et bienfaits moins tangibles liés aux rapports culturels, spirituels et esthétiques avec la nature. L'agriculture est une importante source de revenus et de protéines, de sorte qu'elle fait partie intégrante de la plupart des systèmes socioculturels de la zone. Enfin, une bonne gestion de la ferme est un facteur de réduction des conflits entre la population et les acteurs locaux.

**DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DU PROJET
POLE DE DEVELOPPEMENT DE LA CASAMANCE
(PPDC) ET DE LA ZONE D'ETUDE**

CHAPITRE III : PRESENTATION DU PROJET POLE DE DEVELOPPEMENT DE LA CASAMANCE (PPDC)

3 Les contextes justifiant la mise en place du PPDC

3.1.1 Contexte stratégique

Le Sénégal a connu une transition démocratique réussie, suite aux élections générales du 25 Mars 2012. Le nouveau gouvernement attache une grande importance à la résolution du conflit Casamançais qui n'a que trop duré. Il a redoublé d'efforts pour parvenir à un accord de paix négocié ; mais même en l'absence d'un accord formel, le gouvernement reste convaincu que la paix durable en Casamance passera par le développement de la région sur une base plus large et des liens, surtout économiques, plus étroits avec le reste du pays. Le développement durable de la Casamance passera par l'amélioration des infrastructures publiques ; un rôle plus important conféré au secteur privé et surtout l'amélioration des opportunités de sources de revenus et l'accroissement de la productivité au profit des populations de la région qui sont essentiellement rurales. Pour garantir la paix en Casamance, le Gouvernement a également inscrit sa stratégie dans le cadre de son approche globale consistant à apporter des réponses aux enjeux de développement auxquels le pays est confronté et ce, dans une perspective d'aménagement territorial basé sur l'avantage comparatif et le potentiel de développement des pôles de croissance régionaux. Dans le cas de la Casamance, l'objectif est de parvenir à une paix durable se renforçant mutuellement.

Cependant, l'économie est confrontée à des défis de taille dus à des chocs internes et externes. Au cours de la décennie allant de l'année 1995, le Sénégal avait enregistré une solide croissance au niveau de son PIB par habitant, mais, à partir de 2006, l'économie a été secouée par une série de chocs internes et externes. Les pluies défavorables ont entraîné une baisse substantielle de la production agricole entre 2006 et 2007. Le choc sur les prix des produits alimentaires et pétroliers enregistré entre 2007 et 2008 a ralenti l'économie ; augmenté l'inflation et entraîné une détérioration significative de la situation budgétaire du Sénégal tant au niveau interne qu'au niveau externe. L'inadéquation des instruments de la politique budgétaire et les problèmes de gestion des finances publiques ont été aggravés par les coûts budgétaires engendrés par les subventions inefficaces et non ciblées en faveur de l'électricité et des denrées alimentaires. L'arrivée de la crise financière mondiale de 2008 et son amplification en 2009, combinée aux délestages qui se poursuivaient, ont également contribué

au ralentissement général de l'activité économique du pays. Il y a eu une légère reprise en 2010, puisque la croissance économique a enregistré une croissance de 4,1 pourcent. Toutefois, la croissance moyenne du PIB en termes réels était de 3,4 pourcent par an entre 2006 et 2010, contre une moyenne de 4,4 pourcent entre 2000 et 2005.

En 2011, la croissance du PIB en termes réels a de nouveau connu un ralentissement de l'ordre de 2,6 pourcent à cause des délestages récurrents et d'une réduction substantielle de la production agricole. La production agricole a sensiblement baissé au quatrième trimestre qui coïncide avec la période pendant laquelle plus de la moitié de la production annuelle est récoltée, ce qui a conduit à une baisse de 21 pourcent de la production. Les pluies ont été insuffisantes et irrégulières, mais il existait aussi des problèmes d'approvisionnement en intrants. La production arachidière a diminué de 59 pourcent et la production céréalière de 36 pourcent. En revanche, les activités non agricoles ont maintenu leur cadence et ont augmenté de 5,0 pourcent. La fourniture d'électricités est améliorée au dernier trimestre, en grande partie grâce à la mise en œuvre du plan d'urgence du gouvernement, permettant ainsi une reprise dans le secteur manufacturier. Le dynamisme des secteurs des télécommunications, des transports et du secteur financier a contribué à la bonne performance du secteur tertiaire. Du côté de la demande, les dépenses publiques, la consommation privée et les exportations ont été les principaux moteurs de la croissance économique en 2011. L'inflation a augmenté au début de 2011, reflétant ainsi l'augmentation des prix des produits alimentaires et pétroliers sur le plan international ; toutefois cette tendance s'est inversée au second semestre, donnant ainsi un taux d'inflation annuel moyen de 3,4 pourcent.

La pauvreté et l'extrême pauvreté ont une dimension spatiale et géographique au Sénégal. Selon l'enquête menée en 2011 sur les ménages, l'incidence de la pauvreté dans le pays est à 46,7 pourcent au sein de la population. Deux tiers des pauvres vivent dans les zones rurales. Les trois régions qui constituent la Casamance (Ziguinchor, Kolda et Sédhiou) figurent parmi les plus pauvres du pays, avec des niveaux de pauvreté beaucoup plus élevés que la moyenne nationale. Alors qu'à Dakar le niveau de pauvreté est de 22,5 pourcent, à Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, il est respectivement de 64,9 pourcent, 69,1 pourcent et 75,2. A Kolda, la pauvreté est passée de 60,9 pourcent en 2005 à 75,2 pourcent en 2011. Par ailleurs, l'extrême pauvreté reste très répandue dans les zones rurales de la Casamance, plus particulièrement dans les départements de Médina YoroFoulah, Kolda, Vélingara, Ziguinchor et Bounkiling avec des

taux respectifs de 56,5 pourcent, 51,7 pourcent, 48,7 pourcent, 42,6 pourcent et 40 pourcent. Dans les départements de Sédhiou, Goudomp et Bignona, un tiers de la population figure dans la catégorie de la pauvreté extrême.

Au Sénégal, l'activité économique est largement concentrée dans la capitale Dakar. La zone métropolitaine de Dakar abrite un quart de la population du Sénégal et la majeure partie des industries du pays. La concentration de l'activité économique dans la capitale conduit à de sérieux déséquilibres entre zones rurales et zones urbaines en termes d'opportunités économiques. Les zones rurales et les régions périphériques doivent contribuer à la croissance en général mais elles doivent également bénéficier de la croissance des zones urbaines grâce à un meilleur accès aux marchés et aux connexions qu'offriront les pôles de croissance émergents (le delta du Fleuve au Nord, le bassin arachidier, la zone minière de l'Est, la zone côtière et la région de la Casamance). Pour garantir une croissance plus équilibrée et plus inclusive, le Gouvernement met l'accent sur une stratégie de pôle de croissance qui comprend une approche intégrée (par secteurs et par zones) portée sur la fourniture de services de base dans les zones où il est avéré que le potentiel de croissance est fort, grâce à des interventions ciblées selon les zones et des investissements publics et privés dans des domaines stratégiques.

L'Etat du Sénégal prévoit de faire de la Casamance le test pilote de l'Acte III de la décentralisation en s'appuyant sur une stratégie de pôle de développement. La stratégie mettra en place un système de priorisation des investissements pour appuyer la sélection de projets ou programmes individuels d'investissement aux rendements économiques élevés parmi un ensemble d'options pré-identifiées. Les projets les mieux classés qui seront retenus éclaireront les décisions d'investissements publics afin de permettre à l'Etat de mieux utiliser les ressources publiques limitées pour influencer sur les investissements porteurs de changement à travers les investissements directs, les partenariats avec le secteur privé ou l'affectation des ressources des bailleurs. Une fois que cette stratégie sera testée en Casamance, elle devra être généralisée afin de mettre en place un nouveau cadre d'appui aux zones de pôles de croissance. Ceci met en évidence l'importance des investissements à consentir dans les infrastructures de base qui permettront de stimuler la diversification économique dans le pays et serviront de structure compétitive aux régions.

3.1.2 Contexte Sectoriel et Institutionnel

L'agriculture occupe 70 pourcent de la population Sénégalaise, mais le secteur est confronté à de nombreuses contraintes, notamment, sa forte dépendance à l'agriculture pluviale (l'irrigation est inférieure à 5 pourcent du potentiel), l'accès limité à la terre, au crédit et aux intrants agricoles, les infrastructures et le matériel agricole et les équipements post-récolte limités et une faible régulation des prix des produits agricoles.

Au cours des 30 dernières années, la région de la Casamance a connu le plus long conflit de faible intensité jamais vécu en Afrique et qui a causé des centaines de morts et de blessés. Il est estimé qu'entre 30.000 et 60.000 personnes ont migré vers les grandes villes (Dakar, Ziguinchor, Bignona, Sédhiou, Kolda) ou se sont réfugiées dans les pays voisins (Guinée-Bissau et Gambie); ce qui a rendu vulnérable une catégorie de la population et favorisé le développement d'une économie de guerre. Le conflit a eu des effets négatifs sur le potentiel de la région à contribuer pleinement à l'économie du Sénégal. Il est estimé que le conflit a réduit la production agricole de 50 pourcent. L'industrie du tourisme a été également lourdement affectée par le conflit, car beaucoup d'entre les 16.000 employés que comptait ce secteur ont perdu leur emploi en raison de l'insécurité persistante. De manière plus générale, les sources de revenus en pâtissent puisque l'insécurité étouffe l'agriculture traditionnelle et commerciale, le commerce et le tourisme.

La crise a empêché la région de valoriser son véritable potentiel économique, notamment en termes d'agriculture et de tourisme. Bien que le développement du secteur agricole ait souffert du conflit, la région de la Casamance reste leader dans la production de mangues, d'agrumes et de noix de cajou. Elle vient en seconde position dans la production de riz. La sécurité a été identifiée comme étant le principal problème qui freine le développement économique de la région. En effet, certaines terres agricoles sont minées et des attaques et des vols sont perpétrés contre les civils, principalement à l'encontre des voyageurs et des propriétaires de petites entreprises. La paix et le développement ne seront possibles en Casamance que si l'on fait face aux facteurs économiques et sociaux du conflit. Par ailleurs, le conflit en Casamance peut potentiellement influencer sur la stabilité de toute la sous-région (Gambie, Guinée-Bissau et Guinée-Conakry).

La compétitivité des produits locaux de la Casamance est limitée par de nombreuses contraintes, dont l'insuffisance et la qualité des infrastructures et de la logistique. Bien que la

région génère un surplus agricole et que la demande pour ses produits soit forte en dehors de la région, le commerce est limité par l'insuffisance et la qualité des infrastructures et de la logistique ; ce qui entraîne le faible accès aux marchés des producteurs locaux. Ces contraintes sur le commerce limitent la capacité des producteurs locaux à accroître et à diversifier la production agricole. La région est, cependant, idéalement située pour profiter des échanges avec les pays voisins et abrite certains des plus grands marchés à vocation sous régionale du (Diaobé).

La Casamance dispose d'une excellente opportunité pour développer son secteur agricole en mettant l'accent sur les activités de transformation, et sur la diversification vers des filières porteuses et l'horticulture. Avec des sols fertiles, des ressources hydrauliques abondantes et un climat favorable, l'agriculture jouit d'un potentiel faiblement exploité en Casamance. Les principales cultures sont le riz, le mil, le sorgho, le maïs, l'arachide et le fonio. La Casamance est la deuxième zone de production de riz du pays et fournit 27 pourcent de la production nationale de riz pluvial avec 62 pourcent de la superficie cultivée. A titre de comparaison, la vallée du fleuve Sénégal, en particulier la région de Saint-Louis produit 70 pourcent du riz irrigué national avec seulement 35 pourcent de la superficie nationale emblavée. Il demeure, cependant, qu'il est possible d'améliorer sensiblement la productivité du riz en Casamance. La production de fruits est principalement constituée de mangues, de noix de cajou, d'agrumes, de bananes et de fruits sauvages (màdd, buy, ditax). Le Sénégal produit environ 120.000 tonnes de fruits par an, dont 61 pourcent de mangues. La Casamance compte pour 47 pourcent de la production nationale de mangues et pour 90 pourcent de la production de noix de cajou. La région et principalement Kolda a vu au fil du temps une augmentation significative de sa production arachidière faisant de Kolda le centre du nouveau bassin arachidier.

La région de Ziguinchor, en particulier, a un grand potentiel en termes de pêche et de pisciculture. Elle dispose d'un littoral qui s'étend sur 85 km et d'un important réseau hydrographique composé d'un fleuve de 300 kilomètres avec de nombreux affluents et défluent. Ziguinchor est en quatrième position en matière de production de produits halieutiques avec 6,5 pourcent de la production nationale. La transformation artisanale des produits halieutiques est une activité importante comprenant le salage, le séchage, le fumage, la cuisson ou la fermentation. Elle emploie une main-d'œuvre féminine au faîte des techniques

de transformation artisanales. La gamme de produits qu'on y retrouve comprend les sardinelles cuites, les poissons et crevettes séchés et fumés, le poisson fermenté et les huîtres séchées. La production est d'environ 5.000 tonnes et est destinée au marché national (33 pour cent) et au marché sous-régional (Gambie, Guinée-Conakry, Ghana, Burkina Faso et Mali). La transformation industrielle est effectuée par de petites unités de transformation (IKAGEL, Complexe Frigorifique et SOFRIKAF), mais la production a diminué en raison de la baisse des captures, notamment de crevettes.

Le déficit en infrastructures socio-économiques de la Casamance se fait particulièrement ressentir dans les zones rurales où il constitue une caractéristique essentielle de la pauvreté :

- l'accès limité aux infrastructures accroît la vulnérabilité des populations rurales pauvres en Casamance. Dans les zones les plus pauvres de la Casamance, la plupart des communautés rurales n'ont pas accès à des routes praticables en toute saison; 82 pourcent des ménages n'ont toujours pas accès à l'électricité et seulement 43 pourcent ont accès à un centre de santé public. Une grande frange de la population n'a pas accès à l'eau potable.
- la mauvaise qualité des infrastructures rurales limite l'accès aux marchés. Le déficit et la mauvaise qualité des routes/pistes du monde rural, a contribué à l'inaccessibilité de la plupart des zones rurales de la Casamance, aux marchés; ce qui empêche les producteurs d'exploiter pleinement les nouvelles opportunités qu'offrent l'augmentation de la demande urbaine et les possibilités d'exportation.

En Casamance, à l'instar de la plupart des régions rurales d'Afrique subsaharienne, ce sont les femmes qui assurent une partie essentielle du transport relatif aux activités sociales et économiques. Le temps et les efforts que les femmes consacrent au transport comportent un manque à gagner élevé par rapport à d'autres activités de production. En effet, les femmes des communautés rurales assurent le transport d'une partie substantielle des produits ménagers vers les marchés et les points de collecte ; elles achètent et assurent le transport des produits de consommation, des biens et de l'eau assurent le transport de leurs enfants vers les écoles et les établissements de santé.

3.1.3 Contexte opérationnel du projet

Dans la perspective de réduire les inégalités d'opportunités et de revenus, le gouvernement du Sénégal, à travers le ministère des Collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires (MCTDAT), a élaboré et mis en œuvre, avec l'appui de la

Banque mondiale, le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC). Le Projet Pôle de Développement concerne ici le projet mis en œuvre par l'État du Sénégal, avec l'appui de la Banque mondiale, avec pour ambition de revitaliser l'agriculture en Casamance et de contribuer à améliorer les perspectives d'une paix durable dans la région. Le projet est doté d'un budget de 23 milliards de francs. Ce Projet intervient dans une zone lourdement impactée par trente années de conflit latent ayant considérablement réduit la production agricole du fait de l'étouffement des activités économiques y compris le commerce et le tourisme. L'Objectif de Développement du Projet est d' : (i) accroître la productivité agricole des jeunes et des femmes agriculteurs pour les chaînes de valeur sélectionnées et (ii) améliorer les liaisons de transport dans les communautés rurales des zones cibles de la région de Casamance. Le PPDC a donc pour ambition de parvenir à une paix durable en apportant des réponses aux enjeux de développement que sont l'enclavement, le déficit d'infrastructures socio-économiques et de marchés ainsi que le faible niveau d'accessibilité rurale. Ce projet est mis en œuvre de 2014 à 2020 en parfaite synergie avec les interventions des collectivités territoriales selon un modèle de partenariat responsabilisant les organisations professionnelles de producteurs et les associations locales, ainsi que les agences de l'État en s'adossant à une approche de maîtrise d'ouvrages déléguée. Le PPDC a obtenu des résultats significatifs en termes d'amélioration de la productivité et de la production agricole, d'augmentation du taux d'accessibilité rurale et de relèvement du niveau d'engagement citoyen dans certains communs tests de la région naturelle de la Casamance (Kolda, Sédhiou et Ziguinchor).

3.2 Description du projet

Premièrement, ce projet est conçu comme une opération structurante devant appuyer la volonté de l'Etat du Sénégal à développer le potentiel économique de la Casamance et ainsi améliorer les perspectives de paix durable dans la région. En tant que projet de pôle de développement, le PPDC met l'accent sur les grappes d'investissements critiques afin d'appuyer le développement du secteur de l'agriculture, conformément à la Stratégie de croissance accélérée du Sénégal. Deuxièmement, ce projet multisectoriel (agriculture, transports, développement local et gestion des conflits) a pour but de développer le potentiel économique de la région en essayant de lever les contraintes des petits exploitants agricoles (surtout en termes de disponibilité limitée en matière d'infrastructures, de commercialisation, de transformation et de stockage) afin de leur permettre de participer au développement des chaînes de valeur agricoles. Troisièmement, le projet bénéficiera de l'accompagnement du

Fonds d'Initiatives communautaire pour la consolidation de la paix en Casamance (SPF) à hauteur de 3.0 million \$ EU sous forme de subvention sur deux ans, approuvé en juin 2012. Le SPF viendra en appui aux initiatives de consolidation de la paix en Casamance à travers trois composantes : (i) la formation pour promouvoir et renforcer la paix dans les communautés rurales, (ii) le renforcement des capacités pour préparer les 25 communautés rurales de la région de Ziguinchor à engager les habitants de leurs localités dans le choix et la conception d'initiatives de consolidation de la paix et (III) des sous-projets à effet catalyseur pour la consolidation de la paix.

3.2.1 Objectif du projet

L'objectif global de ce projet est de contribuer à la réduction de la vulnérabilité des jeunes et des femmes de la Casamance en élargissant leurs opportunités d'activités génératrices de revenus dans le but de s'attaquer aux causes fondamentales du conflit. Plus précisément, l'objectif de développement du projet (ODP) est de : (i) accroître la productivité agricole dans les filières agricoles ciblées en faveur des jeunes et des femmes ; et (ii) améliorer l'accessibilité des zones rurales ciblées en Casamance.

3.2.2 Composantes du Projet

Le projet est structuré autour de trois composantes résumées ci-dessous.

Composante 1 : Appui à la production, à la post-récolte et à la mise en marchés des produits agricoles. (24,0 millions de dollars EU, dont 22,0 millions dollars EU de l'AID). Cette composante comprend quatre sous-composantes axées sur des domaines clés de la production, de la post-récolte et de la commercialisation: (a) la réhabilitation/aménagement et la mise en valeur de rizières et de périmètres horticoles (8 millions de dollars EU) (b) la mise à disposition de moyens de production en appui à la production et la productivité du riz de l'horticulture et de l'ostréiculture dont l'achat d'intrants, de matériel agricole et le renforcement des capacités (7,0 millions de dollars EU, dont 5 financés par l'AID), (c) la mise à disposition de petites infrastructures post récoltes dont les centres de groupage (2,0 millions de dollars financés par l'AID) et (d) l'amélioration de l'accès aux marchés à travers le développement de la Plateforme Economique Intégrée de Bignona (7,0 millions de dollars EU).

La conception de la composante 1 répond à la demande des coopératives agricoles de la Casamance et des petits opérateurs privés pour un appui à la production, à la promotion et à la commercialisation des produits agricoles. La composante appuie les activités dont le but est

d'établir les liens manquants dans les chaînes de valeur de la riziculture, de l'horticulture et de l'ostréiculture. Les coopératives et les producteurs travaillant sur les trois chaînes de valeur sont confrontés à des contraintes liées à la faiblesse de la production et de la productivité, à l'accès aux intrants et au crédit, aux difficultés de commercialisation et aux pertes importantes dues au nombre limité d'infrastructures post-récolte (étude réalisée par l'Agence régionale de développement de Ziguinchor (ARDZ), (Octobre2010). Le projet permettra de réhabiliter environ 30.000 hectares de rizières pour faire passer la production de la Casamance de 80.000 tonnes par an à 260.000 tonnes à la fin du projet et réhabiliter et/ou aménager environ 3.000 hectares de périmètres horticoles. Pour l'ostréiculture, le projet permettra de promouvoir, à titre de projet pilote, trois fermes ostréicoles à Ziguinchor et une installation de dégorgeage au niveau de laquelle les huîtres seront lavées et conditionnées avant leur commercialisation. Le potentiel de production combinée des fermes proposées est estimé à 600 tonnes par an. Afin d'établir des liens entre la production et le marché et d'apporter une valeur ajoutée aux produits agricoles, le projet appuiera la création de petites plateformes logistiques dans les zones de production au profit des coopératives.

Le projet appuiera également le développement de la Plateforme Economique Intégrée de Bignona (PEIB). Le but du projet est de parachever le développement de la Plateforme de Bignona. Le département de Bignona commercialise 50.000 tonnes de produits horticoles (agrumes, mangues, noix de cajou, fruits sauvages, bananes, manioc et patates douces) vers le reste du Sénégal et la sous-région. Il est estimé qu'au moins 50 pourcent de ce volume transiteront par la plateforme durant sa première année de fonctionnement. Le concept de la Plateforme de Bignona a été initié par des partenaires dont la Banque mondiale à travers le Projet de développement des marchés agricoles (PDMAS). Le projet permettra de consolider le développement de la plateforme et en plus, de la rendre plus fonctionnelle. Des espaces pour les groupements de femmes et de jeunes y seront aménagés afin qu'ils puissent bénéficier des opportunités offertes par la Plateforme de Bignona en terme de transformation. Il s'agit d'une initiative de taille pour Bignona, car elle comporte les caractéristiques adaptées (centre de production et épice du conflit).

Composante 2 : Accessibilité rurale (15,0 millions dollars EU, dont l'AID finance les 13,0 millions dollars EU). Cette composante vise à désenclaver les communautés rurales les plus isolées et à améliorer l'accessibilité des populations aux routes menant vers les marchés

locaux. Elle comprend quatre sous-composantes: (a) l'amélioration de l'accessibilité au niveau des communautés rurales (CR) les plus pauvres par le traitement de points critiques d'environ 350 km de routes locales reliant les CR au réseau classé ou aux centres urbains (3,5 millions dollars EU), (b) la réhabilitation/entretien périodique de 200 km de routes rurales pour améliorer l'accès aux infrastructures commerciales et aux zones à fort potentiel agricole (10,2 millions dollars EU, dont l'AID finance les 8,2 millions dollars EU), (c) la mise en œuvre d'un projet pilote d'entretien de pistes rurales par la méthode à haute intensité de main-d'œuvre (500.000 dollars EU) et (d) le renforcement des capacités des ARD et des CR dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage de l'entretien de pistes rurales (800,000 EU \$).

La composante 2 sera mise en œuvre en étroite collaboration avec la Direction de Routes qui est chargée de la mise en cohérence et de la qualité de l'ensemble des projets et programmes d'infrastructures routières au Sénégal. La DR est chargée de la coordination et de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale du Transport Rural (SNTR), et à ce titre, elle devra s'assurer de la cohérence de la composante 2 avec les objectifs de la SNTR.

Composante 3 : Mise en œuvre du projet et renforcement des capacités en DDR (7,0 millions EU \$, dont l'AID finance les 5,0 millions dollars EU). Cette composante comprend quatre sous-composantes : (a) le renforcement des capacités des acteurs clés, dont l'Agence Nationale pour la Relance des Activités Economique et Sociales de la Casamance (ANRAC) dans la consolidation de la paix et les fondamentaux du Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) des ex-combattants (600.000 \$ EU). La mise en œuvre du DDR nécessitera des financements complémentaires par d'autres partenaires techniques et financiers. Cette activité sera mise en œuvre en synergie avec le SPF, dont le but est d'appuyer les initiatives de consolidation de la paix des communautés rurales en Casamance. (b) La conduite de trois études stratégiques (600.000 EU \$), dont la première pour réaliser un plan-cadastral complet en Casamance ; la deuxième pour réaliser la cartographie (géo-référencée) des interventions en Casamance et la troisième pour appuyer le gouvernement du Sénégal dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de pôle de développement intégrant la fiscalité. Ces études comprendront de larges consultations participatives avec les acteurs ; (c) L'appui à la gestion, au suivi et à l'évaluation du projet, détaillé au niveau de la partie IV (3,8 millions \$ EU), (d) La construction et l'équipement des sièges des 3 ARD (2,0 millions de dollars, financés par l'Etat du Sénégal).

Le foncier est une question sensible particulièrement en Casamance. Les communautés locales ont une longue tradition d'agriculture sédentaire, principalement la riziculture qui, dans les communautés Diola, est vieille de plusieurs siècles. Les meilleures rizières sont celles qui bordent le fleuve Casamance et ses affluents ; mais pour la maintenance des digues, elles ont nécessité un fort investissement de main-d'œuvre sur de nombreuses générations. C'est pourquoi, les Diolas semblent plus fortement attachés à leur terre que les autres groupes ethniques au Sénégal. En effet, de nombreux analystes du conflit en Casamance perçoivent en la propriété foncière un déclencheur de taille du conflit, lorsque l'Etat a essayé de contrôler l'allocation des terres avec l'adoption de la Loi de 1964 relative au Domaine National (Loi relative au Domaine National). Compte tenu de cette sensibilité, le projet définit quatre critères dans le choix des vallées pour la production de riz et des périmètres horticoles: (a) les rizières libres de tous conflits fonciers actuels et potentiels ainsi que de mines anti personnelles; (b) des modalités précises relatives à l'accès et à la distribution des parcelles de terres destinées à la riziculture au niveau communautaire ou au niveau des vallées, (c) un leadership fort des collectivités locales dans la planification et la gestion et (d) l'existence de titres formels pour les associations de jeunes ou les groupements de femmes qui gèrent les périmètres horticoles.

3.3 Ciblage

Dans les situations de conflit et les zones exposées à des risques sécuritaires, le ciblage est essentiel dans la mise en œuvre des projets afin de s'assurer que les interventions n'alimentent pas davantage les tensions. Il est important que les collectivités et les bénéficiaires aient une bonne compréhension du processus de ciblage utilisé. Afin de s'assurer que les bénéficiaires comprennent les critères de sélection, le processus de mise en œuvre et les résultats attendus, il sera entrepris une diffusion de l'information, une bonne communication et des consultations locales. Pour améliorer la communication et la compréhension, plusieurs canaux tels que des réunions communautaires, les téléphones mobiles et les systèmes de résolution des conflits seront utilisés. Il sera mis en place un mécanisme de règlement des plaintes pour corriger les faiblesses du processus participatif et de concertation.

A ce stade, en termes d'identification spécifique des bénéficiaires cibles, les données disponibles sur la population, les coopératives, les groupements, les organisations de producteurs, les activités économiques, le revenu, l'emploi, etc. sont très limitées. Toutefois,

la Banque mondiale est en train de finaliser une Etude sur l'emploi des jeunes en Casamance. En outre, dans le cadre du fonds d'avance du projet, il est prévu l'achèvement, d'ici Septembre 2013, d'une évaluation des bénéficiaires dont les objectifs consistent à déterminer (i) le nombre de personnes impliquées dans les activités du projet, (ii) le nombre de personnes et de groupes/coopératives cibles bénéficiant des retombées du projet et leurs besoins, (iii) la communauté, au sens large, bénéficiant des impacts potentiels du projet et (iv) la sélection et les critères de ciblage pour les vallées et les périmètres. Enfin, une enquête de référence sera également menée pour renseigner les valeurs de référence des indicateurs choisis. Les résultats de cette enquête et l'évaluation des bénéficiaires seront présentés dans le Manuel d'Exécution du Projet (MEP). Le tableau 1 donne la distribution des bénéficiaires et les critères de ciblage par composante :

Tableau 1: Bénéficiaires et Critères de Ciblage

Composante	Bénéficiaires	Critères de Ciblage
Composante 1: Appui à la production agricole, à la post-récolte et à la commercialisation au profit de chaînes de valeur ciblées	Coopératives, petits exploitants, groupements de femmes et de jeunes, transporteurs, prestataires de service privés (fournisseurs, acheteurs etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection de vallées et de périmètres : selon le potentiel de riz, d'horticulture et d'aquaculture ; absence de mines et de conflits fonciers. • Sélection des bénéficiaires : principalement selon l'appartenance à un groupement de paysans et présence d'organisations communautaires fortes (coopératives, groupements de jeunes, associations et réseaux de femmes) • Critères pour les terres : existence de documents officiels permettant d'exploiter les périmètres.
Composante 2: Accessibilité rurale	Usagers des routes rurales et les populations rurales des zones cibles	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation : Les critères de sélection se fondent principalement sur l'analyse de la rentabilité des axes identifiés. • Traitement de points critiques : Les CR les plus pauvres et les moins accessibles seront ciblées sur la base des données disponibles sur la pauvreté et sur la base d'enquêtes de terrain.

Il sera mené une enquête de référence comprenant une évaluation institutionnelle qui permettra de déterminer, en fonction de leurs besoins et à titre individuel et collectif, les groupes cibles et les critères de sélection des vallées, des périmètres horticoles et des bénéficiaires. Les résultats de l'enquête seront présentés dans le Manuel d'Exécution du Projet (MEP).

3.4 Mise en œuvre

3.4.1 Dispositions institutionnelles et de mise en œuvre

Au niveau national, un Comité de Pilotage du Projet (CPP), présidé par un représentant de la Présidence de la République donnera l'orientation générale du projet. Le CPP a été créé par Arrêté Présidentiel n °008848, en date du 12 Juin 2013. L'unité de Coordination (UC), qui rend compte au CPP, a la responsabilité fiduciaire globale du projet. En outre, l'UC élabore les plans de travail et les budgets annuels et assure la coordination avec les ministères techniques et autres bailleurs. L'UC est composée de : (i) un coordonnateur, (b) un spécialiste en S&E et (c) un Chef comptable. Le manuel d'exécution du projet (MEP) sera élaboré antérieurement au démarrage du projet. Il y sera exposé, en détail, les procédures organisationnelles et techniques qui régiront la mise en œuvre ainsi que les rôles et les responsabilités de l'UCP et des ARD. Il comprendra une partie sur la gestion administrative et financière à des fins fiduciaires (gestion financière et passation de marchés).

Les composantes (1 et 2) du projet portant sur l'investissement seront mises en œuvre par les ARD de Ziguinchor, de Kolda et de Sédhiou. Les ARD jouissent du statut officiel d'établissements publics locaux dotés d'une autonomie administrative et financière. La loi n °96-06 du 22 Mars 1996, portant création du Code des collectivités locales, prévoit (article 37) que le Conseil régional, en relation avec les municipalités et les communautés rurales, appuie la création d'agences régionales de développement dont le mandat consiste en la coordination et l'harmonisation des interventions de développement local et des projets des collectivités locales. Elles fonctionnent sous la supervision technique du ministère en charge des collectivités locales et de l'aménagement du territoire et sous la tutelle financière du ministère de l'Economie et des Finances. Leur personnel est recruté par appel à concurrence selon la réforme de 2008 portant sur les ARD, mise en œuvre dans le cadre du PLDP appuyé par la Banque et le Gouvernement. Généralement, une ARD comprend cinq divisions (Formation et Planification, Développement économique local, Infrastructures, Suivi et Evaluation, Administration et Finances), qui regroupent chacune, un personnel travaillant à

L'Autonomisation économique des jeunes et des femmes à travers le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) : cas de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone

temps plein et jouissant d'un contrat à durée indéterminée. Chaque ARD est dirigée par un directeur, également recruté par appel à concurrence. Les ARD servent de plus en plus de cellules de mise en œuvre à de nombreux bailleurs, dont la Banque mondiale. La composante 3 sera mise en œuvre par l'UCP. L'ANRAC sera un des bénéficiaires des formations en DDR et en consolidation de la paix, tel que retenu dans la sous-composante 3.1.

3.4.2 Organigramme du PPDC

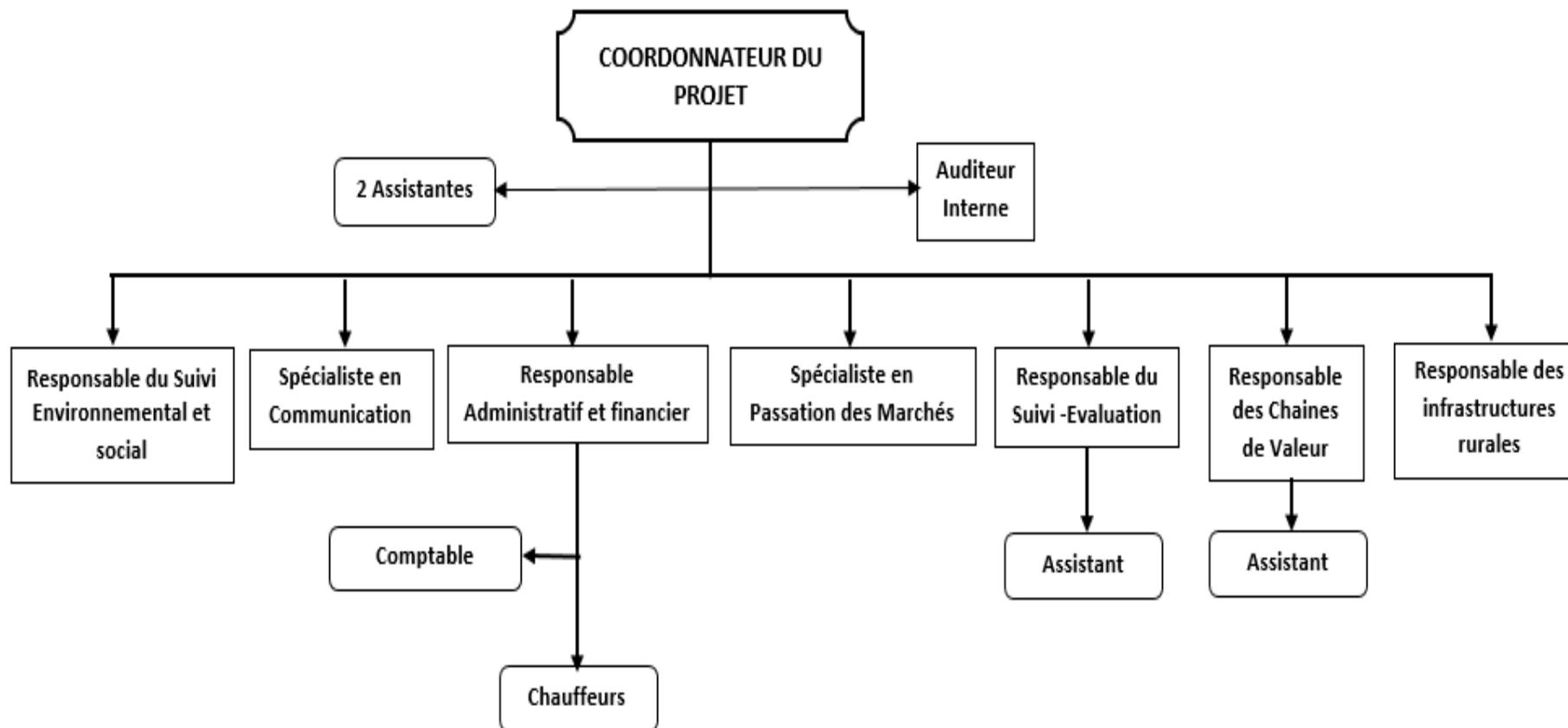


Figure 1: Organigramme du PPDC

3.5 Dispositions de Partenariats

Le projet cherche à s'associer avec les partenaires afin d'élever le niveau des projets susceptibles de promouvoir une paix durable en Casamance. L'UE, le PNUD, la BAD, l'USAID et les partenaires bilatéraux tels que l'Allemagne, la France, l'Espagne et l'Italie ont des programmes importants, dont certains sont étroitement liés à la gouvernance et à la consolidation de la paix (par exemple, le Programme de Gouvernance au Sénégal qui comporte une composante spécifique sur le Dialogue pour la Stabilité Sociale en Casamance, initié par l'USAID). La plupart des organisations/ONG humanitaires (PAM, HCR, Handicap International, la Croix-Rouge internationale, etc.) sont également actives, y compris dans les activités de déminage. Vu le grand nombre d'acteurs actifs en Casamance, il est nécessaire d'avoir une coordination rigoureuse de l'Etat du Sénégal pour mettre en place un mécanisme de coordination efficace.

Le projet facilitera la mise en place de partenariats commerciaux entre les coopératives, les fournisseurs, les acheteurs, les fournisseurs de services et de produits financiers et les autres opérateurs, y compris ceux de la Plateforme de Bignona, évoluant dans la chaîne de valeur (prestataires ou sollicitateurs de services) à travers des accords contractuels. Cela permettra de renforcer les liens entre la production, la post-récolte et les marchés. De même, le projet facilitera aux petits producteurs et aux coopératives évoluant dans le domaine du riz l'accès à l'information relative aux services d'assurance, tarifs et autres services de diffusion. Le projet permettra de renforcer le partenariat entre les coopératives et les autres opérateurs cibles du projet afin de faciliter l'accès au crédit à travers des institutions financières telles que la Caisse Nationale de Crédit Agricole au Sénégal (CNCAS), le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS), Micro-Cred, l'Agence de Crédit et d'Epargne (ACEP), etc.

La SFI n'est pas directement impliquée en Casamance, mais elle a appuyé la mise en place d'une institution de micro-finance opérant en Casamance au niveau de son agence de Ziguinchor. Le projet cherchera l'appui du Programme Business Edge de la SFI pour le renforcement des capacités en business plans, marketing et comptabilité des coopératives, GIE et autres acteurs de la chaîne de valeur. En ce qui concerne la gestion de la Plateforme de Bignona, la SFI a indiqué qu'elle envisageait de fournir des services de conseil pouvant aider l'AID à structurer les accords de partenariat public-privé (PPP).

Sur le terrain, le projet continuera à mobiliser ses partenaires afin d'accroître les investissements dans les chaînes de valeur agricoles. Bien qu'aucun cofinancement n'ait été consenti à ce jour par d'autres bailleurs, le projet ne cessera de chercher à mobiliser des fonds supplémentaires auprès d'autres partenaires afin d'accroître les investissements en Casamance. Il est prévu la tenue, en Octobre 2013, d'une réunion des bailleurs de fonds entrant dans le cadre de l'AEP. Au-delà de la chaîne de valeur prise individuellement, le projet vise également la coopération conjointe afin d'améliorer la compétitivité globale du secteur agricole de la Casamance.

3.6 Suivi des résultats et Evaluation

Chaque ARD compte un spécialiste en S&E qui participera, de manière partielle, à la mise en œuvre du projet. Il sera chargé de la collecte et de l'analyse des données, de la mise à jour de la base de données SIG, des données de référence et il devra mettre les analyses de données à la disposition de l'UCP. L'objectif est de garantir un suivi étroit des activités, mais aussi de donner au coordonnateur les données et les analyses qui permettent de promouvoir et de stimuler les partenariats afin de donner une orientation quant à l'utilisation des fonds du projet. Un Spécialiste Principal en S&E sera recruté par le projet et il sera chargé de la compilation et de l'analyse des données provenant des ARD ; de présenter à l'UCP les analyses et rapports relatifs aux activités, résultats et impacts du projet. La collaboration sera développée avec d'autres systèmes d'information et services statistiques qui pourront recevoir l'appui du projet pour leur permettre de renforcer ou d'élargir leurs activités.

Le système de S&E se chargera de générer, de collecter et d'enregistrer, de manière systématique, les informations/données provenant de différents niveaux (régions, départements et communautés ainsi que des enquêtes qualitatives et quantitatives) liés aux indicateurs d'effets directs/résultats, aux avancées et performances de la mise en œuvre et aux caractéristiques du projet. Il devra analyser ces données pour évaluer les impacts et les résultats ; suivre les progrès ; identifier les goulots d'étranglement de la mise en œuvre afin d'y apporter des solutions rapides et suivre la qualité du processus. Le système de S&E se chargera également de documenter, d'archiver, de diffuser et de faciliter les échanges sur des

enseignements auprès des utilisateurs et acteurs situés à des niveaux différents, à des fins de formation en interne. Le MEP comprendra un chapitre détaillé sur le S&E décrivant le système, les procédures et les outils du S&E.

Le projet s'attèlera à maintenir le caractère simple et interactif du système. Ceci permettra des rapports réguliers et la formation des acteurs à tous les niveaux. Les formats des rapports seront peaufinés et le suivi des processus au niveau communautaire sera mené par des consultants externes. Cela inclura les évaluations de la planification au niveau communautaire ; l'efficacité et la qualité des efforts de renforcement des capacités et les améliorations apportées à la planification au niveau local dans des domaines tels que les normes de mise en œuvre ; les questions relatives à la pérennisation, la transparence et la reddition de comptes et la gestion des risques liés à la gestion environnementale et sociale. Le SIG du projet permettra à l'ensemble des acteurs de bénéficier d'un accès généralisé par l'internet et à l'enregistrement de données portant sur les caractéristiques des activités et leurs performances.

Durant toute la mise en œuvre, le projet devra assurer un suivi environnemental et social, un suivi sur les garanties pour s'assurer qu'il apporte des avantages prévus, tout en veillant à ce que les potentiels impacts négatifs sur le plan de l'environnement et du social soient écartés ou atténués. Le suivi des garanties comprendra les évaluations de performance sur le plan de l'environnement et du social qui seront menées par un consultant local dont le contrat consistera à examiner annuellement des activités sélectionnées afin d'évaluer leur conformité avec les instruments de sauvegarde ; de déterminer les enseignements tirés et de donner des recommandations permettant d'améliorer les performances à venir. Les formats des rapports comprendront des indicateurs sur les mesures.

Il a été proposé d'effectuer l'évaluation d'impact pour pouvoir estimer les impacts économiques et sociaux que les interventions liées à l'extension de l'accès aux réseaux routiers de base ont sur les usagers des routes rurales et sur les populations rurales, en mettant un accent particulier sur les impacts sur les femmes. L'évaluation d'impact permettra d'estimer l'impact sur les principaux indicateurs des effets directs du cadre de résultats et éventuellement d'autres indicateurs d'impact, dont les effets directs relatifs à l'accès aux marchés, à la connectivité durant toute l'année et à la baisse des coûts de transport. En fonction

des interventions connexes, l'évaluation pourrait prendre en compte les impacts sur les questions relatives à l'autonomisation des femmes, à la santé et à l'éducation. Certaines interventions éventuelles intègrent les projets de travaux publics destinés aux femmes et qui offrent des formations aux communautés qui sont connectées aux nouvelles routes ou aux projets de microcrédits qui encouragent le développement des affaires.

Une enquête initiale permettra de dégager les critères sur la base des quels les principaux résultats, effets directs et impacts seront mesurés. Les résultats de l'enquête initiale seront utilisés pour peaufiner la stratégie et les interventions du projet. Une enquête de suivi sera menée au terme des interventions. L'échéancier de l'enquête de suivi dépendra des indicateurs/effets directs spécifiques qui seront choisis pour servir de base à l'évaluation d'impact et du temps qu'il faudra pour que l'intervention ou les interventions ai(en)t des impacts significatifs sur les résultats.

S'il est vrai que les sites du projet portant sur les zones seront identifiés en fonction des priorités du projet, les domaines compris dans l'évaluation d'impact pourront être choisis parmi les zones touchées. Il sera convenu avec l'équipe du projet des critères de la cellule d'observation (par exemple, tel que défini par des limites administratives ou géographiques) et d'éligibilité. Les processus et les principes de collecte de données seront définis dans la note conceptuelle et le questionnaire (qui devront être élaborés en collaboration avec des experts en évaluation d'impact) de l'évaluation d'impact dont la rédaction des documents d'évaluation d'impact spécifiques (note conceptuelle qui sera soumise à l'examen par les pairs, suivie du plan détaillé de mise en œuvre et de travail, des instruments, etc.) débutera dans la période préparatoire du démarrage du projet.

3.7 Durabilité

Le projet s'inscrit pleinement dans la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social et il soutiendra les programmes qui favoriseront la décentralisation et la stratégie du développement territorial. Les investissements appuyés par le projet sont également conçus pour attirer la participation du secteur privé pendant et après la période de mise en œuvre du projet. Le dispositif de gestion privée proposé pour la plateforme de Bignona contribuera à la séparation des rôles et facilitera ainsi la reddition de comptes en termes de services et

renforcera les rôles de facilitation des ARD. Les agences régionales qui, à la base, sont des organismes étatiques au niveau local appuyés par le projet continueront à fonctionner après la fin du projet. L'assistance technique et les formations apportées porteront sur le renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux afin de garantir la pérennisation et l'entretien des investissements. Le programme d'entretien des infrastructures, des routes rurales en particulier, a pour but de favoriser les stratégies à orientation environnementale et sociale (genre) basées sur des approches participatives et à coûts réduits.

En termes de gouvernance et de reddition de comptes, le projet permettra d'accroître la transparence et d'améliorer l'accès à la divulgation de l'information par le biais d'enquêtes menées auprès des acteurs ainsi qu'à travers des fora permettant de recueillir des avis, la participation de la société civile et la collaboration avec le secteur privé. En outre, la décentralisation de l'attribution de marchés publics et de la gestion financière du projet au niveau des ARD constitue une bonne mesure d'atténuation des risques en termes de gestion, de diligence de la mise en œuvre et de décaissement relatifs au projet.

Le PPDC est né dans un contexte qui se particularise par la plus longue crise et qui date de 1982, pour accélérer l'autonomie économique des jeunes et des femmes ledit projet pôle de développement en ciblant les jeunes et les femmes de la localité. Le but du projet est d'augmenter la production, mais aussi d'améliorer la consommation au niveau local et, éventuellement, de mettre en place un système de production axé sur le marché qui soit plus durable et plus diversifié. La promotion de la commercialisation et de la transformation des produits agricoles de la Casamance à travers les plateformes de marché plurisectorielles viendra compléter les activités de production horticole en y ajoutant de la valeur. Ces approches de chaîne de valeur cherchent à améliorer le système de distribution au niveau local, régional, national et sous régional des produits estampillés "Origine Casamance" en encourageant les canaux de distribution physiques (boutiques) et virtuels (e-commerce) innovants et en optimisant les revenus des groupements de femmes et de jeunes opérateurs de la Casamance.

CHAPITRE IV : PRESENTATION GENERALE DE LA ZONE D'ETUDE

4 Caractéristique physique

4.1 Situation géographique

Yabone est un village appartenant à l'association des villages appelée LYNS (Laty, Yabone, Niadiou et Sindone) dans la Commune de Boutoupa Camaracounda (voir carte de Commune rurale de Boutoupa Camaracounda). La ferme qui fait l'objet de notre étude et emblavant 10h (voir annexe 4) est implantée dans le village de Yabone. Il faut préciser que l'association LYNS est née pour organiser le retour des populations déplacées à cause du conflit et qui a la volonté de regagner leur bercaïl. Dans cette ferme de Yabone, les bénéficiaires sont exclusivement consacrés aux jeunes et aux femmes de la localité. L'âge des jeunes est compris entre 18 et 40 ans et celui des femmes est de 18 à plus l'infini, tant que l'intéressée peut tenir et qu'elle a la volonté. Dans la politique commerciale instaurée par les partenaires c'est que la ferme ne fait que produire et c'est aux partenaires commerciaux de venir acheter leur produit pour approvisionner le marché de Ziguinchor, de Dakar ou de la Guinée.

Située dans l'arrondissement de Niaguis, département de Ziguinchor, la communauté rurale de Boutoupa Camaracounda, couvre une superficie de 340 km²²¹. Il faut noter que le village de Yabone fait partie des 24 villages de ladite Commune de Boutoupa (voir cercle bleu sur la figure 10).

La Commune de Boutoupa-Camaracounda est limitée :

- au Nord par les Communes de Niaguis et Adéane ;
- au Sud par la République de Guinée-Bissau ;
- à l'Est par l'Arrondissement de Diattacounda ;
- à l'Ouest par l'Arrondissement de Nyassia.

4.1.1 Le climat

Le climat est de type Soudano-guinéen avec une tendance guinéenne très prononcée par une saison sèche de Novembre à Mai et celle de pluie de Juin à Octobre avec une moyenne pluviométrique annuelle de 1200 mm.

²¹ Source : Sous-préfecture de Niaguis.

Tableau 2 : Evolution de la pluviométrie de 2015 à 2019

<i>ANNEE</i>	<i>Début pluie</i>	<i>Fin de pluie</i>	<i>Nombre de ml</i>	<i>Nbre de jour de pluie</i>
2015	9 juin	27 octobre	1585,5 ml	En 76 jours
2016	26 mai	30 octobre	1554,4 ml	En 70 jours
2017	8 juin	25 octobre	1263,3 ml	En 70 jours
2018	6 juin	14 octobre	1153 ml	En 61 jours
2019	18 juin	22 octobre	1182,7 ml	En 78 jours

Source enquêtes PDC 2019

4.1.2 Le relief et la végétation

Le relief est constitué d'un grand plateau comportant des vallées à l'intérieur. La commune est pourvue d'une végétation arborée et arbustive avec une prédominance de palmier à huile. Cette végétation abrite une faune riche et variée surtout dans la forêt classée de Bilasse. Le tableau suivant montre la diversité de la faune et leur toponymie.

Tableau 3 : Diversité de la faune

<i>Animal</i>	<i>Toponymie locale</i>			
	<i>Manjacque</i>	<i>Diola</i>	<i>Bainouck</i>	<i>Mandingue</i>
<i>Biche</i>	<i>Ubaca</i>	<i>Ebonk</i>	<i>Djinèle</i>	<i>Minagho</i>
<i>Porc épic</i>	<i>Ucaagal</i>	<i>Foussagnèle</i>	<i>Boussameul</i>	<i>Ballo</i>
<i>Singe</i>	<i>Ucata</i>	<i>Egnarou</i>	<i>Kogni</i>	<i>Sillo</i>
<i>Hyène</i>	<i>Ugiil</i>	<i>Emoundougho</i>	<i>Moudoum</i>	<i>Soulouwo</i>
<i>Panthère</i>	<i>Uwët</i>	<i>Essamaye</i>	<i>Djigadj</i>	<i>Sollo</i>
<i>Castor</i>	<i>Ufël</i>	<i>Fouyogol</i>	<i>Fallong</i>	<i>Kansollo</i>
<i>Phacochère</i>	<i>Unkumba Brin</i>	<i>Ecoumba karamba</i>	<i>Djifeck bneug</i>	<i>Woulokouno séwo</i>
<i>Chacal</i>	<i>Ucut</i>	<i>Kadjagal</i>	<i>Bapahal</i>	<i>Tahê</i>
<i>Ecureuil</i>	<i>Utëfël</i>	<i>Emeup</i>	<i>Djimape</i>	<i>Kéringho</i>
<i>Boa</i>	<i>Ucai upëmp</i>	<i>Yéw</i>	<i>Bounine</i>	<i>Miniyangho</i>
<i>Pigeon vert</i>	<i>Uleceec</i>	<i>Foulimbécor</i>	<i>Boulététo</i>	<i>Mampata pira piro</i>
<i>Epervier</i>	<i>Upiil</i>	<i>Elet</i>	<i>Boupan</i>	<i>Séling</i>
<i>Perroquet</i>	<i>Uncac</i>	<i>Ekékour</i>	<i>Diarry</i>	<i>Dioba</i>
<i>Charognard</i>	<i>Ujugri</i>	<i>Egoutoume</i>	<i>Diougoudi</i>	<i>Douwo</i>
<i>Perdrix</i>	<i>Ujëku</i>	<i>Fohafou</i>	<i>Bakaq</i>	<i>Wolo</i>

Source : Enquêtes PLD 2008

4.1.3 Les ressources en eau

Le réseau hydrographique est constitué principalement par le marigot de Guidel. Il existe cependant plusieurs vallées inondables à Baraka Pakao, Mpack, Baraka Bounao, Laby Sink, Bambadinka, Niaféna, Boffa, Bindialoum, Baraka Patata, Santhiaba Manjacque.

La Commune de Boutoupa Camaracounda possède aussi dix-huit (18) bassins de rétention d'eau pluviale à Boffa (2), Guidel Bambadinka (2), Laty (2), Baraka Bounao (1), Baraka Pakao (1), Baraka Patata (1), Boutoupa (1), Camaracounda (1), Bindialoum Baïnounck (2), Mpack (1), Bourofaye Diola (1), Niaféna (1), Samick (1), Tendaba (1). Le niveau de la nappe phréatique varie entre 8 et 21 mètres de profondeur.

4.1.4 Caractéristiques humaines

La commune de Boutoupa Camaracounda est composée de 24 villages dont 13 abandonnés. Elle abrite une population estimée à 11 080 habitants, répartis sur une superficie de 340 km², soit une densité de 32 hbts/km².

La commune est cosmopolite, on y a recensé une dizaine de groupes ethniques parmi lesquels on peut citer : les diolas, les manjacques, les baïnoucks, les mandingues, les mancagnes, les balantes, les wolofs, les sérères, les peulhs et les pépèls.

Au plan religieux, les musulmans sont majoritaires (85%) dans la communauté rurale, suivis des chrétiens et des animistes.

Le statut des ménages de la commune est dominé par la polygamie mais le nombre de ménages dirigés par des femmes a connu une nette augmentation en raison du conflit.

Tableau 4: présentation des 24 villages de la Commune

Villages de la Commune de Boutoupa-Camaracounda	Observations
Baraka Bounao ; Baraka Pakao ; Baraka Patata ; Bilasse ; Bindialoum Baïnounck ; Bindialoum Manjacque ; Boffa ; Bourofaye Baïnounck ; Bourofaye Diola ; Boussoloum ; Boutoupa ; Camaracounda ; Guidel Bambadinka ; Laty ; Mawa ; Mpack ; Niabina ; Niadiou ; Niaféna ; Poubosse ; Samick ; Santhiaba Manjacque ; Tendaba ; Yabone	Sur un total de 24 villages que compte la Commune de Boutoupa Camaracounda, seuls sept (7) villages sont restés à leur place d'origine (n'ont pas bougé). Il s'agit des villages de : Mpack, Mawa, Camaracounda, Boutoupa, Niabina, Bourofaye Diola, Bourofaye Baïnounck. Il n'en demeure pas moins que ces sept (7) villages ont connu des déplacements parfois timides de la population. En somme dix sept (17) villages sont aujourd'hui totalement abandonnés et les populations pour la plupart ont trouvé refuge à Ziguinchor.

Nombre total de villages	24
--------------------------	----

Source : PDC en 2008

4.2 Situation institutionnelle

La situation institutionnelle de la commune de Boutoupa Camaracounda est utile à évoquer de prime abord. En effet, la commune est l'actrice principale du développement territorial poursuivi à travers le PDC. Ce plan communal ne pourra prospérer que si le maître d'ouvrage, en l'occurrence le conseil municipal, se positionne en acteur bien organisé, volontariste et efficace. Or, de nombreuses contraintes inhibent l'efficacité du conseil municipal.

- La faiblesse des capacités managériales du conseil municipal

Le conseil municipal de Boutoupa Camaracounda ne fait pas preuve de leadership et de créativité pour élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques locales adossées aux ressources du territoire. Le conseil ne dispose pas de capacités suffisantes pour assurer la promotion du partenariat et la mobilisation des ressources. Le développement local n'est pas un repli sur le terroir. Les acteurs locaux gagnent à s'ouvrir aux expériences et aux expertises extérieures. Dans le contexte de pauvreté, le partenariat externe se présente généralement comme une source précieuse de financement et d'expertise destinée à irriguer les initiatives prises à la base. Mais la recherche de partenaires ne devrait pas être confinée à des motivations exclusivement financières. Elle doit intégrer les préoccupations stratégiques d'ouverture, d'échange et de partage d'expérience, d'arrimage aux programmes de développement nationaux et internationaux dans la mesure de leur pertinence en rapport avec les priorités locales.

- La léthargie des commissions du conseil

Emanation du conseil, une commission a pour but d'éclairer la prise de décisions de l'organe délibérant local et d'en assurer le suivi. Elle doit examiner, étudier et suivre au nom et pour le compte du conseil municipal, toutes les questions entrant dans les attributions du conseil. Elle est constituée de conseillères et conseillers municipaux et/ou de toute personne ressource capable de faciliter le travail sur le terrain.

Les commissions du conseil municipal sont donc créées pour aider le conseil municipal à la prise de décisions. Des commissions techniques sont créées au sein du conseil municipal de Boutoupa Camaracounda, mais leur fonctionnement est chancelant. C'est ainsi qu'en dehors

des commissions financières et domaniales et, dans un degré moindre, la commission Education, les autres commissions n'ont ni ordre de mission, ni frais de mission, ni même aucune mission. Ainsi, le conseil municipal perd l'occasion de recevoir des rapports sectoriels fournis par les commissions et établissant la situation qui prévaut dans le domaine d'intervention de la commission.

Compte tenu de la situation financière difficile, il y'a plusieurs actions que la commission de finances, par exemple aurait pu initier :

- animer au côté du conseil des séances de sensibilisation (échanger avec les populations avant l'établissement de tout nouvel impôt ou taxe) ;
- aider à l'impulsion de la participation communautaire (paiement impôt, investissement humain) ;
- effectuer des visites inopinées et périodiques au niveau des infrastructures marchandes (gares routières, marchés hebdomadaires et autres) mais ses membres ne doivent pas manier les deniers de la collectivité ; et établir des procès-verbaux (PV) de contrôle à l'issue de ces visites;
- inciter le conseil municipal à l'affichage des délibérations et les avis et communiqués dans les délais légaux surtout celles qui ont des incidences financières (réception de dons et legs, les délibérations sur les taxes et impôts locaux, PV de délibérations de l'adoption du Plan local, répartition du fonds de dotation santé, avis d'appels d'offres...);
- inciter le conseil à exploiter et à recenser le potentiel fiscal de la commune ;
- demander au maire de faciliter la rencontre et l'échange avec les services financiers (trésor ; impôts et domaines) à la mairie ;
- faire au nom et pour le compte du conseil des recherches et investigations sur des aspects sur lesquels le conseil juge utile d'avoir des informations supplémentaires en vue d'augmenter ses recettes budgétaires.

- **La persistance de faiblesses budgétaires et financières**

Sur le plan budgétaire, de nombreuses contraintes ont été identifiées.

L'Autonomisation économique des jeunes et des femmes à travers le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) : cas de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone

Tableau 5 : Evolution du budget de la Commune

Année	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
2018	42 667 716	26 626 063	42 500 000	13 000 000
2017	46 913 653	34 497 955	80 500 000	73 388 095
2016	61 753 352	31 457 891	91 913 240	34 913 240
2015	61 765 352	42 880 301	91 913 240	55 325 000
2014	26 862 700		91 913 240	

Tableau 6 : Evolution des principaux postes de recette

Année	MONTANTS PERCUS PAR RECETTE						
	Minimum fiscal	Patentes	Droits de stationnement	Frais de bornage	Autres: amende correctionnelles	Autres: produit Etat civil	Autres (préciser)
2018	350 700	1 016 485	00	60 000	676 500	1 364 900	
2017	80 400	00	613 100	2 792 000	2 118 375	2 246 400	
2016	2 800	00	1 317 000	00	2 763 400	850 850	
2015	1 600	1 250 000	1 183 700		11 550 575	00	

Sources enquêtes PDC 2019

Qu'il s'agisse des dépenses de fonctionnement ou des dépenses d'investissement, le taux de réalisation atteint rarement la barre des 50%. Les postes de recettes évoluent en dents de scie et baissent parfois de manière drastique d'une année à l'autre.

Les recettes réservées à l'investissement sont très faibles. L'initiative privée étant dérisoire en milieu rural, la commune de Boutoupa Camaracounda devrait opérer un interventionnisme économique optimal en finançant la réalisation d'infrastructures économiques adaptées polarisant des activités imposables. En construisant des souks par exemple, la commune attire la patente et le produit de la location des souks. En construisant une gare routière, elle favorise le recouvrement des droits de stationnement et des produits d'occupation du domaine auprès des vendeurs installés autour de la gare routière. En construisant une fourrière, elle se prête au recouvrement des droits de fourrière et du produit de la vente des animaux mis en

fourrière. En dehors des retombées fiscales, les investissements accroissent le patrimoine de la commune, créent des emplois et crédibilisent l'institution communautaire.

D'autres problèmes institutionnels se posent :

- faiblesse de la communication entre le conseil rural et les chefs de village ;
- faiblesse des relations de confiance entre les contribuables et l'institution communale ;
- faible maîtrise des rôles respectifs de chaque acteur ;
- délabrement de la Maison communautaire.

4.2.1 Situation des activités économiques

4.2.1.1 L'agriculture

- Des conditions physiques favorables

L'agriculture jouit de conditions pluviométriques favorables, de sols riches et variés et donne une production assez diversifiée. La commune est l'une des plus pluvieuses du pays. La présence des eaux de surface issues d'une bonne pluviométrie prédispose la zone à la riziculture et aux autres cultures irriguées.

- Une activité économique dominante

Le diagnostic de l'ancien PLD reste d'actualité. En effet, l'agriculture occupe la majeure partie de la population et constitue l'activité dominante pour les populations n'ayant pas émigré. Hormis les espaces occupés par les établissements humains, les forêts et les zones minées, toute la superficie restante est effectivement emblavée par les populations. Il ne reste pendant l'hivernage que très peu de place pour les animaux de la commune. La riziculture demeure l'activité agricole dominante. Des spéculations telles que l'arachide, le mil, le sorgho, le niébé, la patate douce et le taro sont aussi cultivées.

Le maraîchage pratiqué surtout par les groupements féminins se développe dans la commune. Il constitue une source non négligeable de revenus. Cependant les femmes sont souvent confrontées à des problèmes d'eau au niveau de leurs blocs maraîchers à cause de la mauvaise qualité des puits qui s'affaissent la plupart du temps en hivernage. L'absence de clôture de ces blocs est aussi une préoccupation pour ces dernières, car elle expose les cultures à des dangers provenant surtout des animaux. Tout comme le maraîchage, l'arboriculture est aussi très développée avec la multitude de vergers qui sont aujourd'hui inexploités à cause de la crise qui sévit dans la région. Cette activité procurait naguère des revenus non négligeables.

- ***La persistance de contraintes qui affectent la production et la commercialisation***

Les performances de l'agriculture sont limitées par :

- la salinisation des terres ;
 - les contraintes de l'écoulement de certains produits dû à l'enclavement ;
 - l'inexploitation de nombreuses superficies fertiles en raison de l'insécurité et de la présence des mines dans les zones de culture, etc.
- ***Une activité brisée par le conflit***

Le principal problème économique de la commune de Boutoupa Camaracounda réside dans le fait que l'agriculture, principale activité de subsistance est inhibée par les conséquences du conflit. D'une part, les villages non sécurisés n'abritent aucune activité agricole significative malgré la fertilité des terres ; d'autre part, dans les villages sécurisés les superficies exploitées s'avèrent insuffisantes du fait du croît démographique lié à l'accueil des populations déplacées.

4.2.1.2 L'élevage

- ***Des ressources pastorales disponibles***

Même si l'espace de déploiement de l'élevage est limité par la présence des mines, les ressources pastorales (eau et pâturages) sont abondantes du fait de conditions climatiques favorables. Le pâturage naturel et les sous-produits agricoles sont les principales sources d'alimentation des animaux.

- ***Une activité plus culturelle qu'économique***

L'élevage ne profite pas assez des conditions physiques favorables. Il est de type sédentaire et demeure une activité résiduaire. Il n'a pas suscité un grand marché de bétail et demeure plutôt domestique et au service des cérémonies familiales.

- ***Un problème majeur : le vol de bétail***

Le conflit a créé un terrain favorable à la commission d'infractions comme le vol de bétail. Aujourd'hui, dans un contexte d'apaisement, le vol de bétail se poursuit même dans les zones dites sécurisées. La fréquence et l'impunité des vols découragent les populations et les détournent de cette activité. Ainsi les bovins sont quasi absents du décor pastoral et on retrouve quelques ovins, caprins et porcins parqués dans les maisons.

4.2.1.3 La pêche

- *Une activité peu prisée*

Dans la commune de Boutoupa Camaracounda la pêche n'est pas considérée comme une pratique économiquement rentable, mais comme une petite activité de subsistance. Elle est circonscrite au marigot de Guidel où des carpes et mulets sont capturés pour la consommation domestique. Les opportunités de pisciculture existent mais ne sont pas exploitées faute d'inventivité économique et de moyens techniques et financiers.

- *Des facteurs limitant*

Les contraintes relevées par le PDL sont liées à l'insécurité, le manque de matériel (pirogues, filets, moteurs), la mortalité des palétuviers, la disparition de certaines espèces de poissons à cause de la salinité et l'utilisation parfois de mailles inadaptées.

4.2.1.4 L'artisanat

L'artisanat n'est pas une activité prisée dans la zone alors qu'il pouvait être une alternative au déperissement des activités agricoles. Il est tout de même pratiqué par quelques acteurs isolés, pas suffisamment qualifiés et confrontés à des problèmes de qualité des produits et d'écoulement.

4.2.1.5 Le commerce

Le petit commerce est l'une des principales alternatives au déperissement des activités institutionnelles suite aux impacts du conflit. 44 boutiques ont été recensées dans la commune dont 10 dans le village centre et 20 dans la localité de Mpack, proche de Ziguinchor. Les propriétaires de ces boutiques s'approvisionnent en demi-gros à Ziguinchor et revendent en détail dans le village. On retrouve aussi des produits d'origine bissau gunéenne dans ces boutiques. La commune renferme également de petites boutiques informelles dissimulées dans les maisons, où des produits alimentaires de base comme le lait et le sucre sont vendus. Paradoxalement, le commerce des produits agricoles, pastoraux et halieutiques est très faible dans la commune.

Tableau 7: Répartition des boutiques dans la commune

<i>Étiquettes de lignes</i>	<i>Boutique</i>
BOUROFAYE BAINOUCK	6
BOUROFAYE DIOLA	4
CAMARACOUNDA	10
LATY	1
MAWA	1
MPACK	20
NIADIOU	0
POUBOSS	2
SAMICK	0
YABONE	0
Total général	44

Sources enquêtes PDC 2019

4.2.1.6 L'exploitation forestière

La commune de Boutoupa Camaracounda dispose d'un patrimoine ligneux dense et varié, incluant une forêt classée d'une superficie de 3900 ha.

La forêt fait l'objet d'une exploitation domestique pour les besoins de la construction et de l'alimentation. La cueillette pouvait être une activité assez lucrative, mais elle est limitée par les mines.

L'exploitation de la noix d'anacarde, prise isolément, est une activité en plein essor et procure des revenus substantiels aux producteurs. Mais l'activité est mal organisée, peu contrôlée et donc rebelle à toute systématisation à l'échelle communale.

La forêt fait aussi l'objet d'une exploitation clandestine et abusive de bois par des populations de la commune et des ressortissants des pays limitrophes.

4.3 Situation de l'accès aux services sociaux de base

4.3.1.1 La santé

Toutes les structures de santé existantes sont fonctionnelles. On note cependant un déséquilibre entre les différentes zones avec une forte concentration dans les zones de Boutoupa et Mpack.

Tableau 8: Répartition des infrastructures de la santé en 2019

Zone	Case de Santé	Poste de Santé	Maternités
<i>Boutoupa</i>	1	1	1
<i>Centre</i>	0	0	1
<i>LYNS</i>	0	0	1
<i>Mpack</i>	0	2	1
Total	1	3	4

Source : Enquêtes PDC 2019

Le poste de santé de Boutoupa Camaracounda est exigü et n'est doté ni d'une maternité fonctionnelle, ni d'un logement pour l'infirmier. Il doit donc faire l'objet d'une extension et d'une réhabilitation.

Le nombre de maternités est très faible (une seule par zone), ce qui inhibe la prise en charge rapide et de proximité de la santé reproductive des populations.

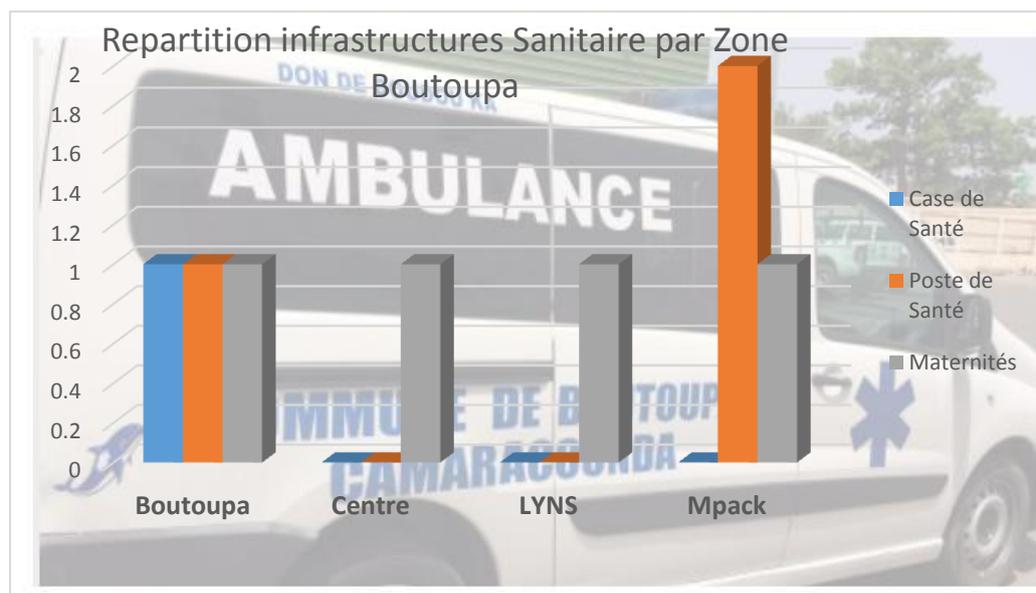


Figure 2 : Répartition des infrastructures sanitaires (Source PDC 2019)

La commune doit être dotée de nouvelles infrastructures sanitaires car, avec le retour des populations déplacées, la demande en soins de santé est de plus en plus forte.

Les autres problèmes évoqués par les usagers des structures sanitaires sont :

- les pénuries de médicaments ;
- l'insuffisance de personnel médical qualifié ;
- la faiblesse de la communication préventive venant du personnel de santé ;
- la vétusté des locaux sanitaires ;
- les difficultés d'accès aux soins du fait de l'enclavement de certains villages ;
- la faiblesse du plateau médical.

Par ailleurs, la collecte des statistiques de santé à l'échelle communale n'est souvent pas systématique et les données ne sont pas toujours ventilées ni analysées selon l'âge, le sexe, la situation socio-économique et des paramètres démographiques et autres qui seraient utiles pour résoudre les problèmes des groupes vulnérables et marginalisés et bâtir une politique locale de santé basée sur la maîtrise des contraintes et attentes. On sait relativement peu de choses sur les facteurs économiques et sociaux qui influent sur la santé des fillettes et des femmes de tous âges, sur les services de santé dont elles bénéficient et la manière dont elles les utilisent, ainsi que sur la qualité des programmes de prévention et de santé qui leur sont destinés.

Les différents focus groups sur la santé ont montré que les adolescentes ont un faible recours aux soins de santé sexuelle et reproductive alors qu'elles ont de nombreux motifs pour y accéder :

- sexualité précoce ;
- grossesse précoce et/non désirées ;
- suites psychologiques et physiques d'un mariage forcé ;
- hygiène menstruelle ;
- troubles de la puberté, etc.

4.3.1.2 L'Education

Le diagnostic montre la rareté des écoles maternelles, l'insuffisance des collèges et l'absence de lycée.

Le nombre d'établissements (13) n'a pas augmenté depuis 2008. Le conflit et l'insécurité ambiante ont conduit à la fermeture de 7 écoles (Baraka Bounao, Binjaloum Manjacque, Boffa, Guidel, Laty, Niadhiou et Yabone, dont trois seulement sont rouvertes à ce jour : Barka Bounao, Laty et Niadhiou (Tab.10).

Tableau 9: Récapitulatif de la carte scolaire de la commune

Commune de Boutoupa	Ecole Maternelle	Ecole élémentaire	CEM	LYCEE
Boutoupa	1	4	1	0
Centre	0	1	0	0
LYNS	0	3	0	0
Mpack	3	3	2	0
Total général	4	11	3	0

Les capacités d'accueil s'avèrent largement insuffisantes compte tenu du retour progressif des populations déplacées. En effet dans toute la commune de Boutoupa Camaracounda nous avons 82 salles de classes dont 67 pour l'élémentaire et 15 pour le moyen (tab.10).

Tableau 10: Récapitulatif des salles de classe dans la commune

Niveau	ETABLISSEMENT	TOTAL SALLE
<i>Elémentaire</i>	11	67
<i>Moyen</i>	2	15
Total général	13	82

Au niveau des effectifs, les filles sont en deçà des garçons et leur nombre baisse au fur et à mesure qu'on avance dans le cycle. Les mariages précoces et grossesses non désirées continuent d'affecter le maintien des filles à l'école. De manière générale, l'environnement scolaire n'est pas encore assez sécurisant pour les filles (tableau ci-dessous).

Tableau 11 : Effectif des élèves réparti par sexe

NIVEAU	EFFECTIF GARCONS	EFFECTIF FILLES	EFFECTIF TOTAL
<i>Elémentaire</i>	993	894	1887
<i>Moyen</i>	431	262	693
Total général	1424	1156	2580

Les écoles fonctionnelles se plaignent d'équipements, de toilettes suffisantes et séparées (filles/garçons), de matériel scolaire et de clôture de sécurité.

4.3.1.3 L'hydraulique rurale

La commune de Boutoupa Camaracounda compte un seul forage situé dans le village centre et doté d'un réseau d'adduction. Les autres villages ont recours à l'eau du puits pour la consommation domestique.

Tableau 12: Répartition des infrastructures hydrauliques

Zone	Forage	Adduction d'eau	Puits
Boutoupa	1	1	8
Mpack	0	0	31
Zone LYNS	0	0	17
Zone Centre	0	0	43
Total général	1	1	99

Source enquêtes PDC 2019

En outre, la commune de Boutoupa Camaracounda est l'une des plus enclavées de la région. A l'heure actuelle, aucune route bitumée ne mène au Chef-lieu de commune. Les pistes pour y accéder sont cahoteuses.

Les infrastructures sont faibles aussi bien en quantité qu'en qualité (vétusté du fait du manque d'entretien et de renouvellement). Depuis 2008, la commune ne s'est enrichie que de deux marchés non fonctionnels et d'un terrain de football. Ainsi, la carte des infrastructures réalisée par l'ancien PDL reste d'actualité.

L'Autonomisation économique des jeunes et des femmes à travers le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) : cas de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone

Communauté rurale de Boutoupa Camaracounda : localisation des infrastructures

Ed.ProCas à Ziguinchor-Sénégal (avril 08)

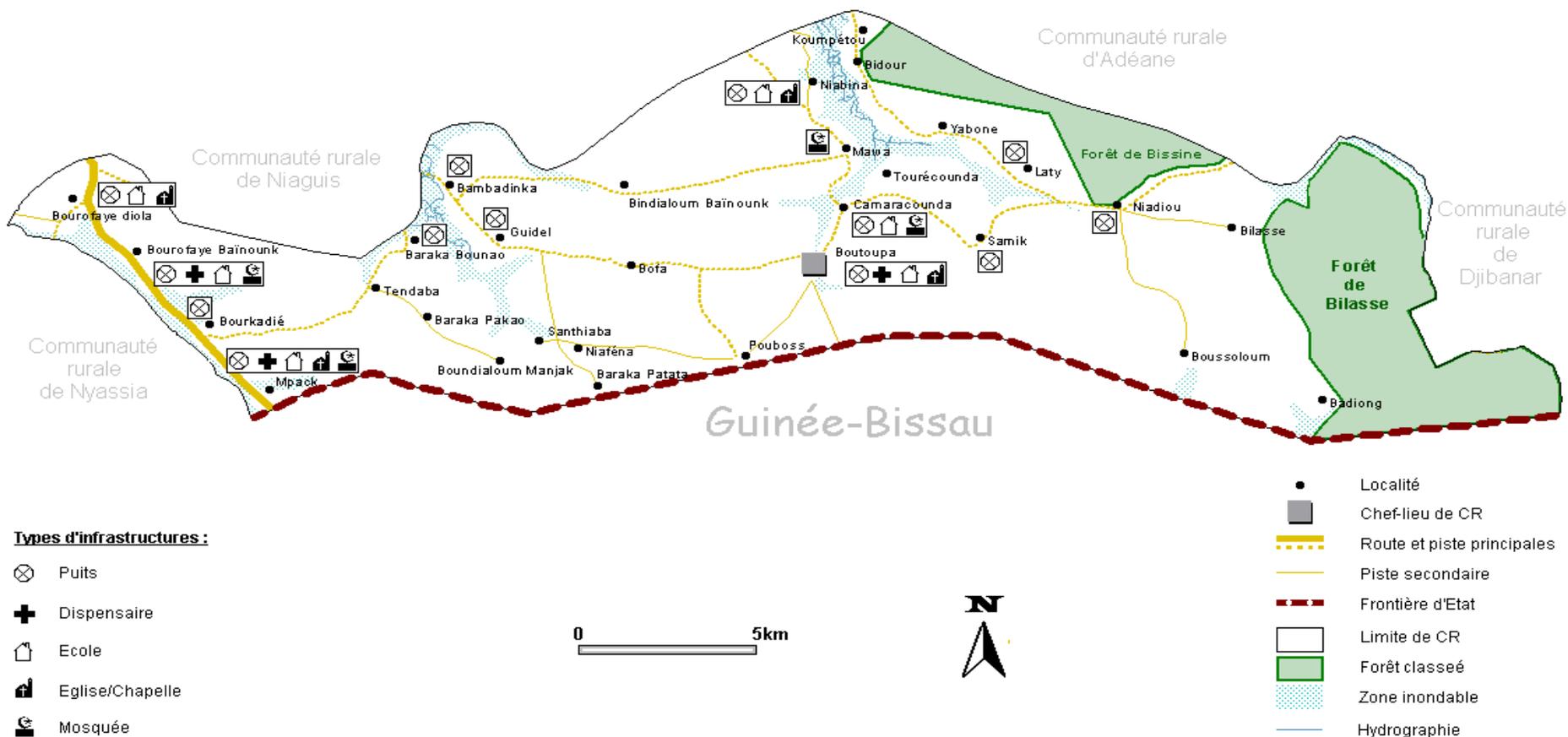


Figure 3: Carte de la Communauté Rurale de Boutoupa Camaracounda

L'absence d'infrastructures routières, l'insécurité et la situation frontalière ont contribué à isoler la commune. La mobilité interne ainsi que l'acheminement des produits agricoles et forestiers vers les lieux externes de communication posent problème.

4.3.1.4 L'électrification rurale

La commune ne bénéficie pas de l'électrification, malgré une demande constante faite au pouvoir central depuis plusieurs années maintenant. L'obscurité dans la commune favorise l'insécurité.

Certains équipements ruraux comme les forages, les moissonneuses et des motos-pompes devraient pouvoir fonctionner avec l'électricité. Il s'agit d'alléger la facture trop lourde des producteurs et leur permettre d'être plus compétitifs sur le marché.

C'est une solution qui doit être empruntée par les collectivités locales du Sénégal dont la plupart est dépourvue de moyens pour payer à temps la facture d'électricité. C'est une alternative coûteuse au départ, mais très bénéfique, à l'arrivée. Le retour d'investissement intervient dans seulement quelques années. Mais cette solution a besoin de l'accompagnement de l'Etat, dans les premières années, en ce qui concerne l'entretien des infrastructures et l'extension.

4.4 Les acteurs clés de la commune

4.4.1.1 Le conseil municipal

Le conseil municipal renferme les caractéristiques suivantes :

Tableau 13 : Répartition des membres du conseil municipale de Boutoupa Camaracounda

<i>Critères</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
<i>Nombre</i>	<i>20</i>	<i>20</i>
<i>Instruits (scolarisés)</i>	<i>20</i>	<i>10</i>
<i>Réélu(e)s</i>	<i>05</i>	<i>01</i>
<i>Moins de 35 ans</i>	<i>01</i>	<i>01</i>

Les jeunes sont faiblement représentés et le taux de réélection est assez faible surtout chez les femmes.

L'ancien conseil rural de Boutoupa Camaracounda était composé de 28 membres dont deux femmes. L'actuel conseil municipal est composé de 40 membres dont 20 hommes et 20 femmes. L'application de la loi sur la parité a sensiblement relevé le taux de présence des femmes dans le conseil. Mais au-delà de l'objectif de parité numérique, il urge de renforcer les capacités des femmes élues, soumises à plusieurs contraintes sociales et politiques, afin d'optimiser leur contribution à l'effort local de développement.

Le phénomène de l'isolement des femmes dans les sessions du conseil est bien connu. Elles occupent rarement les premières places et s'isolent ensemble dans un coin de la salle, ce qui laisse percevoir la transposition dans la sphère publique de la soumission des femmes dans la sphère privée.

Les entretiens effectués montrent que la parole est quasiment accaparée par les hommes lors des séances du conseil. L'absence d'information sur les thèmes abordés est, selon les femmes rencontrées, la principale raison de cette situation.

La moitié des femmes élues n'est pas instruite et cela constitue une lacune. L'instruction n'est pas forcément un gage de compétence, mais elle est importante pour le travail de l'élue, en ce sens qu'elle permet :

- la prise de notes lors des réunions, notamment pour la restitution auprès des populations ;
- la compréhension plus rapide de la réglementation relative à la décentralisation ;
- la maîtrise des procédures budgétaires ;
- la réduction du recours à des personnes instruites mais étrangères au conseil pour la compréhension des questions à aborder ;
- la lecture des procès-verbaux de réunion avant signature.

Les documents de travail des collectivités locales (nomenclature budgétaire, registre des délibérations, actes transmis au représentant de l'Etat, etc.) se présentant en français. Il est important pour tous les élus (hommes et femmes), de savoir lire et écrire en français. D'autres raisons sont aussi évoquées pour expliquer la faible prise de parole des femmes : timidité, allégeance aux hommes, etc.

Les femmes élues de Boutoupa Camaracounda dissent être confrontées à des contraintes spécifiques comme le volume des travaux domestiques et leur faible disponibilité pour assister à toutes les sessions, surtout à la session budgétaire qui est généralement longue et aussi l'ignorance des modes de fonctionnement du conseil municipal (dominé par les hommes dans les faits).

4.4.1.2 Les services de l'Etat

Comme l'a rappelé l'ancien PLD, ces services ont un rôle d'encadrement et d'appui au conseil municipal et aux OCB. L'appui porte essentiellement sur la formation technique et administrative avec la collaboration de certains partenaires.

Le sous-préfet, seule autorité administrative exerce également un contrôle et veille à la légalité des actes pris par les conseils ruraux dans la gestion des affaires des communautés rurales. Il est chargé d'approuver le budget avant son exercice de même que les PDC. Cette autorité administrative travaille en étroite collaboration avec une équipe du CADL composée du chef du centre, d'un agent d'Elevage et d'un agent des Eaux et Forêts.

Pour ce qui est du CADL, il intervient plutôt dans l'encadrement des populations dans les secteurs primaires, spécifiquement dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la foresterie. Premier partenaire des communautés rurales, il est chargé entre autres :

- d'encadrer les conseils municipaux dans l'élaboration et l'exécution des actions de développement local en collaboration avec les autres partenaires de la communauté ;
- d'aider à mettre en exécution les directives relatives aux actions ;
- d'aider à exploiter les ressources du terroir ;
- de participer aux renforcements de capacité des élus locaux et des organisations communautaires de base (OCB) pour une meilleure prise en charge des compétences transférées et des actions de développement.

C'est de ces missions que s'est inspiré le CADL de Niaguis, qui s'investit de son mieux pour susciter et accompagner les efforts de développement des collectivités de son arrondissement.

Ces services (Sous-préfecture et le CADL) travaillent à l'aide de moyens financiers et matériel trop peu suffisants. Ils ne fonctionnent qu'avec le crédit de fonctionnement octroyé par l'Etat.

Les contraintes de ses structures se résument essentiellement à l'insuffisance des moyens financiers et matériels.

4.4.1.3 Les organisations communautaires de base

Deux grandes organisations ont été identifiées dans la communauté. Il s'agit de l'Association des planteurs de Boutoupa Camaracounda et de l'Association Union de Mpack. Quant aux groupements locaux, il est à souligner que dans chaque village, il y a un GPF et une ASC. En plus de ceux-là, on trouve des groupements d'intérêt économique (GIE) tels que :

- Appock Djighaly (Niabina) ;
- Allah Tentu (Camaracounda) ;
- Amical des 12 (Camaracounda) ;
- Renouveau (Camaracounda) ;
- Agro commercial (Niadiou) ;
- Renaissance (Boutoupa) ;
- Gëmoblar (Binjaloum Manjacque) ;
- Wakily (Bourofaye Bainounck) ;
- Essanoum (Mpack).

Dans l'ensemble, les mouvements associatifs de la commune ne concourent pas réellement à la réalisation des missions du conseil municipal, mais exigent de lui des subventions pour réaliser leurs préoccupations propres. La faible référence à l'appartenance communautaire se traduit notamment par un repli sur des micro-organisations villageoises, ethniques ou familiales. Même en l'absence de moyens, l'activité des mouvements associatifs aurait pu être mieux rentabilisée à travers la participation responsable à des opérations de propreté, de sensibilisation sanitaire préventive, de réalisation et d'entretien de pare-feu, d'entretien courant des infrastructures communautaires, etc. Cet attentisme se lit davantage au sein des mouvements de jeunesse dont l'activité, bien souvent, se résume et s'épuise dans le football avec une forte pression sur les autorités locales pour l'achat de ballons et de jeux de maillots au détriment d'activités rentables susceptibles de réduire l'insécurité alimentaire.

Tableau 14: liste des OCB de Boutoupa-Camaracounda

VILLAGE	Nom de l'organisation	Statut juridique	Activités réalisées
----------------	------------------------------	-------------------------	----------------------------

LATY	Gie oudoudiou	GIE	Bloque maraichage
MAWA	Gie wakly	GIE	Bloque maraichage,
CAMARACOUNDA	Gie allah tentu	GIE	transformation savonnerie
CAMARACOUNDA	Gie nema toulaye	GIE	transformation savonnerie
CAMARACOUNDA	Asso- villageoise	ASSOCIATION	Agriculture
CAMARACOUNDA	Asso- renouveau	ASSOCIATION	Agriculture
BOUTOUPA	Gie coupoubouka	GIE	Maraichage
SAMICK	Gie ciktiyenaye	GIE	Maraichage
YABONE	Gie usoforal	GIE	Maraichage
NIABINA	GIE des FEMMES	GIE	Bloque maraichage
NIADIOU	Gie tankaliya	GIE	Bloque maraichage
MPACK	Gie wakily	GIE	Maraichage, Apiculture
BOUROFAYE BAINOUNCK	Gie wakily yaya	GIE	Bloque maraichage
BOUROFAYE DIOLA	Gie anide	GIE	Bloque maraichage

Source enquêtes PDC 2019

4.4.1.4 Les organismes d'appui

La commune de Boutoupa Camaracounda bénéficie de l'appui de partenaires extérieurs ou bailleurs dans le cadre de ses diverses activités de développement.

Incontestablement, les bailleurs de fonds, les ONG, les Projets et Programmes de développement ont largement contribué à l'appui au développement local là où l'État a montré ses limites sur le plan financier.

La Croix-Rouge a appuyé techniquement et financièrement l'élaboration du Présent PDC. Il appartient maintenant d'exercer un leadership efficace pour engager les partenaires à appuyer la mise en œuvre des actions prévues au PDC.

4.5 L'impact du conflit dans la commune

4.5.1 Evolution et manifestations du conflit dans la commune²²

Boutoupa Camaracounda est l'une des communes les plus affectées par le conflit dont les conséquences freinent le développement de la zone. Plus de la moitié des villages a été abandonnée (13 villages). La population déplacée et réfugiée est dispersée entre la ville de Ziguinchor et la Guinée Bissau. La situation du conflit a beaucoup évolué suite aux opérations de déminage avec l'appui des marocains mais également l'événement de ratissage à Sao Dominguo. Ces deux événements ont favorisé le retour de populations dont les localités ont

²² Ces informations sont tirées de l'ancien PLD

L'Autonomisation économique des jeunes et des femmes à travers le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) : cas de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone

été occupées par des éléments armés. Nonobstant cette évolution, la forte volonté de retour définitif est cassée par l'insécurité se caractérise entre autres comme suit :

- **Présence d'éléments armés ;**
- *Réduction des espaces cultivables pour la survie.*

Tableau 15 : Chronologie du conflit

1982	1990-1995	2000-2001	2003-2004	2007-2020
Début du conflit en Casamance	Intensification du conflit par le déplacement des populations	Développement d'initiatives de paix des populations	Début de la reconstruction des villages	Espoir de retour définitif des populations



4.5.2 Impacts social de la crise

L'impact du conflit dans la commune a affecté tous les secteurs de développement.

S'agissant du plan social :

- Concentration des populations sur un espace très réduit (promiscuité ; insalubrité) ;
- Dislocation des foyers (divorces, femmes chef de ménage etc.) ;
- Pauvreté ;
- Augmentation du nombre de veuves, de veufs et d'orphelins ;
- Changement de comportement de certains individus (braquages etc.) ;
- Dépravation des mœurs ;
- Apparition du stress et du traumatisme ;
- Réduction des activités culturelles.

L'Autonomisation économique des jeunes et des femmes à travers le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) : cas de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone

Communauté rurale de Boutoupa Camaracounda : ressources et conflit.

Ed.ProCas à Ziguinchor-Sénégal (avril 05)

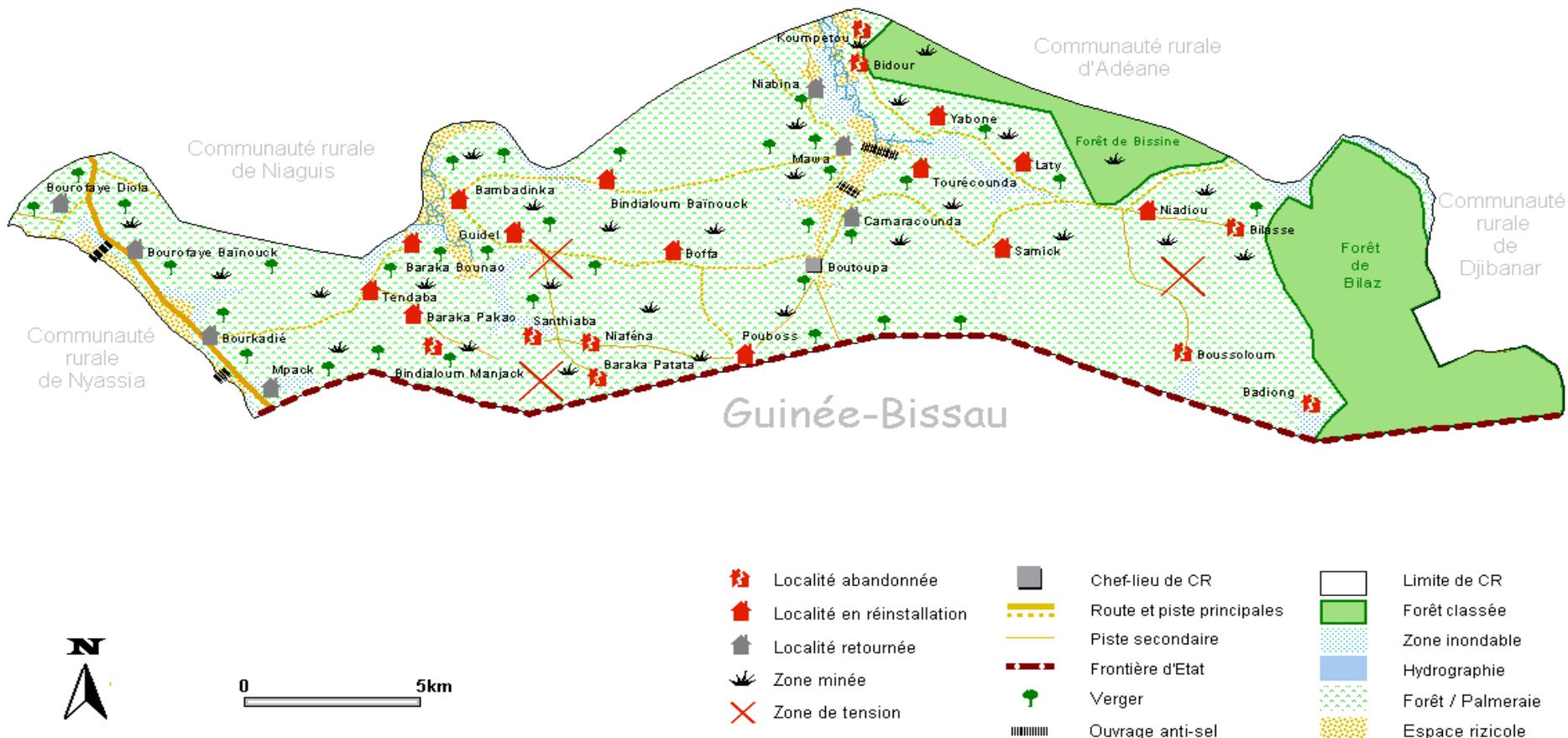


Figure 4: commune de Boutoupa Camaracounda

TROISIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET ANALYTIQUE

CHAPITRE V : CADRE METHODOLOGIQUE

5 Revues critiques de la littérature

La réalisation de cette étude nous conduit à procéder tout d'abord à une recherche documentaire pour prendre connaissance des travaux similaires déjà effectués. C'est ainsi que nous avons consulté des travaux de différents chercheurs dans ce domaine. Il nous a été nécessaire également d'aller vers la rencontre des différents responsables locaux qui ont une connaissance avérée de notre thème. La bibliothèque de l'Université Assane Seck de Ziguinchor a été notre source de documentation, mais aussi celle de l'ISDL. L'internet a été aussi un élément essentiel dans notre travail de recherche. La consultation des personnes ressources a permis de compléter certaines données.

5.1.1 Source primaire d'information

(L'article de **Isa Ramos ; 2011/1 N° 31** | pages 11 à 20) Les transformations des conditions du passage de l'enfance à l'âge adulte ont mis la question de « l'autonomie » des jeunes à l'agenda des chercheurs et aussi des politiques. « Accompagner le jeune dans son aspiration à l'autonomie », « l'encadrer dans sa prise d'indépendance » ..., de semblables expressions sont énoncées de manière récurrente dans les travaux et les réflexions sur cette phase de la vie. Il nous semble cependant que la compréhension du processus d'autonomisation implique de distinguer trois catégories qui sont très souvent utilisées les unes pour les autres : indépendance, autonomie et accès à l'âge adulte. Nous trouvons la démarche de Isa Ramos pertinente mais il est plutôt orienté vers des cultures du Danemark, de la France, la Grande-Bretagne et de l'Espagne au point de vue maturité. Alors que la nôtre est orientée au plan économique.

(**Quant au Réseau du CAD sur la réduction de la pauvreté, document de réflexion/Avril 2011**) et qui consiste à acquérir une autonomisation économique plus grande, c'est, pour les femmes et les hommes, disposer des moyens de participer au processus de croissance, d'y contribuer et d'en tirer profit d'une manière qui leur assure la reconnaissance de la valeur de

leurs apports et le respect de leur dignité, ainsi que la possibilité de négocier une répartition plus équitable des bienfaits que procure la croissance²³.

Nous sommes entièrement d'accord à la position du réseau. La seule différence de nos positions est que nous avons comme cible : les jeunes et les femmes alors que le réseau du CAD ne travaille que pour les femmes. « Les femmes assument 66 % du travail effectué dans le monde et produisent 50 % de la nourriture mais ne perçoivent que 10 % des revenus et possèdent seulement 1 % des biens fonciers.

Accroître l'autonomisation économique des femmes est une condition indispensable à l'instauration d'un développement durable et d'une croissance pro-pauvres et à la réalisation de tous les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). A ce niveau également nous sommes d'accord mais pas en faisant une discrimination, il fallait intégrer les jeunes aussi.

(**Awa Gueye** Publication 09/03/2015) « Pour accéder au développement en Afrique, l'autonomisation économique des femmes doit être au cœur des stratégies visant à édifier des économies dynamiques et fédératrices ». Fatou Bintou Djibo est formelle. La représentante du PNUD au Sénégal qui s'exprimait lors d'une table ronde sur « Le rôle de la femme dans le développement économique et humain en Afrique », ..., nous partageons leur avis, sauf que nous y ajoutons la préoccupation des jeunes

Pour Mme Djibo, « les impressionnantes avancées obtenues pour combattre les inégalités entre les sexes prouvent toute l'utilité des politiques durables, dont les bénéficiaires profitent à tous », notamment dans nos pays en voie de développement où les femmes représentent plus de 60 % des illettrés. Nous ne sommes pas d'accord de cette façon d'analyser les choses, il fallait ratisser plus large. Et la coordonnatrice du Système des Nations unies pour le Sénégal de relever que 2015 est une année charnière pour les acteurs du développement dans la quête de changement de paradigme. A l'en croire, le vingtième anniversaire de la déclaration de Beijing (1995) est l'occasion de faire le point sur les progrès accomplis au niveau international dans la promotion des droits et des opportunités pour les femmes et les filles,

²³ Eyben, R et autres (2008), Conceptualising empowerment and the implications for pro-poor growth, Institute of Development Studies, Université du Sussex, Brighton

tout en réaffirmant nos engagements en faveur de l'égalité entre les sexes. Certes, les femmes ont besoin d'aide et c'est ce qui justifie la pluralité de projets/programmes au Sénégal mais aussi en Casamance.

Selon de nouvelles données publiées le 02 Septembre 2020 par ONU Femmes et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le taux de pauvreté des femmes était censé baisser de 2,7 % entre 2019 et 2021, mais des projections pointent désormais une augmentation de 9,1 % due à la pandémie et à ses conséquences. La COVID-19 nous a beaucoup porté préjudice. Il y avait de bonnes projections pour les années à venir mais là, il faut reprendre les enquêtes. Selon Plan International l'autonomisation économique des jeunes revient à Former les jeunes, et notamment les jeunes filles, pour qu'ils deviennent économiquement actifs. En matière de micro-finance, Plan International Sénégal utilise les Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC ou VSLA) pour promouvoir le leadership des jeunes, notamment parmi les filles et les jeunes les plus vulnérables. C'est vraiment super, nous en sommes entièrement d'accord, surtout avec les formations organisées à l'endroit des jeunes.

5.1.2 Les sources secondaires

Le travail de terrain a été l'occasion pour nous de descendre dans la commune de Boutoupa Camaracounda que nous n'avons aucune connaissance avant le démarrage de notre étude. Cela nous a permis de mieux appréhender les réalités de notre zone d'étude afin de comprendre ses limites, ses caractéristiques physiques, mais aussi avoir une idée de l'état de son environnement. Cela nous a également permis de recueillir des données que nos outils bibliographiques n'avaient pas prises en charge. Il s'agit de situation spéciale fournie par des données cartographiques ainsi que les récentes installations d'habitats ou d'infrastructures qui ont succédé ces levées cartographiques. Ces enquêtes de terrain ont été pour nous le moment de nous entretenir avec les populations des six (6) villages que polarise la ferme de Yabone, mais aussi avec le personnel de la mairie de la commune de Boutoupa Camaracounda. Son objectif était de mieux cerner le profil historique, mais surtout environnement de l'espace étudié. Nos visites de la mairie de Boutoupa Camaracounda nous ont permis d'entrer en contact avec les documents de planification de l'institution comme leur plan de développement local.

5.1.3 Conclusion de la revue documentaire

L'objet de la revue de la littérature sur le concept de l'autonomisation nous a permis de classer le contenu de la notion d'autonomisation économique. Ainsi l'autonomisation économique a été appréhendée sous plusieurs angles par différents auteurs, chercheurs et instituts. Toutefois, dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons à l'autonomisation économique des jeunes et des femmes en tant que processus permettant aux couches les plus vulnérables de la société de se prendre en charge au plan économique, social et culturel et cette autonomie de façon durable. En définitive, il faut retenir que la littérature explique diversement les notions suivant le cadre d'étude qui constituent les phénomènes abordés dans notre étude.

5.2 Méthode et type de recherche

5.2.1 Méthode de recherche

Une recherche scientifique est un processus dynamique ou une démarche rationnelle qui permet d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigations. Ce processus se caractérise par le fait qu'il est systématique et rigoureux et conduit à l'acquisition de nouvelles connaissances. Cette méthode nous a permis d'obtenir des résultats quantitatifs et fiables. Les fonctions de notre recherche sont de décrire, d'expliquer, de comprendre, de contrôler, de prédire des faits, des phénomènes et des conduites sur la thématique.

5.2.2 Type de recherche

Le type de notre recherche est celui exploratoire. Il nous permet de clarifier les relations qui existent entre les usagers de la ferme horticole de Yabone et le résultat (extrants, effets et impacts) sur la localité de Boutoupa Camaracounda. Il faut par ailleurs dire que nous avons diversifié notre type de recherche, entre les approches qualitative et quantitative.

Dans l'approche qualitative, nous sommes partis d'une situation concrète comportant un phénomène particulier que nous ambitionnons de comprendre et non de démontrer, de prouver ou de contrôler.

Toutefois, l'approche quantitative vise à recueillir des données observables et quantifiables. Ce type de recherche consiste à décrire, à expliquer, à contrôler et à prédire en se fondant sur l'observation de faits et événements, positifs, c'est-à-dire existant indépendamment du chercheur, des faits objectifs.

5.2.2.1 Protocole d'échantillonnage

5.2.2.2 Échantillonnage

Dans la commune de Boutoupa Camaracounda, sur total de 24 villages, nous avons travaillé sur six (6) villages qui se justifient parfaitement par la ferme horticole qui les lie. Il s'agit de Yabone, Laty, Mawa, Samick, Niandiou et Niabina, qui furent les noyaux de la ferme. En effet, c'est dans ces villages que viennent les principaux bénéficiaires de la ferme. Les participants sont sélectionnés au hasard en fonction des objectifs de l'étude, c'est un échantillon théorique. La sélection vise à refléter la réalité et à explorer la plus grande diversité possible de témoignages afin de panacher les opinions pour faire émerger tous les points de vue sur le sujet. Plusieurs sources peuvent enrichir l'échantillon qui dépend de la question à étudier et des objectifs. Cet échantillonnage conditionne la validité de notre travail. Ainsi, notre questionnaire quantitatif anonyme a été soumis aux différentes couches sociales interviewées. Il s'agit notamment du Maire de Boutoupa Camaracounda, du Coordonnateur du PPDC, du chef de village de Yabone, du directeur technique de l'ANRAC, du technicien chargé de l'accompagnement de l'exploitation de ferme, du chargé des chaînes de valeur du PPDC et des principaux bénéficiaires. Il faut noter que toutes ces personnes sont interrogées par interview, ou par questionnaire ou encore par entretien individuel ou alors en groupe.

5.2.2.3 Interview semi-structurée

Le guide d'entretien a servi de support à cet outil. Il constitue un processus flexible de questions/réponses en restant dans les limites de la problématique.

5.2.2.4 Groupe d'individus

Cette technique d'entretien repose donc sur la dynamique de groupe, elle permet d'explorer et de stimuler différents points de vue de la population locale. Cet entretien de groupes de personnes nous a permis d'obtenir par leurs expressions directes avec les participants de faire émerger leurs diverses idées, parfois, pour répondre aux questions qui ne sont pas posées et qui reflètent des valeurs sociales, culturelles ou religieuses importantes à savoir. Cet entretien de groupe nous a conduits de donner plus de poids aux critiques que dans les entretiens individuels. Cette méthode de recueil de données permet d'évaluer par exemple les expériences, les besoins, les attentes, les représentations des participants. Elle nous a permis

aussi de mieux comprendre la manière dont les acteurs fondamentaux apprécient le fonctionnement de la ferme, cette méthode permet aussi de saisir toute la complexité psychosociale dans ce milieu limitrophe de la Guinée Bissau.

5.2.3 Les différentes étapes de l'enquête

Première étape : revue et recoupements bibliographiques

Cette étape a permis de collecter des informations sur la zone d'étude et du projet qui est à l'origine de notre étude à travers les lectures, les appels téléphoniques, Elle a fourni une série d'informations sur le sujet. Différents lieux de recherche ont été visités. Ces lieux sont : la bibliothèque centrale de l'Universitaire Assane Seck de Ziguinchor, bibliothèque de l'ISDL, consultations des différents rapports internationaux, nationaux du Sénégal, les sites internet, les articles, journaux, etc. La consultation des personnes ressources a permis de compléter certaines informations.

Deuxième étape : la pré-enquête

Elle a permis de prendre le premier contact avec la zone d'étude et les locaux qui abritent le PPDC. C'est aller à la découverte de sites, de milieux inconnus pour discuter avec les acteurs et définir les contours exacts de la problématique. Les discussions ou rencontres ont été faites là où les gens des domaines qui touchent notre thème d'étude se regroupaient (le domaine des projets de développement, des projets/programme qui ont comme cibles : les femmes et les jeunes).

Troisième étape : le terrain

On a procédé une série d'enquête durant une dizaine de jours sur la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone par différentes modalités :

- rencontre avec le premier adjoint du maire de Boutoupa qui nous a beaucoup renseigné sur la commune de Boutoupa Camaracounda ;
- entretiens avec les cinq chefs de villages que polarise la ferme traditionnellement et que sont Yabone, Laty, Mawa, Niandiou, Niabina et Samick ;
- porte-à-porte, individu par individu, dans le village de Yabone qui abrite la ferme, à l'école élémentaire de Yabone où les populations se sont réunies ce jour pour préparer les examens d'entrée en sixième en Juillet 2020.

Quatrième étape : Traitement et l'analyse des données

Le traitement des données issues des enquêtes s'est effectué en grande partie par des logiciels appropriés. Ainsi une interprétation quantitative des données grâce à un traitement statistique de toutes les réponses fournies par les habitants est effectuée. Le logiciel Excel nous a été très nécessaire pour l'élaboration de graphiques afin de mieux illustrer les résultats, Sphinx pour élaboration des questionnaires et World qui assuré la saisie du document. Cependant l'analyse des données collectées a éclairé notre lanterne sur certaines questions soumises à notre thème de réflexion. En outre nos recherches documentaires ont abordés pleinement une bonne partie de notre étude. Ainsi les personnes interrogées nous ont quant à elles permis de saisir certains phénomènes comme le fondement du choix du lieu qui a abrité la ferme, mais aussi et surtout l'approche qui aboutit à l'implantation de la ferme.

5.2.3.1.1 Le déroulement de l'enquête

L'étude dans sa partie empirique s'est déroulée principalement dans les six (6) villages de Yabone, Laty, Mawa, Niandiou, Niabina et Samick ciblés qui composent notre échantillonnage. Cette étude s'est effectuée sur une période de 5 mois pour des raisons d'une longue pluviométrie notée cette année en Casamance mais aussi de la pandémie de la COVID 19. Ainsi, dans un premier temps, nous avons pris contact avec les personnes ressources et fait une visite de connaissance pour avoir une idée de l'état des lieux. Tout cela pour nous faciliter la tâche dans l'exécution de l'enquête. Il serait bon de rappeler que les personnes qui constituent notre échantillon sont des chefs du ménage, mais aussi des jeunes sans conjoints, des chefs de villages, des populations rencontrées et le personnel de la municipalité comme le Maire. Donc nous avons formulé un questionnaire et un guide d'entretien. Alors que d'autres ont tout simplement souhaité faire de l'entretien suite à nos demandes répétées comme ça a été le cas des élus locaux. Notons à ce sujet qu'il n'y a pas de dépôt par correspondance ni par téléphone. Tous les questionnaires ont donc été amenés soit dans leurs bureaux, dans les rues ou dans leurs domiciles. Mais la majeure partie des personnes à qui nous avons administré les questionnaires ont répondu de façon correcte aux questions posées. Ils ont jugé importante notre préoccupation relative à l'autonomisation des jeunes et des femmes avec l'appui du PPDC.

5.2.3.1.2 Les difficultés rencontrées

Dans notre étude les difficultés que nous avons rencontrées sont d'ordres humains, financiers et matériels. Par ailleurs, une étude portant sur une transformation sociale et économique dans une localité victime d'un enclavement, d'une crise qui date de plus de 35 ans n'est pas une chose aisée du fait de la complexité du milieu, mais aussi des mauvais états des routes, sans réseau ni électricité. Les langues parlées dans cette zone sont : manding, diola, créole, ... De même, une telle étude dans une zone frontalière avec un autre pays présente beaucoup d'obstacles compte tenu de la rareté de la documentation sur la zone. Par ailleurs, le déplacement demande beaucoup des moyens financiers. Nous étions obligés de trouver une moto à notre disposition pour faciliter nos déplacements, les villages sont éloignés les uns aux autres, il y a des bases militaires avec possibilité de tomber sur une mine ou même de rencontrer les combattants du MFDC. Il y'a aussi le fait que la population ne soit pas habituée à des questionnaires qui parfois suscitent chez elle un sentiment de méfiance et de réserve surtout quand il faut aborder certaines questions jugées comme brûlantes pour la localité. Pour l'obtention des documents, des livres et études réalisés sur la commune, le problème de la rareté de la documentation s'est posé, mais également les gens sont réticents en ce qui concerne le partage de document, même pour trouver la version électronique du Plan de Développement Communal était tout à fait difficile. Toutes ces difficultés ont été surmontées par notre capacité d'adaptation et d'improvisation.

CHAPITRE VI : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

6 Diagnostic institutionnel et participatif de la ferme

6.1 Méthodologie du diagnostic

Une étape préparatoire qui a consisté en une exploitation du plan de développement communal de Boutoupa et d'une visite suivie d'entretiens individuels (check-list de questions) avec le personnel du top management (Présidente, secrétaire) et de réunions de partage élargies à l'ensemble des membres.

Une étape de diagnostic adossée à une démarche inclusive. En effet, un DIP a permis d'avoir, en vraie, la situation de la ferme, ses réalisations, sa trajectoire institutionnelle, ses enjeux et ses priorités.

Une étape de partage et de validation a suivi le diagnostic. En effet, après avoir collecté les données quantitatives et qualitatives portant sur la ferme, une séance de partage a été organisée au niveau de la ferme.

Diagnostic

Le tableau suivant présente l'environnement interne et externe de la ferme. L'environnement interne est expliqué par les Forces et Faiblesses et l'environnement externe par les

Opportunités et les Menaces

Ainsi, en tant qu'organisation, la ferme peut agir directement sur son environnement interne en tirant profit de **ses Forces** et en réduisant et/ou minimisant **ses Faiblesses**.

La ferme ne peut pas à priori maîtriser les variables de l'environnement externe. Par contre, elle peut saisir **les Opportunités** et prendre des mesures pour éviter et/ou minimiser **les Menaces**. Ainsi, la synthèse du diagnostic de la ferme est présentée à travers le tableau ci-après :

Tableau 16 : Représentation des résultats du DIP

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">▪ Une ferme pertinente (étant un besoin local mais aussi en phase avec les programmes des politiques publiques « PSE »)	<ul style="list-style-type: none">▪ L'insuffisance de personnel à l'exploitation des 10 ha▪ Le défaut de moyens de déplacement pour les bénéficiaires venant de plus de

L'Autonomisation économique des jeunes et des femmes à travers le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) : cas de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone

<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Un personnel globalement engagé et motivé</i> ▪ <i>Une bonne connaissance des réalités socio-anthropologiques de la de la zone</i> ▪ <i>Une capitalisation de l'expérience de l'année dernière</i> ▪ <i>Une volonté du PPDC de disposer d'un outil efficace au développement et à la promotion de la Paix en Casamance</i> ▪ <i>Sols très riches en matière de culture horticole</i> ▪ <i>Disponibilité d'un marché favorable à l'écoulement des produits</i> ▪ <i>Mise à disposition d'un technicien à la ferme</i> ▪ <i>Disponibilité d'un calendrier cultural proposé par les partenaires commerciaux</i> 	<p align="center"><i>4km</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Insuffisance des rencontres de l'AG villageoise</i> ▪ <i>Inexistence de congés de maternité payés pour les femmes bénéficiaires</i> ▪ <i>Absence de documents retraçant l'historique de la ferme ou ses perspectives</i> ▪ <i>Absence d'un cadre de suivi-évaluation opérationnel</i> ▪ <i>Manque de stage et de renforcement de capacité des bénéficiaires</i> ▪ <i>Dégradation de l'état de la piste de production de Yabone</i> ▪ <i>Manque de politique de motivation des bénéficiaires</i>
<p>OPPORTUNITES</p>	<p>MENACES</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>La volonté du Gouvernement d'aller à une paix définitive dans la zone</i> ▪ <i>La disponibilité des acteurs politiques à accompagner le processus de paix</i> ▪ <i>L'existence d'importantes potentialités liées à l'exploitation horticole et agricole dans la zone</i> ▪ <i>L'engagement de l'Etat et des ONG à réaliser des infrastructures et à promouvoir le développement de la localité</i> ▪ <i>La volonté des PTF à financer le développement durable de la commune ;</i> ▪ <i>Présence d'une structure publique chargée de coordonner et d'harmoniser les interventions en Casamance</i> ▪ <i>Déclassement de la Casamance de zone à risque (orange) à zone à moindre risque (jaune) par la France</i> ▪ <i>Disponibilité du PPDC à l'accompagnement de toutes initiatives autonomisant les jeunes et les femmes en Casamance.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Instabilité dans les zones frontalières</i> ▪ <i>Les interférences des crises avec le pays limitrophe (Guinée Bissau)</i> ▪ <i>Découragement de certains bénéficiaires au point de démissionner</i> ▪ <i>Perception parfois négative sur le travail horticole (travail de pauvres)</i> ▪ <i>Insuffisance de motivations de certains jeunes et femmes bénéficiaires.</i> ▪ <i>Sabotage des autres, non bénéficiaires ou anciens bénéficiaires et démissionnaires</i>

6.2 Recommandations

Suite à un diagnostic sans complaisance mené au sein de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone, nous ne manquons pas de proposer un certain nombre de recommandations relatives à la bonne marche de la ferme. Il s'agit notamment de :

- L'instauration d'un Benchmarking au profit des bénéficiaires, faire déplacer ces derniers vers les fermes horticoles du Nord du pays et qui font l'objet d'une réussite modèle. Comme dans la zone des Niayes. Ce qui les permet d'être capacté sur les tenues de réunion en AG villageoises de façon convenable.
- Mettre en place une bonne politique de motivation des bénéficiaires afin d'attirer les autres jeunes et femmes de la localité. Une politique du genre à offrir des bourses d'études aux enfants des bénéficiaires dans les instituts de formations ou établissements scolaires du pays. Pour cela, il suffit de trouver des partenaires comme UNICEF, USAID, ... pour prendre en charge ces bourses, il suffit que la commune porte ce projet pour en faire une réalité que les autres communes en zone de conflit pourront imiter dans l'avenir.
- Améliorer les conditions de travail des bénéficiaires en mettant à leur disposition des motos « Taf-Taf » pour leur déplacement car certaines sont des mères de famille et elles doivent s'occuper des enfants pour qu'ils partent à l'école d'abord. D'autres encore sont en état, il faut des moyens pour leur déplacement professionnel mais aussi les faire bénéficier un congé de maternité. C'est bien faisable, il suffit d'en parler aux partenaires commerciaux mais aussi des structures comme OXFAM.
- Mise en place d'un chargé du suivi-évaluation qui va accompagner aux bénéficiaires dans la planification, la mise en place de document de référence, le suivi des activités planifiées, l'évaluation en fonction des indicateurs établis par consensus mais aussi et surtout d'emmètre des recommandations à chaque fois que de besoin.



Figure 5 : les premières récoltes des courgettes (Source : Photo de Issou Samb)

6.3 Exploitation des résultats obtenus sur le terrain

Durant notre séjour à la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone nous avons réalisé une enquête sur les principaux bénéficiaires mais aussi sur d'autres parties prenantes notamment les Maires, les chefs de villages, et le technicien chargé d'accompagner l'exploitation de ladite ferme. Sur le nombre de fois que nous avons fait sur le terrain, nous sommes parvenus à interroger une vingtaine d'individus. Ainsi, nous avons découvert qu'en définitives qu'il y a **20** jeunes et **20** femmes qui ont été des bénéficiaires directs de la commune de Boutoupa Camaracounda dans l'exploitation de la ferme horticole du département de Ziguinchor implantée à Yabone. Et que ces **40** bénéficiaires du début de la ferme sont parvenus, dès la première année d'expérimentation à avoir en recette **3.725.825 F CFA** et en dépense **1.732.300 F CFA**, rien que pour la première campagne normale. Quant à la campagne hivernale, la ferme a réalisé comme recette **1.034.050 F CFA** avec une dépense de **95.800 F CFA**. Ce qui fait un bénéfice de **1.993.525 F CFA** et de **938.250 F CFA**, donc il

faut retenir que la ferme a fait un bénéfice total de **2 931 775 F CFA**. Il faut en fin de compte noter que pour la première campagne, les **20** bénéficiaires qui ont pu tenir le coup ont eu chacun 146 590 F CFA soit 24 430 F CFA par mois. Il faut noter que la première campagne n'a pas été très fameuse pour des raisons d'abondance d'herbe qu'il faut désherber régulièrement, c'était fastidieux et que c'est à la deuxième, qui vient de démarrer qu'ils pourront avoir beaucoup plus car les estimations sont au double des gains de la première campagne.

6.3.1 Présentation du tableau récapitulatif des résultats des enquêtes

Concernant la question sur la ferme a-t-elle entraîné à l'autonomisation économique des jeunes et des femmes, voilà le tableau qui récapitule les réponses.

Tableau 17: Récapitulatif des enquêtes

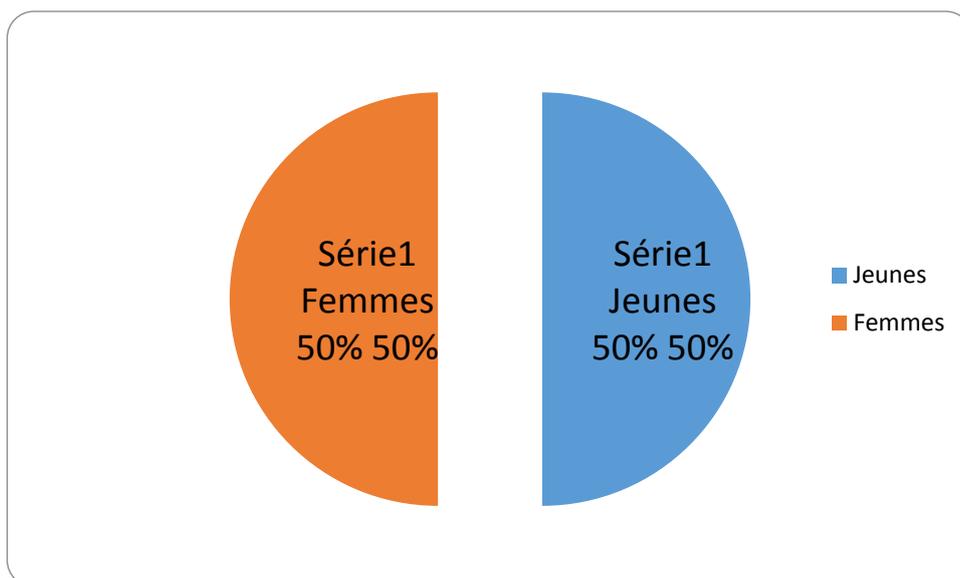
Autonomisation économique	Nombre Interrogé	Fréquences de Réponses
Oui	10	100%
Non	0	0%
Total d'Observations	10	100%

Source : Enquête réalisée sur le terrain

Les résultats obtenus montrent ainsi qu'effectivement la ferme a permis aux bénéficiaires du projet à leur autonomisation économique. Sur les données statistiques, nous constatons que sur les 10 bénéficiaires enquêtés, tout le monde y trouve son compte, ce qui explique ces 100 % de réponses Oui.

6.3.2 Répartition des bénéficiaires par genre

Les résultats de notre enquête montrent que sur l'ensemble des individus interrogés, nous avons la parité intégrale, soit 50 % de jeunes et 50 % de femmes (fig.ci-dessous).

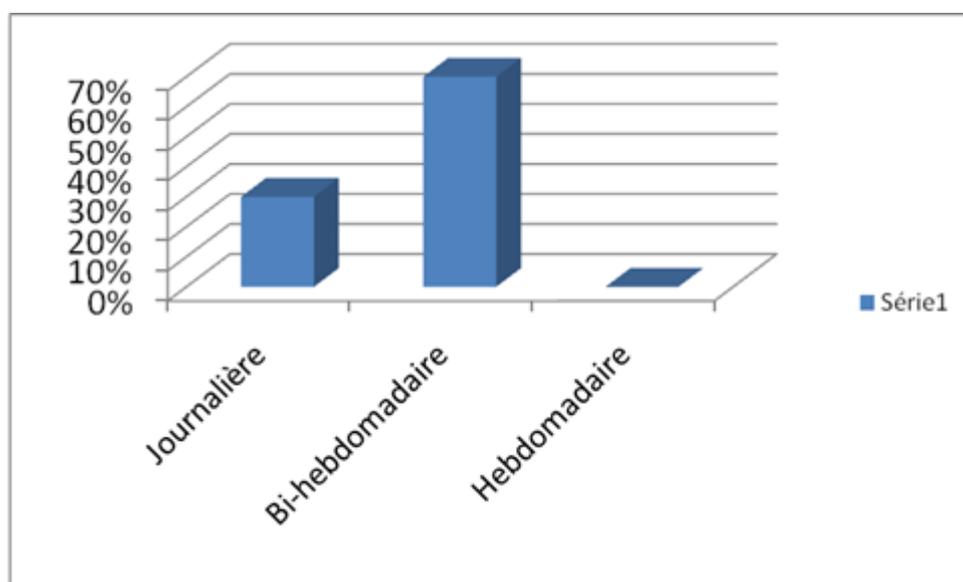


Graphique 1: Répartition du genre des bénéficiaires (Source : calcul de l'auteur)

On peut donc dire que le projet a été sensible au respect du genre.

6.3.3 Répartition des récoltes de la première campagne

Les résultats du graphique ci-dessous montrent qu'à la première campagne, la fréquence des récoltes était régulière et constante car il s'agit des courgettes, le combo, l'aubergine amère.

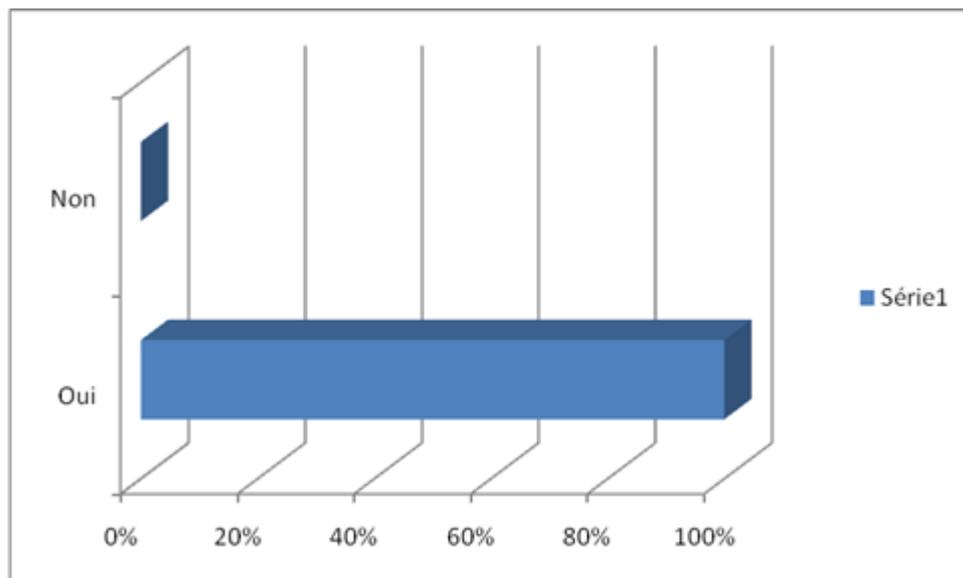


Graphique 2: Répartition des récoltes à la première campagne

Sur un effectif de 20 bénéficiaires, nous constatons que les récoltes se font tous les jours et les partenaires commerciaux acheminent les produits dans les marchés locaux, régionaux et celui national.

6.3.4 Présence d'un cadre de dialogue et de concertation entre bénéficiaires

La question qui a été posée est de savoir s'il y a un cadre local mis en place pour faciliter la communication entre les bénéficiaires.



Graphique 3: Présence d'un cadre de dialogue

La question avait été posée aux bénéficiaires et les réponses qui sont ressorties à cette dernière ont été unanimement « oui » c'est ce qu'illustre notre graphie qui donne 100 % pour l'existence de ce cadre de dialogue et de concertation entre bénéficiaires de la ferme. A ce niveau également les bénéficiaires de la ferme se sont inspirés de la démarche du PPDC qui est de privilégier le dialogue et la concertation, c'est l'approche participative et inclusive.

6.4 Présentation des résultats des personnes ressources

En ce qui concerne les personnes ressources nous avons essayé de rencontrer au maximum possible en les interviewant.

6.4.1 Présentation de l'entretien avec le coordonnateur du PPDC

La rencontre de la personne morale du projet qui a accompagné les populations à la mise en place de la ferme de Yabone nous a permis de comprendre que le processus d'implantation de cette ferme a été vraiment long. L'approche a mis du temps pour mettre en place ladite ferme parce qu'il fallait cibler toutes les parties prenantes mais aussi les associer, voire les

responsabiliser dans tout le processus. C'est ainsi qu'il privilégié l'approche faire faire, à l'exemple de l'implication de l'Agence Nationale pour le Relance des Activités économiques et sociales en Casamance dans l'ingénierie sociale. Les grandes décisions qui ont permis à la mise en place de la ferme sont prises en comité départemental de développement (CDD), les critères sont établis pour abriter la ferme et tous les maires des communes du département intéressé ont postulé et c'est la commune de Boutoupa Camaracounda qui a rempli le plus les critères d'éligibilité. « L'idée du projet c'est développer les chaines de valeurs agricoles et horticoles, le soubassement c'est relancer les activités économiques en Casamance pour faciliter le retour de la paix ... en visant comme cibles les jeunes et les femmes ». Ce passage du coordonnateur du PPDC montre clairement que le projet a pour vocation d'accompagner les jeunes et les femmes dans la relance de leurs activités économiques. La réussite de cette relance des activités économiques de ces cibles les permet d'arriver à leur autonomisation économique.

6.4.2 Présentation de l'entretien avec le Maire de Boutoupa Camaracounda

La disponibilité du foncier, l'existence de zone à vocation agricole, le fait que la localité ait été celle qui est la plus impactée par les conséquences de la crise entre autres ont été les critères qui ont joué favorablement pour la commune de Boutoupa d'abriter la ferme horticole départementale de Ziguinchor dans son terroir. Ainsi, le fait qu'une bonne partie des populations soit une population retournée de leur lieu de refuse, le besoin de relancer les activités économiques et sociales était manifeste du coup à l'unanimité les gens sont d'accord du choix porté sur ladite commune de Boutoupa. « Le point fort de la ferme de Yabone c'est que dans le processus de sa mise en place toutes les parties prenantes se sont senties incluses et ont participé à tous les niveaux des grandes décisions... ». A ce niveau nous comprenons clairement que Monsieur le Maire avoue que la réussite de la mise en valeur de la ferme de Yabone est résultat d'une approche inclusive et participative de tous.

6.4.3 Présentation des propos des chefs de villages bénéficiaires de la ferme

Il y a une association de villages appelée LYNS et qui regroupe les villages de : Laty, Yabone, Niadiou, Niabina et Samick qui est chargée d'organiser le retour des populations et qui est dirigée par les chefs de villages membre de celle-ci. Les chefs des villages de LYNS trouvent que la ferme est venue à son heure car elle les facilite le travail d'accompagnement des populations à regagner leurs localités d'horizon. Ainsi, la ferme est un projet fédérateur

des populations des villages bénéficiaires mais aussi et surtout elle fait nourrir de l'espoir par rapport aux générations futures. La ferme a aussi contribué à la promotion de la localité, à fixer les jeunes et les femmes ce qui épargne la localité à l'exode rurale ou encore à l'émigration clandestine. En définitive, il faut retenir que « le PPDC a réussi à enclencher une autonomisation économique des jeunes et des femmes à travers cette ferme grâce une large concertation ». Ce passage confirme que le PPDC a réussi à l'implantation et à l'exploitation de la ferme de Yabone grâce à l'efficacité de son approche ».

6.4.4 Présentation des propos des leaders d'opinions Jeunes et Femmes

La rencontre de la présidente du groupement de promotion féminine (GPF) et du président de la jeunesse de LYNS nous a permis de découvrir que la particularité de la touche du PPDC est qu'il a une approche inclusive et participative. En réalité toutes les couches se sont senties concernées dans tout le processus d'implantation de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone.

6.5 Principaux résultats du PPDC, par composante

6.5.1 Composante 1 : Appui aux chaînes de valeur agricoles

Amélioration des productions (riz, horticulture, ostréiculture) par :

- l'aménagement de 5 676 ha dans 24 vallées dont trois en cours à Kolda, 11 à Ziguinchor et 10 à Sédhiou ; et de 8 fermes horticoles de 10 à 12 ha ;
- la production de 275 555 t de riz sur la période du projet ;
- la construction de 15 magasins de stockage de 100 t ;
- la mise en place de 6 zones ou fermes ostréicoles ;
- la réhabilitation de 18 blocs maraîchers de 1 à 3 ha.

Amélioration de la mise en marché des produits agricoles, grâce à :

- la construction de 14 centres de groupage ;
- la dotation d'une pirogue aux ostréiculteurs ;
- l'exportation vers l'Union européenne (UE) de 495 t de fruits (mangue, solom, madd), dont 125 t de mangues ;
- la vente de 8 867 t de semences de riz ; 107 t d'huîtres, 275 555 t de riz paddy sur la période du projet et 253 t de fruits (mangues et maad en 2017) ;

Le renforcement de l'accès au crédit avec la mobilisation de 2,2 milliards de crédits et la mise en place d'un fonds intrants de 126 millions. Renforcement de la professionnalisation des acteurs (OP, exploitants fermes, usagers infrastructures, etc.) avec :

- la signature de 8 contrats avec les OP pour des prestations de services aux membres et communautés ;
- la structuration, le renforcement et la formalisation de 23 coopératives ;
- le recrutement de 8 points focaux et leur dotation en moyens logistiques ;
- l'installation de 49 comités de gestion d'infrastructures et matériels agricoles.

6.5.2 Composante 2 : Accessibilité rurale Amélioration de l'accessibilité rurale avec

- la réhabilitation et/ou l'aménagement de 200 km de pistes rurales ;
- le traitement de points critiques de 21 pistes rurales d'un linéaire total de 193,5 km ;
- Mise en œuvre d'un programme pilote de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) pour :
- l'entretien de 38 km de pistes rurales.

6.5.3 Composante 3 : Mise en œuvre d'un mécanisme d'engagement citoyen

Renforcement de l'impulsion de la dynamique territoriale par le développement et l'engagement citoyen attesté par la mise en place de mécanismes d'engagement citoyen dans 3 communes pilotes (Diéoune, Diaroumé, Pakour), l'implication des membres de CEC dans les travaux d'intérêt communautaire comme le nettoyage et le désherbage des écoles avant l'ouverture des classes, la prévention et la gestion des conflits.

Renforcement de l'engagement communautaire dans la gestion du projet par la mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes et des doléances.

En conclusion, il faut retenir qu'en ce qui concerne la Chaîne de valeur horticole. Le PPDC a réalisé neuf (9) forages avec des profondeurs allant de 30 mètres à plus de 300 mètres et des débits variant de 20 à 60 m³/h, un réseau d'irrigation en goutte à goutte sur 10 hectares et 40 parcelles, des bâtiments de stockage d'intrants et de clôture en grillage sur environ 12 hectares pour chaque périmètre, et fourni des équipements d'exhaure pour sept (7) sites, des stations de pompage. Le Projet Pôle de Développement de la Casamance a produit 134 Rapports Capitalisation des expériences. Le projet a réhabilité, au profit des GIE de femmes, 18 blocs maraîchers d'une superficie totale de 30 hectares et mis à la disposition des fermes des intrants 56 tonnes d'engrais, des produits phytosanitaires, 20 tonnes de semences maraîchères et des équipements de protection individuelle (EPI). Par ailleurs, il a formé 320 exploitants

L'Autonomisation économique des jeunes et des femmes à travers le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) : cas de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone

aux bonnes pratiques horticoles. Il a construit des infrastructures de marchés, notamment une plateforme économique intégrée à Bignona et 14 mini-plateformes, et facilité la mise en place de 23 coopératives. L'accompagnement du projet a permis, en 2017, la vente de 253 tonnes de fruits (mangues et maad) pour une valeur de 16,2 millions de FCFA (32 400 USD) en 2017, soit un revenu mensuel moyen de 103 846 FCFA par femme. L'appui en intrants et la réalisation de pistes ont augmenté la production horticole et favorisé la mise en marché des produits maraîchers. La diversification des points de vente qui en découlée a permis de couvrir un nombre plus important de clients et d'augmenter les recettes.

VALIDATION DES HYPOTHÈSES

Au terme de notre étude nous pouvons affirmer que :

-Notre première hypothèse est quasiment confirmée dans la mesure où, la première année d'exploitation de ferme, il y avait beaucoup d'herbes car les sols sont très fertiles. L'autre difficulté rencontrée par les exploitants est que tout début est difficile, c'est le manque d'expérience surtout qu'il faut travailler hardiment pendant plus de trois mois avant d'arriver aux premiers résultats. En outre, il faut noter que la rigueur exigée par les travaux horticoles n'est pas facilement épousée par les débutants qu'ils sont. Retenons que malgré ces difficultés rencontrées, le projet pôle de développement de la Casamance (PPDC) est parvenu à mettre ses cibles dans la voie de leur autonomisation économique.

- Notre deuxième hypothèse est confirmée car notre étude relève qu'effectivement le PPDC a réussi au processus de mise en place de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone. Cela se justifie d'une part par la livraison de l'extrait qui se trouve être la ferme bien fonctionnelle à date échuë et cette ferme est entrain de servir la localité si bien que le projet est arrivé à son terme. Et d'autre part, il faut informer qu'il y a des partenaires Espagnoles en ce moment qui sont en parfaite collaboration dans l'exploitation de la ferme avec ses bénéficiaires moyennant des rendements supérieurs à ceux de l'année dernière car les femmes et les jeunes étant les principaux bénéficiaires deviendront plus autonomes au plan économique.

- Notre troisième hypothèse est quant à elle aussi bien validée car les résultats de notre étude montrent à suffisance que le soubassement de la réussite du PPDC à la mise en valeur de la ferme c'est la démarche qui consiste à associer toutes les parties prenantes et à tous les niveaux du processus, du début à la fin. Ainsi, le projet a associé les autorités administratives, politiques, culturelles et coutumières mais aussi les leaders d'opinion jeunes comme femmes. Il faut noter que la réussite de l'implantation et de l'exploitation de la ferme de yabone malgré la situation particulière de la zone n'est pas du tout un fruit du hasard. C'est le lieu de saluer la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'approche du Projet Pôle de Développement de la Casamance dans la Commune de Boutoupa Camaracounda.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre étude où il était question de voir par quelle approche le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) a-t-il pu contribuer à la réduction de la vulnérabilité des jeunes et des femmes à travers la ferme horticole départementale de Ziguinchor dans la commune de Boutoupa Camaracounda et plus précisément à Yabone malgré les difficultés rencontrées.

Pour parvenir à l'autonomisation économique de ses principales cibles, le projet pôle de développement de la Casamance (PPDC) a surmonté plusieurs obstacles qui n'ont pas été faciles à gagner et cette réussite est assurée grâce à une approche efficace et efficiente. Approche que nous avons essayé de montrer la pertinence en effectuant des enquêtes de terrain, en interviewant les personnes ressources et en effectuant une recherche documentaire.

Pour arriver à notre fin, nous avons tenté de montrer que l'implication de toutes les parties prenantes a permis au PPDC de réussir à l'implantation de la ferme de Yabone. Nous avons également essayé de démontrer l'efficacité de la stratégie du PPDC quant à l'exploitation de ladite ferme de Yabone. D'où le besoin de diffuser cette expérience réussie malgré les obstacles et d'inspirer d'autres localités dans le pays. La réussite du projet pôle de Développement de la Casamance (PPDC) à Yabone nous intéresse parce que le lieu d'implantation de ladite ferme est une zone de crise mais aussi une localité très enclavée. Cette expérience est un modèle parfait qui pourrait inspirer toutes les localités du pays, voire toute la sous région. La leçon que nous pouvons en tirer est que personne n'a le droit de désespérer, quelque soit le prétexte, tant que les politiques publiques manifestent la volonté de trouver des solutions alternatives.

En fin de compte, il faut retenir que les jeunes et femmes bénéficiaires de la ferme de Yabone sont parvenus à avoir au moins deux acquis, à savoir une ferme bien équipée mise à leur disposition et un dispositif technique et commercial opérationnel mis à leur profit.

Par conséquent, les trois hypothèses que nous nous étions posés se sont confirmées sans exception, dans l'avenir, il faudra chercher à savoir si le PPDC est parvenu, dans sa seconde phase à autonomiser effectivement les jeunes et les femmes de la Casamance.

BIBLIOGRAPHIE

1) Ouvrages généraux

- CHALAND K., «Pour un usage sociologique de la double généalogie philosophique de l'individualisme», in SINGLY DE F., Être soi d'un âge à l'autre. Famille individualisation, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales», Paris, 2001, tome 2, pp. 31-43 ;
- VAN DE VELDE C., Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Presses universitaires de France, coll. «Le Lien social», Paris, 2008;

2) Articles et revues

- Cairn, Calvès Anne-Emmanuèle, « « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement » [archive], Revue Tiers Monde, 2009, (consulté le 02/04/2020).
- Tout au long de l'article, « enfant» doit être pris au sens de la filiation et non comme catégorie d'âge.

3) Dictionnaires

- « autonomisation » [archive], Le Grand Dictionnaire terminologique, Office québécois de la langue française (consulté le 18 mars 2019).
- Le grand LAROUSSE 2015, illustré ;
- Dictionnaire français Encarta

4) Discours

- D'après le discours prononcé par Robert Zoellick, Président de la Banque mondiale, à la Conférence de Copenhague sur l'OMD 3, le 25 mars 2010 ;
- Cairn, Calvès Anne-Emmanuèle, [“Empowerment” : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement], Revue Tiers Monde, 2009, (consulté le 02/04/2020) ;

5) Document d'évaluation

- Ddocument d'évaluation de projet portant sur une proposition de crédit d'un montant DE 26.5 MILLION DE DTS (équivalent à 40 MILLIONS DE DOLLARS) en faveur de la République du SENEGAL , 2013, 94p ;

6) Documents de planification

- Plan de Développement Local (PLD) de la Communauté Rurale de Boutoupa C., 2008, 79p ;
- PDL de la Commune de Boutoupa Camaracounda, 2019, 70p ;

- Plan Stratégique de Développement (PSD) de l'ANRAC, 2018, 96p ;
- Plan Sénégal Emergent (PSE) de la République du Sénégal, 2014, 184p ;

7) Rapports

- Rapport final d'achèvement du projet pole de développement de la Casamance, 2020, 97p ;
- Rapport du bilan de la campagne 2020 de la ferme de Yabone, Issou Samb, Octobre, 2020
- Rapport de Capitalisation des expériences du Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC), Juin 2020, 176p ;

8) Thèses et Mémoires

- Niamke Gnanké MATHIEU, thèse unique de doctorat discipline : géographie, dégradation de l'environnement et santé de la population dans la ville d'Aboisso, 2016, 270p ;
- Andhum ibrahima, mémoire de master en management des projets, spécialité : management de l'environnement et du développement durable, Etude de la vulnérabilité des écosystèmes marins et côtiers : cas du littoral de Yoff (Sénégal).
- Saloit MOHAMED, Mémoire en Master en Management des projets, Option : Management de l'environnement et du développement durable, gestion adaptative des sols agricoles face aux changements climatique(s): grande Comores, 2020, 81p ;
- Fodé Abdou CAMARA, Mémoire de Master en Management des Projets, Spécialité : Management de l'Environnement et du Développement Durable, « Effets induits d'une approche d'ingénierie sociale dans le cadre d'un projet structurant d'assainissement, d'hygiène et d'environnement dans les zones périurbaines et rurales : Cas du projet d'Aménagement Durable des Conditions Sanitaires et Socio-économiques des populations des zones rurales de Sédhiou (PADSER) »
- Joël Charbit, Mémoire de Master 2 en Sciences Politique, La crise de la masculinité » en Afrique du sud : Discours public et panique morale autour des hommes dans la nouvelle démocratie, 2009, 116p.

9) Biblio-web

- <https://fr.wikipedia.org/ecosys>
- <https://materniteetdignite.wordpress.com/2016/05/27/lempowerment-en-periode-perinatale-tremplin-pour-guerir-de-ses-blessures-agressions-a-caractere-sexuel-et-reprise-de-pouvoir-dans-la-maternite/> ;
- <http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/>;

Annexe 1 : Questionnaire

Questionnaire adressé aux bénéficiaires de la ferme horticole de Yabone.

Juillet 2020 - Mémoire de master

Questions posées aux jeunes et femmes bénéficiaires de la ferme de Yabone

SectionA: Identification

1. A1; Vous êtes de quelle région?

1. Région de Ziguinchor

2. Vous êtes de quel Département?

1. Département de Ziguinchor

3. Vous êtes de quel village?

1. Yabone 2. Laty
 3. Niadiou 4. Samick
 5. Sidone 6. Mawa
 7. Camaracounda 8. Boutoupa
 9. Niabina.

4. Quel est le nom du chef de votre village?

1. Matar Sané 2. Ablaye Sagna
 3. Abdou Karim Sadio 4. Joseph Gomis.

SectionB: Operation de collecte

5. Enquêteur

1. Yankouba Bandia 2. Jeune de Yabone
 3. Femme de Yabone.

6. Quelle est la date de l'Enquête?

7. Quelle est l'heure de début de l'entretien?

8. Quelle est l'heure de la fin de l'entretien?

9. Quelles sont vos observations?

SectionC: Cartographie des bénéficiaires

10. La ferme de Yabone a combien de bénéficiaires?

1. 10 2. 20 3. 30 4. 40 5. 50
 6. 60 7. 70 8. 80 9. 90 10. 100.

11. Il y a combien de d'hommes bénéficiaires?

1. 10 2. 15 3. 20 4. 24 5. 25 6. 26
 7. 30 8. 40.

12. Quel est le nombre de femmes bénéficiaires?

1. 10 2. 15 3. 16 4. 17 5. 18 6. 20
 7. 25 8. 30 9. 40.

13. Ces bénéficiaires ont été choisis comment?

1. Consensus 2. Sélection 3. Election.

14. Il y a-t-il un cadre local mis en place par les bénéficiaires pour faciliter la communication ?

1. Oui 2. Non.

15. - Si Oui : Comment s'appelle/nt t'il/s ?

1. Comité de sélection
 2. Rencontre villageoise
 3. Commission dialogue
 4. Assemblée générale villageoise.

16. - Si non : comment communiquez-vous entre bénéficiaires ?

1. Pas de communication 2. il y avait un cadre

17. Qui bénéficie réellement des fruits de la ferme?

1. les jeunes 2. les femmes 3. les populations
 4. la collectivité

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

SectionD: Rentabilité

18. La ferme est-elle rentable économiquement pour vous?

1. Oui 2. Non.

19. Quelle est la fréquence de vos récoltes?

1. Journalièrement 2. Bi-hebdomadaire
 3. Tri-hebdomadaire 4. Hebdomadaire.

20. Quelle est la destination de vos récoltes?

1. Locale 2. Départementale 3. Régionale
 4. Nationale.

21. Quel est le revenu obtenu par récolte?

--

Annexe 2 : Guide d'entretien auprès des autres parties prenantes de la ferme horticole de Yabone

Entretien avec le Coordonnateur du PPDC

- 1) Qu'est ce qui a sous-tendu l'exécution du PPDC en Casamance ?
- 2) Qu'est-ce qui fait la spécificité du projet ?
- 3) Quelle est l'approche qui vous a permis de réaliser la ferme horticole de Yabone ?
- 4) Quels sont acteurs associés à l'implantation de la ferme de Yabone ?
- 5) Quelles sont les difficultés rencontrées dans le processus d'installation de la ferme de Yabone ?

Entretien avec le technicien de la ferme de Yabone

- A-Avez-vous un calendrier cultural, une programmation ?
- B-Sur quelle base êtes-vous fondé pour élaborer ce calendrier ?
- C-Quelles sont les spéculations mises en valeur dans la ferme de Yabone ?
- D-Qu'est ce qui explique le choix de ces spéculations ?
- E-Quel est le rythme des récoltes ?
- F-Est-ce que vous disposez d'une stratégie de commercialisation ?
- G-Qu'est-ce-que vous avez prévu pour la pérennisation de la ferme de Yabone à la fin du projet ?
- H-Qu'est ce qui pourrait améliorer la rentabilité, l'efficacité et l'impact de la ferme ?
- I-Quelle leçon peut-on tirer du projet de cette ferme départementale de Yabone ?

Entretien avec le chargé des chaines de valeur du PPDC

- I_ Quelle est l'approche utilisée par le PPDC pour implanter les fermes, spécifiquement celle de Yabone ?
- II_ Quelle est l'étendu du marché de la ferme horticole de Yabone ?
- III_ Quel est l'impact (résultat) économique de la ferme horticole de Yabone sur les Jeunes et les Femmes bénéficiaires ?
- IV_ Est-ce-que le PPDC a atteint ses objections concernant le cas de la ferme de Yabone ?
- V_ Parmi les 9 fermes prévues par le PPDC il y a-t-il une qui réussie plus que celle de Yabone ?
- VI_ Quels sont les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de la ferme de Yabone ?

Entretien avec le Maire de Boutoupa Camaracounda

- i) Qu'est-ce qui a sous-tendu le choix de votre commune pour abriter la ferme horticole départementale ?
- ii) Quel est l'apport économique et social de la ferme de Yabone dans votre commune ?
- iii) La ferme a-t-elle un apport au point de vue du retour des populations déplacées de votre commune ? où la réduction de l'émigration clandestine ?

Entretien avec le chef du village de Yabone

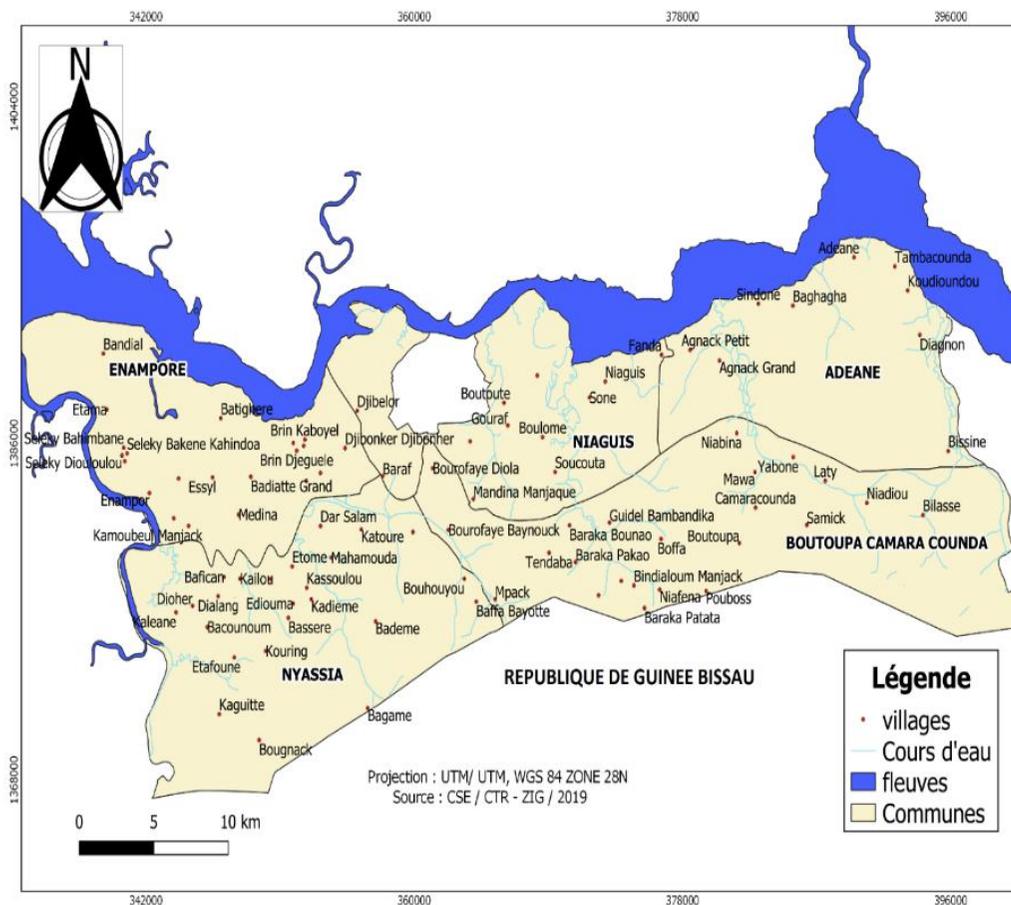
- a) L'implantation de la ferme départementale de Ziguinchor à Yabone a-t-elle une importance sur le quotidien des populations de Yabone ?

L'Autonomisation économique des jeunes et des femmes à travers le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) : cas de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone

- b) L'installation de la ferme dans votre village a-t-il un impact sur l'exode rural ? Entretien avec le Directeur Technique de l'ANRAC
- c) Quel est le rôle que l'ANRAC a joué dans l'installation du PPDC en Casamance ?
- d) Quels sont les résultats de la ferme de Yabone dans la relance des activités économiques et sociales dans le département de Ziguinchor.
- e) La réussite de ferme horticole de Yabone a-t-elle un impact sur le processus d'accompagnement de la paix dans le département de Ziguinchor ?
- f) Qu'est-ce que vous proposez à l'Etat sur les bonnes pratiques réussies dans la ferme horticole de Yabone ?

L'Autonomisation économique des jeunes et des femmes à travers le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) : cas de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone

Annexe 3 : Carte du département de Ziguinchor et la Mairie de Boutoupa



Annexe 4 : Plaque du PPDC indiquant le chemin de ferme horticole de Sindon à Yabone ; (Source : Photo de Y. Bandia)



Annexe 5 : Carte des planches d'oignon dans la ferme de Yabone ; (Source : Photo de Y. Bandia)



Table des matières

AVERTISSEMENT	II
DEDICACE	III
REMERCIEMENTS	IV
SOMMAIRE	V
LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	VI
<i>Liste des figures</i>	VII
<i>Liste des graphiques</i>	VII
<i>Liste des tableaux</i>	VII
RESUMÉ	VIII
ABSTRACT	IX
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : CADRES CONCEPTUEL ET THEORIQUE ET LA REVUE DE LITTERATURE	4
CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE	5
1.1 Cadre Conceptuel	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.1 Autonomisation.....	5
1.2 Economique.....	7
1.3 Projet.....	9
1.4 Pôle.....	10
1.2 Cadre théorique	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.2.1 Contexte général.....	12
1.2.2 Problématique.....	13
1.2.3 Questions de départ.....	15
1.2.4 Question de recherche.....	15
1.2.5 Les objectifs.....	16
1.2.5.1 Objectif général.....	16
1.2.5.2 Objectifs spécifiques.....	16
1.2.6 Hypothèses de recherche.....	16
1.2.7 Justification du choix du sujet.....	16
1.2.8 Contribution du travail.....	17
CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE	63
1. Revues critiques de la littérature	64
1.1 Source primaire d'information.....	64
1.2 Les sources secondaires.....	66
1.3 Conclusion de la revue documentaire.....	67

L'Autonomisation économique des jeunes et des femmes à travers le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) : cas de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone

2. Méthode et type de recherche	67
2.1 Méthode de recherche	67
2.2 Type de recherche.....	67
2.3 Protocole d'échantillonnage	68
a. Échantillonnage.....	68
b. Interview semi-structurée	68
c. Groupe d'individus.....	68
2.4 Les différentes étapes de l'enquête	69
2.5 Le déroulement de l'enquête.....	70
3. Les difficultés rencontrées	71
 DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DU PROJET POLE DE DEVELOPPEMENT DE LA CASAMANCE ET DE LA ZONE D'ETUDE	
20	
 CHAPITRE I : PRESENTATION DU PROJET POLE DE DEVELOPPEMENT DE LA CASAMANCE (PPDC)	
21	
1. Les contextes justifiant la mise en place du PPDC.....	21
1.1 Contexte stratégique.....	21
1.2 Contexte Sectoriel et Institutionnel.....	24
1.3 Contexte opérationnel du projet.....	26
2. Description du projet	27
3. Objectif du projet.....	28
4. Composantes du Projet.....	28
5. Ciblage.....	31
6. Mise en œuvre	33
6.1 Dispositions institutionnelles et de mise en œuvre	33
6.2 Organigramme du PPDC.....	35
6.3 Dispositions de Partenariats	36
6.4 Suivi des résultats et Evaluation.....	37
7. Durabilité.....	39
 CHAPITRE II : PRESENTATION GENERALE DE LA ZONE D'ETUDE	
41	
1. Caractéristique physique.....	41
1.1 Situation géographique	41
1.2 Le climat.....	41
1.3 Le relief et la végétation.....	42
1.4 Les ressources en eau.....	42
1.5 Caractéristiques humaines	43
2. Situation institutionnelle.....	44
3. Situation des activités économiques	47
3.1 L'agriculture	47
3.2 L'élevage.....	48
3.3 La pêche	49
3.4 L'artisanat.....	49
3.5 Le commerce.....	49

L'Autonomisation économique des jeunes et des femmes à travers le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) : cas de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone

3.6	<i>L'exploitation forestière</i>	50
4.	<i>Situation de l'accès aux services sociaux de base</i>	51
4.1	<i>La santé</i>	51
4.2	<i>L'Éducation</i>	53
4.3	<i>L'hydraulique rurale</i>	54
4.4	<i>L'électrification rurale</i>	56
4.5	<i>Les acteurs clés de la commune</i>	56
4.5.1	<i>Le conseil municipal</i>	56
4.5.2	<i>Les services de l'Etat</i>	58
4.5.3	<i>Les organisations communautaires de base</i>	59
4.5.4	<i>Les organismes d'appui</i>	60
5.	<i>L'impact du conflit dans la commune</i>	60
5.1	<i>Evolution et manifestations du conflit dans la commune</i>	60
5.2	<i>Impacts de la crise</i>	61
CHAPITRE II : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET		63
1.	<i>Exploitation des résultats obtenus sur le terrain</i>	75
1.1	<i>Présentation du tableau récapitulatif des résultats des enquêtés</i>	76
1.2	<i>Répartition des bénéficiaires par genre</i>	76
1.3	<i>Répartition des récoltes de la première campagne</i>	77
1.4	<i>Présence d'un cadre de dialogue et de concertation entre bénéficiaires</i>	78
2.	<i>Présentation des résultats des personnes ressources</i>	78
2.1	<i>Présentation de l'entretien avec le coordonnateur du PPDC</i>	78
2.2	<i>Présentation de l'entretien avec le Maire de Boutoupa Camaracounda</i>	79
2.3	<i>Présentation des propos des chefs de villages bénéficiaires de la ferme</i>	79
2.4	<i>Présentation des propos des leaders d'opinions Jeunes et Femmes</i>	80
3.	<i>Principaux résultats du PPDC, par composante</i>	80
3.1	<i>Composante 1 : Appui aux chaînes de valeur agricoles</i>	80
3.2	<i>Composante 2 : Accessibilité rurale Amélioration de l'accessibilité rurale avec</i>	81
3.3	<i>Composante 3 : Mise en œuvre d'un mécanisme d'engagement citoyen</i>	81
4.	<i>Diagnostic institutionnel de la ferme de Yabone</i>	72
4.1	<i>Méthodologie du diagnostic</i>	72
4.2	<i>Recommandations</i>	74
VALIDATION DES HYPOTHÈSES		83
CONCLUSION GENERALE		84
BIBLIOGRAPHIE		85
1)	<i>Ouvrages généraux</i>	85
2)	<i>Articles et revues</i>	85
3)	<i>Dictionnaires</i>	85
4)	<i>Discours</i>	85
5)	<i>Document d'évaluation</i>	85
6)	<i>Documents de planification</i>	85
7)	<i>Rapports</i>	86

L'Autonomisation économique des jeunes et des femmes à travers le Projet Pôle de Développement de la Casamance (PPDC) : cas de la ferme horticole départementale de Ziguinchor à Yabone

<i>8)Thèses et Mémoires</i>	<i>86</i>
<i>9)Biblio-web.....</i>	<i>86</i>
<i>Annexe 1 : Questionnaire.....</i>	<i>87</i>
<i>Annexe 2 : Guide d'entretien auprès des autres parties prenantes de la ferme horticole de Yabone</i>	<i>89</i>
<i>Annexe3 : Carte du département de Ziguinchor et la Mairie de Boutoupa.....</i>	<i>91</i>
<i>Annexe 4 : Plaque du PPDC indiquant le chemin de ferme horticole de Sindon à Yabone</i>	<i>92</i>
<i>Annexe 5 : Carte des planches d'oignon dans la ferme de Yabone ; (Source : Photo de Y. Bandia).....</i>	<i>93</i>
<i>Table des matières</i>	<i>94</i>